



COEXISTENCE ET CONFRONTATION DES EXPLOITATIONS BIO ET NON BIO DANS LE TERRITOIRE DU CONFLENT, PYRÉNÉES ORIENTALES

Maitres de stage

Pierre Gasselin

Amaury Felgerolles

Camille Burguière

Référente pédagogique

Sylvie Guillerme

JULIETTE TOMASINI SIERRA

M2 GEMO

2023 - 2024

Résumé

Ce mémoire est le fruit d'un stage de recherche portant sur la question de la coexistence et de la confrontation entre les exploitations bio et non-bio au sein du territoire du Conflent.

Le stage a été encadré conjointement par l'INRAE et la Communauté de communes Conflent Canigó, s'inscrivant dans le cadre du projet de recherche DEFIBIO, qui explore les dynamiques de l'Agriculture Biologique en Occitanie face aux nouveaux défis actuels (réduction de la consommation, ralentissement des conversions, augmentation des coûts de production, impact du changement climatique, etc.).

Durant ce stage, un travail de recherche a été mené sur la question de la coexistence entre l'agriculture biologique et non-biologique dans le territoire du Conflent, qui connaît une croissance significative du secteur biologique depuis 2010 et présente une grande diversité de pratiques et de modèles agricoles. Ce territoire constitue ainsi un cas d'étude pertinent pour analyser une variété de dynamiques et d'interactions entre pratiques biologiques et non-biologiques.

La méthodologie adoptée au cours de ce stage est une analyse qualitative fondée sur des recherches bibliographiques ainsi que les résultats de vingt-neuf entretiens semi-directifs réalisés au cours du stage auprès d'agriculteurs du Conflent.

L'étude aborde la problématique suivante : **Comment la coexistence des exploitations agricoles biologiques et non-biologiques dans le territoire du Conflent se caractérise-t-elle et quels sont ses enjeux sur les dynamiques agricoles contemporaines locales ?**

Cette étude révèle une riche diversité de trajectoires, de pratiques et de stratégies, qui caractérisent et témoignent de la complexité des dynamiques agricoles au sein de ce territoire. La coexistence bio / non-bio se joue principalement autour de la question de l'accès et du partage d'une diversité de ressources, renforcée par des dynamiques de filière et une proximité spatiale entre agriculteurs. Au-delà de la coexistence bio / non-bio, d'autres types d'interactions, notamment entre diverses filières agricoles et modèles de production, jouent un rôle déterminant dans la structuration du paysage agricole du Conflent.

Mots clés : Coexistence, Conflent, Agriculture Biologique, Interactions, Dynamiques agricoles territoriales

Abstract

This report is the result of a research placement on the subject of the coexistence and confrontation between organic and non-organic farms in the Conflent region.

The internship was jointly supervised by INRAE and the Conflent Canigó Community of Municipalities, as part of the DEFIBIO research project, which explores the dynamics of Organic Farming in Occitanie in the face of today's new challenges (reduced consumption, slowdown in conversions, rising production costs, impact of climate change, etc.).

During the course, research was carried out into the coexistence of organic and non-organic farming in the Conflent region, which has seen significant growth in the organic sector since 2010 and has a wide variety of agricultural practices and models. The area is therefore a relevant case study for analysing a variety of dynamics and interactions between organic and non-organic practices.

The methodology adopted during the internship is a qualitative analysis based on bibliographical research and the results of twenty-nine semi-directive interviews conducted during the work placement with farmers in the Conflent.

The study focused on the following issue: **What are the characteristics of the coexistence of organic and non-organic farms in the Conflent region, and what are the implications for contemporary local agricultural dynamics?**

This study reveals a rich diversity of trajectories, practices and strategies, which characterise and bear witness to the complexity of agricultural dynamics within this territory. Organic/non-organic coexistence is mainly a question of access to and sharing of a diversity of resources, reinforced by the dynamics of the supply chain and spatial proximity between farmers. Beyond organic/non-organic coexistence, other types of interaction, particularly between different agricultural sectors and production models, play a decisive role in structuring the agricultural landscape of Conflent.

Key words : Coexistence, Conflent, Organic farming, Interactions, Territorial agricultural dynamics

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers Pierre Gasselin et Amaury Felgerolles qui ont encadré ce stage. Leur soutien, leur bienveillance, leur patience, leurs conseils éclairés et leur engagement constant à mes côtés durant ces six mois ont été déterminants dans la réussite de ce stage.

Je souhaite également faire part de ma reconnaissance à Sylvie Guillerme pour ses conseils précieux tout au long de cette période.

Un immense merci à Camille Burguière pour m'avoir accueillie avec enthousiasme dans le Conflent. Son dynamisme, son accompagnement au quotidien et ses conseils avisés m'ont permis de découvrir ce territoire avec plaisir et d'acquérir une compréhension fine des dynamiques agricoles locales.

Je tiens également à remercier Alix Régner pour notre collaboration enrichissante. Nos échanges ont largement contribué au bon déroulement de nos stages respectifs, et j'ai pris grand plaisir à travailler avec lui.

Je remercie également les agriculteurs du Conflent qui ont accepté de participer à cette étude. Sans leur coopération, ce travail n'aurait pas été possible et j'ai pris plaisir à les écouter.

Je souhaite, enfin, exprimer ma gratitude à Catherine Cochet, Fabienne Durand et Pauline Quès pour leur accueil chaleureux, leur gentillesse et leur bienveillance tout au long de mon stage. Avec Camille Burguière, elles ont largement contribué à faire de ce stage dans le Conflent une expérience unique qui restera gravée dans ma mémoire.

Sommaire

Résumé	1
Abstract.....	2
Remerciements	3
Sommaire	4
Liste des sigles.....	6
Introduction	7
I. Contexte du stage	8
1.1. Présentation des structures encadrantes du stage	8
1.2. Contextualisation et présentation des missions de stage	9
1.3. Présentation et caractérisation de la zone d'étude, le Conflent	12
II. Cadre théorique	14
2.1. Modèles et régimes : l'importance de la sémantique utilisée dans le sujet d'étude	14
2.2. Contextualisation historique du sujet d'étude (et des recherches autour de celui-ci)	15
2.3. Un renouveau dans les focales de recherche depuis 2010.....	17
2.4. Caractérisation des enjeux de la thématique au sein du territoire du Conflent	30
III. Cadre méthodologique	34
3.1. Compréhension du sujet d'étude et caractérisation de la zone d'étude	34
3.2. Le cadrage du sujet d'étude et de l'enquête sociale	35
3.3. La réalisation des entretiens.....	40
3.4. La démarche d'analyse et l'étape finale de rédaction.....	42
IV. Résultats et analyse	44
4.1. Présentation des résultats	44
4.2. Présentation de l'analyse.....	63
V. Discussion	75
Conclusion.....	78
Bibliographie	79
Annexes.....	81
Liste des figures	95
Liste des annexes	96
Table des matières.....	97
Document de communication	99

Liste des sigles

AB : Agriculture Biologique

ADEAR : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

AFP : Association Foncière Pastorale

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

AOP : Appellation d'Origine Protégée

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

EPST : Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique

GP : Groupement Pastoral

HCF : Hors Cadre Familial

HVE : Haute Valeur Environnementale

IGP : Indication Géographique Protégée

IBO : Interbio Occitanie

CRAO : Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie

INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement

NIMA : Non Issu du Monde Agricole

ODR : Observatoire du Développement Rural

PNR : Parc Naturel Régional

SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

SIQO : Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine

Introduction

Le stage effectué dans le cadre du Master 2 GEMO s'articule autour de la question de la coexistence et de la confrontation des exploitations en agriculture biologique et non-biologique à l'échelle du territoire de la Communauté de communes Conflent Canigó, situé en Conflent, dans les Pyrénées Orientales.

Ce stage, encadré à la fois par l'INRAE et la Communauté de communes Conflent Canigó s'inscrit dans le cadre du projet de recherche DEFIBIO qui s'intéresse aux dynamiques de l'Agriculture Biologique en Occitanie face aux nouveaux défis auxquels elle fait face (diminution de la consommation, ralentissement des conversions, augmentation des coûts de production, impact du changement climatique, etc.)

Dans le cadre du stage, il s'est agi de mener un travail de recherche sur la question de la coexistence bio / non-bio au sein du territoire du Conflent, zone géographique qui se caractérise par une forte croissance du secteur biologique depuis 2010, ainsi que par un large spectre de pratiques et de modèles agricoles. Ainsi, ce territoire offre-t-il un cas d'étude particulièrement pertinent pour analyser une diversité de dynamiques et d'interactions qui témoignent d'une grande variété de pratiques et de modèles à la fois bio et non-bio.

Dans le cadre de la thématique et de la zone d'étude choisie, nous centrerons notre étude sur la problématique suivante : Comment la coexistence des exploitations agricoles biologiques et non-biologiques dans le territoire du Conflent se caractérise-t-elle et quels sont ses enjeux sur les dynamiques agricoles contemporaines locales ?

Nous fixerons tout d'abord un cadre théorique répondant à la question abordée afin d'obtenir une vision globale et complète du traitement universitaire du sujet. Puis, nous poserons le cadre méthodologique qui a structuré le stage de recherche. Dans un troisième temps, nous présenterons les résultats obtenus en nous appuyant sur les entretiens menés. Nous proposerons dès lors une analyse des résultats et données obtenus au cours du stage. Enfin, nous discuterons des limites et perspectives de ce stage.

→ Ce mémoire n'étudie pas en particulier les questions liées au genre et au travail en agriculture et ce malgré toute la pertinence de cette perspective de notre question. C'est pourquoi dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes (notamment le terme « éleveur ») sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin. Cet usage a pour but de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

I. Contexte du stage

1.1. Présentation des structures encadrantes du stage

1.1.1. L'INRAE

L'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) est un Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST) résultant de la fusion en 2020 de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et de l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA). Ce rapprochement stratégique vise à créer une synergie entre les compétences en agronomie, alimentation et environnement, pour répondre aux grands défis contemporains. Il est aujourd'hui un acteur clé de la recherche publique en France.

L'INRAE se fixe pour principales missions de *'produire et diffuser des connaissances pour répondre aux enjeux de société'* et de *'mobiliser ces connaissances au service de l'innovation, de l'expertise et de l'appui aux politiques publique'*¹ (INRAE, 2024). Ses recherches se concentrent sur *'l'innovation dans les pratiques agricoles, l'amélioration de la qualité nutritionnelle des aliments, la protection de la biodiversité, ainsi que l'élaboration de politiques publiques efficaces et adaptées aux enjeux actuels'*² (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, 2023).

Pour atteindre ses objectifs, l'institut mène des projets de recherche interdisciplinaires en collaboration avec des partenaires académiques, industriels et institutionnels, tant au niveau national qu'international. Il contribue à des initiatives européennes et participe activement à des programmes de recherche mondiaux. L'institut met également un fort accent sur le transfert de technologie et la valorisation des innovations auprès des agriculteurs, des industries agroalimentaires et des décideurs politiques.

L'INRAE est organisé en dix-huit centres régionaux en France, regroupant quatorze départements scientifiques et deux cent soixante-douze unités de recherches. Ces unités s'organisent autour de projets de recherche et travaillent en partenariat avec d'autres acteurs et institutions scientifiques pour couvrir un large spectre de disciplines et de territoires. La gouvernance de l'INRAE repose sur un conseil d'administration et une direction générale, soutenus par des comités scientifiques et des commissions spécialisées.

Le budget de cet institut de recherche est d'environ 1 milliard d'euros par an. Il provient principalement de financements publics, complétés par des contrats de recherche et des partenariats industriels. Ces ressources permettent de soutenir une communauté de plus de 12 000 collaborateurs, dont des chercheurs, ingénieurs et techniciens, dédiés à la production de connaissances et d'innovations.

¹INRAE. (2024). Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement, <https://www.inrae.fr>

²Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. (2023). Présentation de l'INRAE. <https://agriculture.gouv.fr/inrae>

Grâce à ses travaux, l'INRAE joue un rôle crucial dans l'orientation des politiques agricoles et environnementales ainsi que dans l'adaptation des pratiques agricoles aux enjeux climatiques. Ses contributions scientifiques sont largement reconnues, faisant de l'institut un leader mondial dans ces domaines de compétence.

1.1.2. La communauté de communes Conflent Canigó

La Communauté de communes Conflent Canigó, située dans le département des Pyrénées Orientales en région Occitanie, regroupe 45 communes et environ 20 000 habitants. Créée en 2014 dans le but de renforcer la coopération entre les communes et de mieux coordonner les services locaux, elle s'engage à améliorer la qualité de vie et à dynamiser le territoire à travers une variété de projets.

Dirigée par un conseil communautaire composé de représentants élus des communes membres, la Communauté de Communes est organisée autour de commissions spécialisées qui supervisent la mise en œuvre des projets et assurent la coordination avec les partenaires régionaux et locaux. Ces commissions couvrent des domaines clés tels que l'aménagement du territoire, le développement économique et l'agriculture, afin de garantir une gestion efficace et intégrée.

Parmi ses actions majeures, on trouve la gestion des équipements culturels et sportifs, le développement de projets de mobilité durable, et la mise en œuvre de programmes pour la gestion des déchets et la préservation des ressources naturelles. La Communauté soutient également les entreprises locales et les initiatives touristiques, visant à valoriser le patrimoine naturel et culturel de la région, notamment le massif du Canigó, classé Grand Site de France. Depuis 2021, elle développe le Projet Alimentaire Territorial (PAT), centré sur cinq axes clés : la gestion du foncier et de l'irrigation, l'agroécologie, la restauration collective, la lutte contre le gaspillage alimentaire, ainsi que la question de la santé et de la précarité alimentaire. Ce projet illustre son engagement en faveur d'une agriculture durable et locale.

Avec un budget annuel d'environ 15 millions d'euros, financé par les contributions des communes membres, des subventions régionales et nationales ainsi que des recettes fiscales, la Communauté de Communes alloue ces ressources à la gestion des services publics, aux infrastructures, et aux initiatives locales.

La Communauté de Communes Conflent Canigó joue donc un rôle essentiel dans le développement de son territoire, faisant d'elle un acteur clé du dynamisme local du Conflent.

1.2. Contextualisation et présentation des missions de stage

Le stage effectué s'inscrit dans le cadre du projet de recherche DEFIBIO³, financé par le programme TETRAE (INRAE et Région Occitanie), qui réunit une vingtaine de chercheurs interdisciplinaires (agronomie, zootechnique, géographie, sociologie). Ce projet rassemble en son sein quatre laboratoires de recherche (UMR Agir, UMR Innovation, UE Maraîchage et US ODR) qui collaborent également avec une diversité d'acteurs socio-économiques tels que

³TETRAE. (2023). *Défibio*, <https://www.tetrae.fr/les-projets/defibio>

Interbio Occitanie, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) ou encore la Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie (CRAO).

Le projet DEFIBIO a vu le jour à une époque marquée par des changements rapides et significatifs dans le secteur biologique de la région. Entre 2015 et 2020, l'Occitanie a observé un doublement du nombre d'agriculteurs certifiés et d'entreprises bio, illustrant une forte croissance à tous les niveaux et transformant la région en un exemple de développement bio. Toutefois, cette transformation rapide a engendré des incertitudes, exacerbées par le changement climatique, impactant la disponibilité des ressources et l'équilibre entre l'offre et la demande. En 2021, une diminution de la consommation nationale et un ralentissement des conversions régionales ont accru les préoccupations concernant la durabilité du secteur, soulignant l'importance d'une réflexion et d'actions pour maintenir son développement.

Le projet de recherche s'articule autour de quatre volets thématiques

- VR1 : *'Connaître, analyser et accompagner la structuration de filières territorialisées'*⁴
- VR2 : *'Déterminer les conditions de développement de systèmes agricoles bio durables et résilients'*⁵
- VR3 : *'Caractériser les formes de coexistence et confrontation entre bio et non-bio et entre différentes formes de bio'*⁶
- VR4 : *'Identifier les leviers et les impacts de l'action publique sur l'agriculture biologique'*⁷

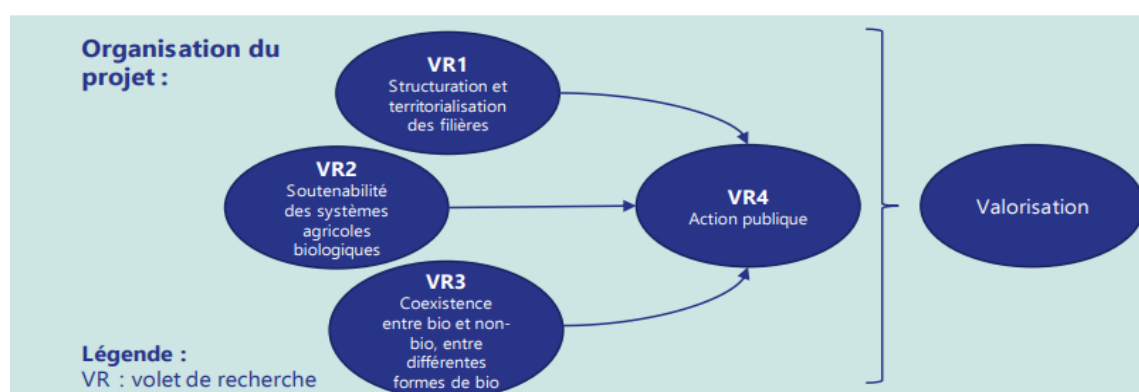


Figure 1 : Organisation du projet DEFIBIO, Source : <https://www.tetrae.fr/les-projets/defibio>

Le stage réalisé au cours des six derniers mois s'inscrit dans le cadre du VR3 sur la coexistence entre l'agriculture bio et non-bio. Les objectifs de ce volet de recherche s'articulent autour de trois questions centrales :

- Quels sont les effets de la coprésence de ces différentes démarches sur un même territoire ?
- Quels mécanismes de complémentarité et de concurrence ?
- Quelles logiques agronomiques, économiques et spatiales sous-tendent les formes de

⁴TETRAE. (2023). *Défibio*, <https://www.tetrae.fr/les-projets/defibio>

⁵Ibid.

⁶Ibid.

⁷Ibid.

coexistence?

Le stage est porté par l'UMR Innovation basé à Montpellier, au sein du département ACT qui s'intéresse aux interactions entre la société, les systèmes agri-alimentaires et les socio-écosystèmes. Il s'intéresse tout particulièrement à la question de la coexistence bio /non-bio au sein du territoire du Conflent dans les Pyrénées-Orientales. À travers des recherches bibliographies ainsi qu'une enquête sociale qualitative, le stagiaire doit être à même de proposer :

- Une analyse des trajectoires historiques de différenciation socio-économique et technique des exploitations.
- Une analyse des conditions et processus d'engagement dans des pratiques écologisées (bio et non-bio).
- Une analyse des interactions qui s'opèrent entre les agriculteurs , entre les agriculteurs et les autres parties prenantes des démarches d'écologisation (opérateurs économiques en aval des filières, acteurs publics...) afin de mettre en évidence les alliances, rapports de force et controverses.

Le stage a pour spécificité d'être co-construit avec la communauté de communes Conflent Canigó dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial qu'elle développe. C'est au sein de cette structure, à Prades, que la stagiaire est accueillie pour six mois.

Les résultats seront transmis au projet DEFIBIO et à ses partenaires ainsi qu'à la communauté de communes. En effet, comprendre les conditions de la coexistence et de la confrontation entre les exploitations bio et non bio permettra d'orienter les stratégies du développement agricole et territorial du Conflent.

Il s'agit dans un dernier temps de présenter et de caractériser la zone d'étude choisie, le Conflent, dans laquelle des dynamiques agricoles spécifiques se développent.

1.3. Présentation et caractérisation de la zone d'étude, le Conflent

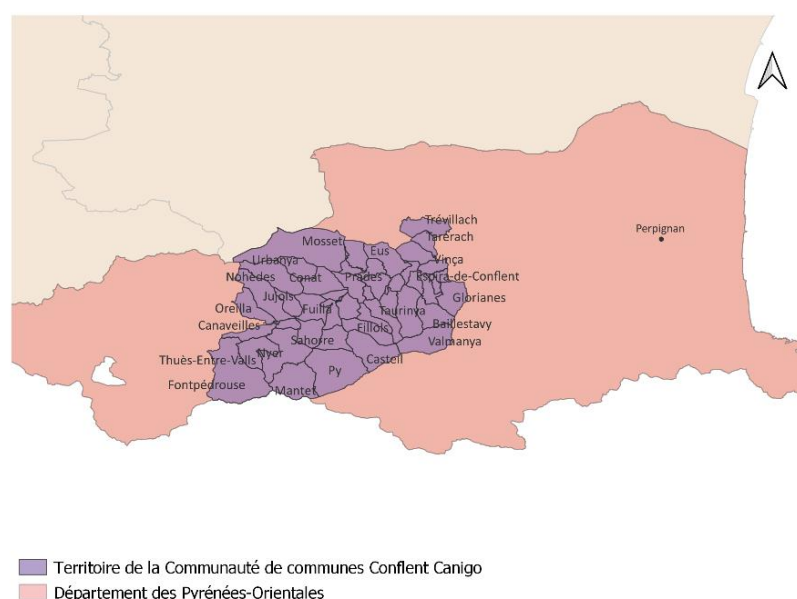


Figure 2 : Carte de localisation de la zone d'étude, le Conflent, Réalisation : J.Tomasini

Le Conflent se situe au sein du département des Pyrénées-Orientales. Il englobe le périmètre de la communauté de communes Conflent Canigo, englobant 45 communes à environ 50km à l'ouest de Perpignan. Il réunit sur 789⁸ km² environ 20.000 habitant.es. Ce territoire à dominante rurale s'organise autour de Prades, sa commune la plus peuplée (Sous-Préfecture des Pyrénées Orientales), où sont concentrés la majorité des services à la population. Il se divise principalement en deux pôles :

- le Bas Conflent avec Prades, qui concentre la majorité de la population et des services, principalement influencé par l'attractivité de la plaine du Roussillon et par la métropole de Perpignan.
- le Haut-Conflent, moins peuplé et proche des massifs montagneux du Capcir et de la Cerdagne.

De ce fait, le Conflent s'impose comme un territoire seuil assurant progressivement le passage de la plaine vers les territoires de montagne.⁹ Le point culminant de la région est le massif du Canigó, qui atteint 2 784 mètres d'altitude.

Le climat est méditerranéen montagnard, caractérisé par des étés chauds et secs, et des hivers froids et humides, souvent influencés par l'altitude. Depuis plusieurs années, le département des Pyrénées Orientales fait face à une sécheresse prolongée sans précédent. Depuis 2021, les précipitations annuelles ont chuté de façon marquée (245 mm en 2023 et 305 mm en 2022, contre une moyenne de 539,8 mm entre 1994 et 2020 selon Météo France), ce qui a des répercussions importantes sur diverses communes de la région, notamment en Conflent.

La région est traversée par le fleuve de la Têt et ses affluents, qui jouent notamment un rôle

⁸Communauté de communes Conflent Canigo. (N.A). *Le territoire*, <https://www.conflentcanigo.fr/territoire>

⁹Ibid

crucial dans l'irrigation des terres agricoles. En effet, le territoire s'organise principalement autour de la vallée du fleuve de la Têt qui prend sa source au Puig de la Cometa d'Espagne, près du Mont Carlit pour se déverser dans la Mer Méditerranée après avoir traversé le Conflent et le Roussillon, notamment Perpignan. Par ailleurs, les vallées des principaux affluents de la Têt constituent les principales vallées mitoyennes, où se concentrent des pôles de population secondaires telles que la vallée de la Llentilla, la vallée de la Castellane, la vallée de la Rotja ou bien celle du Cady.

Après avoir proposé une caractérisation des missions confiées, il convient de présenter le cadre théorique qui a régi le stage effectué.

II. Cadre théorique

Ce mémoire aborde la question de la coexistence et de la confrontation des modes agricoles bio et non-bio au sein du territoire du Conflent dans les Pyrénées Orientales. Une première étape de recherches bibliographiques nous a permis de dresser un état de l'art quant à la thématique proposée. Nous avons pu ainsi accéder à des fondements sémantiques et historiques sur le sujet. D'autre part, nous avons pu analyser l'avancée des recherches sur cette thématique et en mesurer les limites.

2.1. Modèles et régimes : l'importance de la sémantique utilisée dans le sujet d'étude

De nombreux articles et ouvrages universitaires, très divers, abordent les notions de "modèle" et de "régimes socioéconomiques et sociotechniques". Il s'agit de présenter ici les définitions récurrentes dans les travaux étudiés. La caractérisation de ces notions permet une meilleure compréhension des analyses proposées sur le sujet.

De manière générale, un modèle se définit comme un ensemble de "représentations abstraites, schématiques et simplifiées que des acteurs (chercheurs, conseillers agricoles, syndicalistes, élus politiques, etc) se font d'une réalité complexe" (Gasselin et al, 2021, p.17) Il convient d'ajouter qu'un modèle est souvent éloigné de la réalité socio-technique.

Nous retiendrons trois définitions essentielles de la notion de "modèle agricole et alimentaire". Il faut insister sur le fait que l'ensemble des significations sont mobilisées pour aborder la thématique.

Un modèle agricole et alimentaire peut être envisagé comme :

- "l'archétype d'une réalité observée aujourd'hui ou dans le passé afin de caractériser sa diversité et de faciliter sa compréhension pour une action transformative : régime, référentiel, style, système agricole..." (Gasselin et al, 2021, p.18)
- "un ensemble de normes pour l'action dans un processus de certification et d'évaluation" (Gasselin et al, 2021, p.18)
- "un futur désiré que des acteurs réclament" (Gasselin et al, 2021, p.18), ou "un projet que se donnent les collectifs d'acteurs pour orienter leur action vers un futur désiré" (Le Velly, 2017, p.38)

En règle générale, un régime est défini comme un "ensemble de dispositions légales ou réglementaires ou des pratiques qui régissent une institution, un établissement, une activité particulière." (CNRTL)

Au cours des lectures bibliographiques et au vu de la thématique étudiée, deux types de régime sont mobilisés. Il s'agit de les définir.

- Régime socio-technique : "Un régime sociotechnique renvoie à la convergence d'un

ensemble de règles d'action cohérentes entre elles et issues d'un processus d'interactions sociales autour des façons de produire et de consommer.”¹⁰

- Régime socio-économique : “relatif à la fois aux faits sociaux et aux faits économiques ; qui concerne les faits économiques dans leur rapport avec les faits sociaux.”¹¹

Pour bien mesurer les enjeux du sujet, il nous semble nécessaire de proposer une approche historique de la question au centre de ce stage.

2.2. Contextualisation historique du sujet d'étude (et des recherches autour de celui-ci)

2.2.1. Une Histoire des modèles agricoles français

Le paysage agricole français se caractérise, à la fin de la seconde guerre mondiale, par une agriculture “paysanne” et familiale. Au sortir de la guerre, la relance de l'économie française est un souhait politique fort impulsé par le Général Charles de Gaulle. Cette relance s'appuie notamment sur une modernisation agricole pour faire face à une demande alimentaire en croissance. Plusieurs lois ont alors été mises en place afin d'impulser ce processus de modernisation et de relance. Nous retenons tout particulièrement les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962 développées par le ministre de l'agriculture de l'époque, Edgar Pisani. Deux logiques sont ainsi progressivement développées au sein des politiques publiques : “l'augmentation de la productivité et la baisse des prix par unité de produit” (Baret, 2015, p.199). Dans le même temps, à l'échelle européenne, des politiques de modernisation agricole sont également portées tout particulièrement avec la naissance de la politique agricole commune (PAC). Cette dernière a pour objectif d'atteindre “l'autonomie alimentaire pour la Communauté”¹². A différentes échelles, des politiques productivistes ont émergé afin de répondre notamment à des impératifs de sécurité alimentaire.

Les décisions politiques mises en place en aval des filières agricoles vont entraîner des changements dans les modèles et les pratiques agricoles. Il convient de souligner l'importance des progrès techniques dans cette modernisation. C'est le développement de l'utilisation d'intrants chimiques, de la sélection génétique ou encore d'énergies fossiles (Gasselin et al, 2021) qui sont notamment soulignés. C'est l'apparition et la mise en place d'un modèle agricole productiviste qui va se généraliser. Le modèle productiviste est considéré comme “le seul et unique modèle possible pour nourrir la planète” (Baret, 2015). Nous souhaitons insister sur le fait que la globalisation productiviste n'est pas synonyme d'une uniformisation des modèles agricoles et alimentaires. En effet, au-delà du modèle productiviste, nous notons vers la fin du XXème siècle, la transformation de modèles agricoles anciens dits “paysans” ou

¹⁰M-B, Magrini. (2022, 11 Mars). *Régime sociotechnique*, [Régime sociotechnique : Dictionnaire d'agroécologie \(dicoagroecologie.fr\)](https://dicoagroecologie.fr)

¹¹Académie française. (NA). Socioéconomique, [socioéconomique | Dictionnaire de l'Académie française | 9e édition \(dictionnaire-academie.fr\)](https://dico.academie.fr)

¹²M.Maurice. (2022, 27 Novembre). *La modernisation de l'agriculture française après 1945*, [La modernisation de l'agriculture française après 1945 | Revue Histoire \(revue-histoire.fr\)](https://revue-histoire.fr)

le développement de nouveaux modèles agricoles et alimentaires. Les années 1990 marquent une étape importante dans la différenciation agricole. Nous constatons un développement important des critiques envers ce procédé d'industrialisation. Plusieurs limites sont évoquées par différents acteurs, limites qui sont dans leur majorité, des problématiques économiques, sociales, environnementales et sanitaires. En ce qui concerne la question environnementale, nous retenons la pollution des eaux due à l'utilisation d'intrants chimiques ou encore la diminution de la diversité génétique des cultures et des habitats en favorisant des monocultures. La modernisation de l'agriculture va venir "accentuer son impact sur les écosystèmes à l'échelle locale et globale" (Baret, 2015). La principale problématique socio-économique a trait à la compromission de la souveraineté alimentaire locale du fait d'une agriculture axée sur la production à grande échelle. Les critiques qui ont émané à cette époque vont permettre la "requalification positive" (Gasselin et al, 2021, p.23) des modèles dits "alternatifs" qui vont tenter de s'imposer face au système "conventionnel". Ce mouvement est notamment caractérisé par "un foisonnement d'initiatives individuelles et collectives" (Frayssignes et Al. 2021, p.2) qui vont mener à une pluralité de modèles agricoles dits "alternatifs" (agriculture biologique, agroécologie, circuits courts...). Pour qualifier ce développement, les recherches parlent d'un "quality turn" (Goodman, 2003) qui vise à proposer de nouveaux modèles agricoles pour contrer les problématiques qui ont émané du modèle productiviste.

Au cours de cette décennie, nous constatons par ailleurs le développement de projets de recherches sur ces différents modèles agricoles.

2.2.2. Le développement d'une pensée binaire entre modèle "conventionnel" et "alternatif" au sein des recherches scientifiques

Les années 1990 sont marquées par un renouveau interdisciplinaire dans les recherches sur les modèles agricoles. Les recherches sur la thématique vont progressivement s'articuler autour d'une pensée binaire qui oppose les modèles dits "conventionnels" et "alternatifs". C'est cette opposition qui va construire plusieurs courants de recherche aux Etats-Unis puis en Europe. Aux USA, les modèles agricoles alternatifs sont étudiés "au regard de leur capacité à contester les formes dominantes de production, de commercialisation et les rapports de classe, de genre, ou de race existant" (Le Velly, 2017, p.17). Une critique du système capitaliste est intrinsèque à ces séries de recherche. En Europe, la critique du capitalisme est moins forte. Cependant l'opposition normative entre modèle "conventionnel" et "alternatif" est centrale dans les recherches. Cette opposition est notamment développée afin de mettre en avant "la capacité de ces initiatives à répondre aux crises du paradigme de la modernisation agricole" (Le Velly, 2017, p.17). Plusieurs chercheurs vont émettre des critiques face à cette binarité peu conforme à la réalité de terrain et inviter "à dépasser des visions trop simplistes d'une opposition entre un modèle agro-industriel qui serait devenu hégémonique et des systèmes alternatifs qui le combattraient frontalement" (Galliano et al, 2017, p. 25). Le premier chercheur à être critique envers cette dichotomie est David Goodman

aux USA en 2003. Ces deux modèles pourraient ne pas être si séparés et opposés dans la réalité.

Il convient de souligner que par la suite une autre opposition va venir nourrir la critique au sein d'une nouvelle série de recherches. En effet, en tentant de s'extraire de la dichotomie précédente, une nouvelle opposition va émaner au sein de l'étude des systèmes alternatifs : les modèles dits "petits et alternatifs" opposés aux modèles "grands et conventionnels". Cette dichotomie va de pair notamment avec la conventionnalisation de l'agriculture biologique. L'agriculture biologique s'inscrit dans un processus d'institutionnalisation dès les années 1970 avec la loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980. Cette loi va marquer un tournant pour l'agriculture biologique avec "la mise en place de normes de qualités et les modalités de contrôles, enrichies au cours des années" (Le Roux, 2006, p.3). Les pratiques et les normes de l'agriculture biologique sont alors progressivement intégrées dans des réglementations officielles et des systèmes de certification en lien avec la croissance d'une demande de bio par les consommateurs. Plusieurs chercheurs vont alors proposer une analyse d'agriculture bio dite "conventionnelle" qui va récupérer le modèle économique et technique en le considérant comme un "marché complémentaire face au modèle dominant" (Poméon et al, 2015, p.2) critiqué par une partie de la population. Ils vont l'opposer à une agriculture bio dite "alternative" qui va inscrire ce modèle dans un projet alternatif face à une société productiviste.

Il faudra attendre le début des années 2010 pour voir l'apparition de nouvelles approches analytiques qui vont tenter de s'extraire de cette pensée binaire afin de caractériser le paysage agricole français à travers ses dynamiques et ses interactions.

2.3. Un renouveau dans les focales de recherche depuis 2010

C'est un intérêt pour les notions "d'hybridité" et "d'interaction" entre les différents modèles agricoles déjà identifiés auparavant qui va catalyser les recherches sur ce sujet de nos jours. Il s'agit dans cette partie, de caractériser les principales avancées de la recherche sur cette thématique.

2.3.1. Une caractérisation du paysage agricole français à travers les notions de "coexistence" et de "confrontation"

Depuis 2010, nous remarquons un changement de focale. Les chercheurs vont s'éloigner des typologies limitantes pour proposer une analyse axée sur la coexistence et la confrontation des différents modèles agricoles. La notion de "coexistence" est utilisée par un grand nombre de chercheurs qui travaillent sur cette thématique (Deléage, Sabin, 2012 / Galliano et al, 2017 / Gasselin et al, 2021). Il s'agit tout d'abord, de définir cette notion. Le terme "coexistence" provient du latin *coexistere* qui signifie "exister ensemble" (Gasselin et al, 2021, p. 20). A cette signification peut également être ajoutée la signification écologique qui désigne diverses "interactions entre les espèces d'un écosystème : symbiose, mutualisme,

commensalisme, neutralisme, parasitisme, etc.” (Gasselin et al, 2021,p.20). Il faut souligner que, pour les chercheurs, ces interactions ne sont pas toujours positives. L’introduction de la notion de “confrontation” dans le vocabulaire de recherche permet de souligner cette idée. En outre, il est nécessaire de comprendre le cadre analytique proposé à travers l’utilisation de ces deux notions. Trois formes de coexistence semblent être envisagées au sein des recherches actuelles : “une coexistence fonctionnaliste”, une autre “basée sur les relations de pouvoir” et enfin une coexistence proposée “dans une perspective de transition” (Gasselin, Hostiou, 2020, pp. 178-186). Il convient d’insister sur le fait que ces modèles sont parfois liés et qu’il existe une hybridité entre ces trois formes analysées. Étant donné la multiplicité des recherches autour de ces notions, nous avons pris appui sur quelques articles significatifs pour présenter ces trois analyses.

La coexistence dite “fonctionnaliste” met en avant la capacité des différents modèles agricoles à coexister de manière complémentaire, chaque modèle apportant des avantages spécifiques à l’ensemble du système alimentaire. Les chercheurs Y. Chiffolleau et al dans l’article *La coexistence de circuits d’approvisionnement dans l’alimentation d’une ville : un facteur de résilience ?* proposent une analyse centrée notamment sur cette perspective. ils se sont intéressé.es à “caractériser le système d’approvisionnement d’une ville et à analyser sa résilience” (Chiffolleau et al, 2020, p.2) et se sont intéressé.es à la ville de Montpellier. Leur analyse met en avant l’interconnectivité entre les circuits courts et longs ainsi qu’entre une diversité de marchés. En effet, l’étude “révèle la coexistence de trois marchés interconnectés”. (Chiffolleau et al, 2020, p.13). Ils “correspondent chacun à des types de produits, de fournisseurs, de flux, de circuits et de relations” (Chiffolleau et al, 2020, p.14). Ces trois marchés peuvent s’appuyer sur “les mêmes fournisseurs, les mêmes lieux de production ou d’échange” (Chiffolleau et al, 2020, p.19) et forment un système d’approvisionnement qui est interrelié. Par exemple, les trois types de marché sont rassemblés spatialement au sein du MIN de Montpellier dans le cadre de l’approvisionnement de tomates de la ville. Cet article met donc en lumière une complémentarité et des interactions entre les circuits courts et longs, la production locale et globale.

Une autre forme de coexistence envisagée est fondée sur “les relations de pouvoir” et reconnaît les asymétries de pouvoir entre les acteurs des systèmes agricoles et alimentaires, ce qui influe sur la manière dont les différents modèles coexistent. La chercheuse M. Samak dans *Quand la “bio” rebat les cartes de la représentation des agriculteurs . L’institutionnalisation de l’Agriculture Biologique dans les Alpes-Maritimes* (2013) propose une analyse orientée dans cette perspective. Cet article articule les notions de coexistence et de confrontation autour de la question de la représentation professionnelle et s’appuie sur une étude de cas dans le territoire des Alpes Maritimes, prenant comme postulat que la “représentation professionnelle des agriculteurs fait l’objet de luttes de pouvoirs entre organisations concurrentielles” (Samak, 2013, p.126). La FNSEA a été le syndicat majoritaire pendant une longue période. Cependant, un nouvel espace de représentation s’est progressivement créé sur le territoire et de nouvelles forces syndicales prennent progressivement leur place telles que la confédération paysanne, le MODEF ou la

coordination rurale. Nous constatons en même temps l'émergence d'autres espaces professionnels tels que les associations de promotion de l'agriculture biologique. La chercheuse s'est alors interrogée sur "les modalités et les enjeux de la représentation professionnelle des agriculteurs biologiques" (Samak, 2013, p.126). A travers une étude ethnographique, M. Samak émet l'hypothèse selon laquelle la promotion de l'agriculture biologique va venir "rebattre les cartes" (Samak, 2012, p.130) de la représentation agricole. Le développement de politiques publiques promouvant l'AB va redonner une place aux associations promouvant l'AB, souvent marginalisées auparavant. Ce qui nous intéresse tout particulièrement, ce sont les dissensions grandissantes entre les différentes instances de représentation pour donner suite à ces transformations qui témoignent d'une confrontation des filières en amont. En effet, l'institutionnalisation de l'AB a notamment créé une nouvelle compétition pour la "captation de financements" (Samak, 2012, p.146). Cependant, la chercheuse souligne que la lutte "reste une lutte à armes inégales" (Samak, 2012, p.147) et qu'il "ne faudrait pas surévaluer la capacité du groupement des agriculteurs biologiques à s'imposer" (Samak, 2012, p.147). Cet article s'intéresse alors aux interactions entre différents modèles de représentation. Il souligne l'asymétrie de la force de décision des différents modèles. Bien que la représentation professionnelle agricole ait tendance à s'hétérogénéiser, les configurations territoriales restent tout de même majoritairement contrôlées par les syndicats "traditionnels". Cela va ainsi induire une relation asymétrique au sein d'un territoire entre différentes forces agricoles et influencer sur la coexistence entre celles-ci.

La troisième forme de coexistence quant à elle, est présentée "dans une perspective de transition". C. Lamine dans l'article *Changer de système : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux* (2012) propose cette perspective d'analyse. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans une prochaine partie centrée sur la notion de "transition".

Enfin, il faut souligner qu'un panel de chercheurs se sont regroupés afin de centraliser les études réalisées sur la notion de "coexistence" dans le cadre de cette thématique. L'ouvrage *Coexistence et Confrontation Des Modèles Agricoles et Alimentaires : Un Nouveau Paradigme Du Développement Territorial ?* publié en 2021 propose un cadre analytique complexe et large. Avant tout, il s'agit de caractériser une situation de coexistence avant d'exprimer plusieurs dimensions d'analyse. Pour comprendre une "situation de coexistence" des modèles agricoles et alimentaires, il est essentiel d'abord d'identifier les "acteurs" ou les "systèmes" impliqués et les cadres d'interaction ou "scènes" associés. Il est également fondamental d'examiner comment ces acteurs interagissent et quels sont les "objets" autour desquels ces interactions se déroulent.

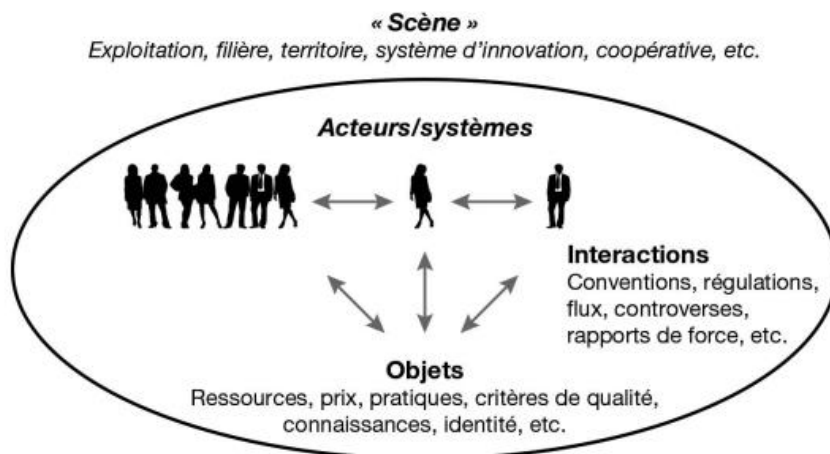


Figure 3 : Schéma de la théorie de la coexistence, Source : Gasselin et al, 2021

L'ouvrage reconnaît "des hybridations entre modèles agricoles et alimentaires qui combinent de façon différenciée des modes de production, de commercialisation ou de consommation, des relations de pouvoir entre différents types d'acteurs ou des interactions avec de nouveaux acteurs" (Gasselin et al, 2021, p.190) sous l'angle de quatre dimensions : diversification / spécialisation, innovation, adaptation et transitions. Celles-ci "sont considérées à la fois comme le facteur et comme le produit des dynamiques à l'œuvre par la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires" (Gasselin et al, 2021, p.25). La première dimension d'analyse de la coexistence tient à l'opposition entre diversification et spécialisation. Les chercheurs posent les interrogations suivantes : "Quelles sont les tensions entre la spécialisation (productive et/ ou espace) et la diversification ?" (Gasselin et al, 2021, p.25). Il convient de définir ces deux notions. La spécialisation est définie "par le fait que la grande majorité des systèmes de production et de valorisation des produits s'inscrivent dans un même modèle de développement" (Gasselin et al, 2021, p.41). La diversification, quant à elle, "renvoie à la présence d'une pluralité de systèmes s'inscrivant dans des modèles de développement aux orientations différentes" (Gasselin et al, 2021, p.41). Les chercheurs rappellent que cette dimension est souvent pensée comme une opposition binaire entre deux modèles et très peu sous l'angle de la coexistence. Il s'agit donc de proposer en prenant en compte cette dimension une nouvelle analyse des différents modèles agricoles à travers leurs interactions.

La coexistence est aussi envisagée sous l'angle de "l'innovation". Ce concept apparaît au XXème siècle et se définit comme "un processus technique et/ou organisationnel par lequel une nouveauté s'invente, se construit, se conceptualise, que des acteurs s'approprient et transforment, ce qui interroge d'emblée les déterminants et les trajectoires de ce processus" (Temple et al, 2018). Le principe d'innovation peut être envisagé dans différentes perspectives. L'innovation peut tout d'abord être perçue comme un cadre pour caractériser les transitions sociotechniques. Nous traiterons de cet axe dans une autre partie. Elle peut aussi être envisagée comme "un fait inscrit dans le territoire, conçu comme un espace géographique approprié, organisé, géré, vécu et représenté par un groupe social. Elle se décline d'une part en innovation territoriale et d'autre part en innovation sociale" (Gasselin,

2021, p.94). Deux hypothèses sont alors formulées et validées : “l’innovation modifie les conditions de la coexistence” et “les configurations de coexistence (...) influencent l’innovation” (Gasselin, 2021, p.95). Les innovations au sein d’un territoire permettent donc de proposer une nouvelle perspective de recherche sur les situations de coexistence.

Par ailleurs, c’est la question du processus d’adaptation qui est proposé comme troisième dimension d’analyse de la coexistence. Les situations de coexistence et de confrontation “obligent les formes d’organisations territoriales à s’adapter à des dynamiques continues ou à des changements discontinus, contribuant ainsi à transformer le monde” (Lardon, 2021, p.133). Face à une diversité de crises, il s’agit de comprendre quels processus d’adaptation sont au cœur d’un territoire. Dans leur ouvrage, les chercheurs affirment que “la coexistence des modèles agricoles et alimentaires confère des capacités d’adaptation aux territoires et aux systèmes qui les composent, du fait de leurs interactions”(Gasselin et al, 2021, p.185). Le cadre analytique de la coexistence permet de révéler et d’inventer de nouveaux modèles plus résilients face à une large typologie de crises.

Enfin, c’est le concept de transition qui détermine une quatrième dimension d’analyse. Nous centrerons notre propos tout particulièrement sur cette thématique dans une seconde partie.

2.3.2. Qualifier les phénomènes de transition au sein des territoires : l’importance du choix de l’échelle de travail

Il nous a semblé essentiel de centrer notre attention sur le concept de transition à travers l’analyse des situations de coexistence et de confrontation au vu des caractéristiques agricoles du territoire étudié au cours du stage. Cette dimension de l’analyse de la coexistence mobilise une diversité de concepts et de cadres analytiques antérieurs qu’il s’agit d’étudier. Le concept de “transition” est défini comme “un processus au cours duquel un système complexe passe d’un état d’équilibre dynamique à un autre. Ce concept suppose la présence d’un horizon souhaité, la transition vers un développement durable” (Gasselin et al, 2021, p.270). Par ailleurs, la caractérisation du concept de transition est intimement liée au concept d’innovation. Un des angles d’analyse de l’innovation s’articule autour des transitions sociotechniques à travers le cadre d’analyse de la “multilevel perspective” (Geels, Schot, 2007). Ce cadre d’analyse propose de considérer la transition comme “le résultat des interactions entre plusieurs niveaux : paysage sociotechnique, régime sociotechnique et niche” (Geels, Schot, 2007, p.1). Il convient de présenter cette théorie souvent mobilisée dans les recherches sur les modèles agricoles. La “multi level perspective” propose trois niveaux clés d’analyse. Tout d’abord, il s’agit du “paysage sociotechnique” qui est défini comme “un environnement exogène qui échappe à l’influence directe des actions du gouvernement et du régime” (Geels, Schot, 2007, p.3). Il désigne un ensemble de facteurs structurants tels que les tendances économiques, les changements démographiques, etc, qui vont influencer sur les transitions sociotechniques. D’autre part, les chercheurs présentent un deuxième axe : celui du “régime” qui se définit comme “un ensemble cohérent de pratiques, de techniques et de

règles sociales” (Gasselin et al, 2020, p.274) tels que des modèles de consommation ou des normes institutionnelles. Les régimes sont caractérisés par leur stabilité et leur résistance au changement en raison de l'interdépendance de la multiplicité et de la diversité des cadres qui les sous-tendent. Enfin, le dernier niveau d'analyse est celui des “niches” qui caractérisent des espaces où de nouvelles technologies, pratiques ou idées peuvent émerger et se développer en dehors des régimes établis. “Les niches agissent comme des chambres d'incubation qui protègent les innovations contre la compétitivité du marché conventionnel.” (Geels, Schot, 2007, p.2). La MLP analyse donc la manière dont les interactions entre ces trois niveaux peuvent influencer les transitions sociotechniques. Par exemple, les innovations émergentes dans les niches peuvent perturber les régimes établis, créant ainsi des opportunités pour des changements plus profonds. Les chercheurs proposent donc un cadre analytique à travers la superposition et l'interaction entre différentes “échelles”.

D'autres chercheurs abordent le sujet de la transition à travers un cadre analytique similaire. Nous pensons notamment à P. Kivimaa et F. Kern dans *Creative destruction or mere niche support?* qui ont centré leur propos tout particulièrement sur l'articulation entre “niches” et “paysage sociotechnique”. Ils proposent un cadre conceptuel permettant de concevoir des politiques d'innovation efficaces pour la durabilité des transitions, en mettant l'accent sur la nécessité d'une diversité de politiques publiques qui favorisent à la fois la “creative destruction” (Kivimaa et Kern, 2016) et la protection des “niches” émergentes. La “creative destruction” est définie comme “un processus dans lequel de nouvelles innovations perturbent et remplacent les anciennes structures, ce qui peut entraîner à la fois des bénéfices et des perturbations” (Kivimaa et Kern, 2016,). Afin de favoriser les transitions, il s'agit donc ainsi d'interrelier ces différents “niveaux” en mettant en place des politiques publiques qui favorisent le développement d'innovations et qui, en même temps, déstabilisent les modèles agricoles et alimentaires déjà en place.

Cependant, il faut souligner que la dimension spatiale est souvent délaissée ou mal mobilisée dans le cadre de cette théorie. (Loudiyi et Cerdan, 2021, p.225) : “Les niveaux (niche, régime et paysage) sont souvent implicitement confondus avec des frontières territoriales spécifiques” (Loudiyi et Cerdan, 2021, p.229). Étant donné que ces trois clés d'analyse sont perçues comme différentes échelles, les différenciations territoriales et les interactions complexes entre les acteurs à différentes échelles sont négligées. En effet, l'approche MLP a été critiquée pour son manque de sensibilité aux facteurs géographiques et aux jeux de pouvoir entre les acteurs. De nouvelles perspectives sur les dynamiques de transition proposent de se centrer sur “l'ancrage socio-spatial des transitions, la prise en compte du multi-échelle et celle des relations de pouvoir” (Loudiyi et Cerdan, 2021, pp.229-230).

La chercheuse Claire Lamine dans l'article « *Changer de système* » : *une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux*, met en avant l'intérêt d'une analyse des transitions sociotechniques à l'échelle d'un système agri-alimentaire. Elle s'intéresse dans cet article aux transitions en AB en Ardèche et dans la vallée de la Drôme. Elle tend à démontrer “l'importance de l'engagement de l'ensemble des acteurs du système agri-alimentaire territorial” (Lamine, 2012, p.16) dans ces transitions. Le système

agri-alimentaire territorial est défini comme un système qui englobe “non seulement les acteurs locaux des filières de production, de transformation, de distribution, mais aussi le conseil technique, les politiques territoriales ou territorialisées, les consommateurs et la société civile” (Lamine, 2012, p.6). Il convient d’ajouter que ce système “n’est évidemment pas clos sur un territoire”. (Lamine, 2012, p.6). Deux résultats nous intéressent tout particulièrement. Tout d’abord, la chercheuse affirme qu’il faut éviter d’opposer “les acteurs dominants et les acteurs alternatifs (ou de niche)” (Lamine, 2012, p.16). En effet, l’étude de “dispositifs hybrides prometteurs” (Lamine, 2012,p.16) entre ces différents acteurs. Il existe donc un mélange entre les modèles conventionnels et alternatifs au sein de ces transitions. D’autre part, Claire Lamine affirme que ces transitions sont caractéristiques d’initiatives à la fois dites “top down” et “bottom up”. Elles émanent à la fois des collectivités locales, de la société civile et du monde agricole. Il semble donc nécessaire, selon la chercheuse, de travailler sur les interactions entre une pluralité d’acteurs à l’échelle d’un système agri-alimentaire afin de proposer une analyse complexe de la coexistence.

Au-delà de la dimension spatiale, il s’agit de s’intéresser également au développement des analyses socio-économiques dans les études sur les modèles agricoles et alimentaires.

2.3.3. Une prise en compte progressive des focales socioéconomiques dans les recherches sur la thématique

Ce renouveau dans les recherches sur cette thématique propose une approche interdisciplinaire tentant de s’éloigner d’une analyse technique qui délaisse les aspects socio-économiques. En effet, une focale socio-économique tente d’être liée à des analyses agronomiques et zootechniques. C’est sur l’aspect pluridisciplinaire des analyses de situations de coexistence qu’il s’agit d’insister.

Plusieurs chercheur.es vont venir proposer une analyse qui prend en compte l’hétérogénéité des systèmes de valeur / des cadres cognitifs de chacun . Sans pour autant proposer une analyse déterministe et monocentrique, les cadres cognitifs sont proposés comme des clés de compréhension et d’analyse à ne pas délaissier à la fois dans les trajectoires individuelles et collectives.

Cet axe d’analyse apparaît dans les travaux des chercheurs B. Thareau, C. Pailleux et G. Anzalone au sein de l’article *Quand l’ouverture sociale fait bouger les lignes. Une pluralité de figures agro-écologiques analysée par les trajectoires socioprofessionnelles des agriculteurs* . Ils se sont centrés sur les conceptions agroécologiques et les trajectoires socioprofessionnelles des agriculteurs. Leur hypothèse est qu’il faut “envisager les dynamiques de construction des conceptions du métier (d’agriculteur en agroécologie) comme des processus qui s’opèrent dans le temps et dans le cadre d’interactions avec des pairs et d’autres catégories d’acteurs” (Thareau et al, 2020, p.3) s’appuyant notamment sur la définition de Pierre Bourdieu des trajectoires socio-professionnelles : “successions de relations sociales prises dans leurs perspectives à la fois diachronique et synchronique” (Bourdieu, 1986). Les chercheurs affirment qu’il existe une diversité des conceptions au sein

de la population agricole et proposent quatre “idéaux-types” d’agriculteurs. Cette typologie est le témoin de l’impact à la fois des contraintes économiques et techniques, des projets et des dynamiques collectives sur les trajectoires socio-professionnelles. L’idéal-type du “gestionnaire d’espaces naturels” (Thareau et al, 2020, p.7) en est l’exemple parfait. Il.elle se caractérise par une “volonté de conserver la diversité du patrimoine génétique sur sa ferme” et par “un désir de se positionner comme un membre en retrait de l’écosystème auquel il appartient” (Thareau et al, 2020, p.7). Sa conception de l’agroécologie s’inscrit dans un cadre cognitif marqué à la fois par ses expériences individuelles passées et des dynamiques collectives auxquelles il participe. En effet, cet idéal-type a souvent eu des expériences professionnelles dans des associations de protection de la biodiversité et en lien étroit avec des acteurs non-agricoles notamment dits “environnementalistes” (Thareau et al, 2020, p.9). Il est également en contact avec les élus locaux et les consommateurs qui vont favoriser son installation. C’est la variété d’acteurs que l’agriculteur côtoie qui va avoir un impact sur sa trajectoire socio-professionnelle. Les dynamiques individuelles ne peuvent donc être dissociées de dynamiques collectives. Cette analyse propose donc une coexistence entre un panel de personnes plus hétérogène qu’entre seulement deux modèles agricoles et alimentaires. Elle inclut également des acteurs en amont ou en aval des filières.

Le sociologue Ronan Le Velly mobilise des concepts similaires dans son analyse des situations de coexistence et de confrontation tout en ajoutant un prisme économique. Il propose “un cadre d’analyse centré sur les activités de régulation et le projet” (Le Velly, 2017, p.25). Il fait l’hypothèse que “les phénomènes marchands et organisationnels peuvent être étudiés à travers un cadre d’analyse commun” (Le Velly, 2017, p.25) et “que la sociologie de l’action organisée et la sociologie des médiations marchandes mettent l’accent sur des mécanismes semblables et qu’elles peuvent être couplées pour l’élaboration d’un cadre d’analyse unique” (Le Velly, 2017, p.25). Les activités de régulation sont définies comme des activités “qui contribuent à constituer le collectif et à régler les rapports en son sein” (Le Velly, Bréchet, 2011, p.482). Il ajoute que “la capacité d’action est le fruit de ce qui établit les activités de régulation” (Le Velly, 2017, p.27). Le sociologue mobilise également les notions de régulation de contrôle comme “l’activité des groupes en position d’organiser le travail” (Le Velly, 2017, p.28) et de régulation autonome comme “l’activité des groupes sujets de cette prescription” (Le Velly, 2017, p.28). Enfin, il utilise la notion de “projet” pour caractériser “les raisons et les finalités qu’un collectif se donne pour justifier son existence et pour orienter son action” (Le Velly, 2017, p.32). Il propose une analyse des dynamiques d’organisation autour de la mobilisation du concept de “triangle de l’action” (Segrestin, 2004) dont “deux pôles expriment la tension entre régulation de contrôle et régulation autonome et dont le troisième souligne le rôle des idées, projets définis par les acteurs”. (Le Velly, 2017, p.30).

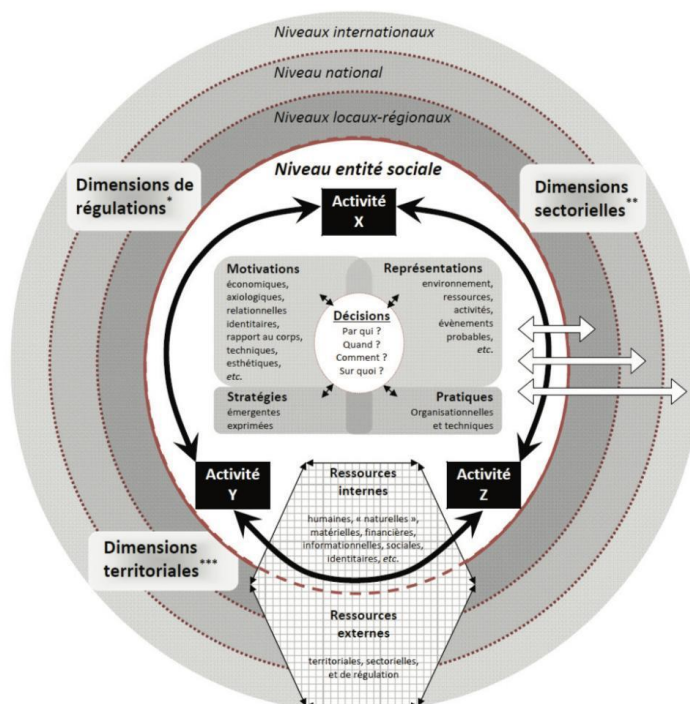
La chercheuse Claire Lamine, quant à elle, oriente son analyse de la coexistence en partie sur les systèmes de valeur à travers le cas des transitions écologiques du système alimentaire en Ardèche Méridionale (Lamine, 2021). La chercheuse souhaitait dégager des logiques d’évolution des exploitations, sous-tendues par des modalités spécifiques d’interactions” (Lamine, 2021, p.244). Elle retrace les trajectoires individuelles d’agriculteurs engagé.es dans

un projet de transition en agriculture biologique. Ces trajectoires démontrent une hybridité entre modèle conventionnel et alternatif. Deux aspects nous intéressent tout particulièrement dans le cadre de notre sujet. Tout d’abord, ce travail témoigne encore de l’importance des dynamiques collectives (au sein des processus de production et commercialisation) dans les trajectoires individuelles des agriculteurs. Il convient d’ajouter que ces dynamiques collectives transcendent la dichotomie entre modèle conventionnel et alternatif et touchent une pluralité d’acteurs à une large échelle. Nous souhaitons également ajouter que ces trajectoires individuelles semblent être façonnées par des contraintes économiques importantes. En effet, nous pensons à “la combinaison de circuits courts et de circuits longs afin d’atteindre une meilleure viabilité” (Lamine, 2021, p.242) ou encore à la diversification “d’un système de production et de commercialisation pour pérenniser leur exploitation” (Lamine, 2021, p.243). Les trajectoires identifiées se regroupent autour du même enjeu : la viabilité de l’exploitation. Ces caractéristiques économiques doivent ainsi être prises en compte. Par ailleurs, à travers ces contraintes, la chercheuse témoigne de nouvelles interactions incluant une diversité d’acteurs en fonction des modes de fonctionnement mis en œuvre.

Bien qu’il existe des variantes entre ces différentes analyses, il convient de retenir que les situations de coexistence et de confrontation sont caractéristiques d’interactions marquées par une dichotomie entre “projets” et contraintes économiques. Marquantes dans les trajectoires individuelles, ces interactions sont notamment le fruit de dynamiques collectives à une plus large échelle.

Les analyses précédentes soulignent l’importance des dimensions socio-économiques et des dynamiques collectives dans la compréhension des modèles agricoles. Pour approfondir cette perspective, il est crucial d’explorer la notion de “système d’activité”, qui permet de saisir les interactions complexes au sein des dynamiques agricoles et territoriales.

2.3.4. La notion de système d'activité



- Dimensions de régulations*** : Politiques, dispositifs de soutien et de normes publics et privés (règles, institutions, outils, etc.), gouvernance, rapports de force, etc.
- Dimensions sectorielles**** : Acteurs de la chaîne de valeur et des professions, marchés, régulations prix, acteurs et règles de la certification, etc.
- Dimensions territoriales***** : Identité (histoire, culture, patrimoine, limites, nom, etc.), organisation sociale et politique (coopératives, syndicats, collectivités locales, etc.), dimensions matérielles (conditions biophysiques et aménagement), organisation réticulaire (biens, personnes, services, argent, savoirs), projet d'une société sur son espace, etc.

Figure 4 : *Schéma du système d'activité*, Source : Gasselin, Vaillant et Bathfield, 2007

Conceptualisée par Paul et al en 1994, la notion de “système d’activité”, souvent invisibiliser par l’hégémonie de la théorie des Sustainable Rural Livelihoods (SRL), est mobilisée par les chercheurs Pierre Gasselin, Michel Vaillant et Benjamin Bathfield en 2007. Ce concept se définit comme “un ensemble de dynamiques et structures d’activités en interaction mises en œuvre par une entité sociale donnée en mobilisant des ressources disponibles dans un environnement écologique et social donné” (Gasselin, Vaillant et Bathfield, 2007, p.106).

L’intention des chercheurs était de proposer un cadre analytique qui tente de considérer les activités agricoles non seulement comme des tâches isolées mais aussi comme des éléments interconnectés au sein d’un système plus large. Ils travaillent sur la pluralité des activités d’une entité sociale en s’éloignant d’une vision agricole-centrée qui ne permettrait pas de comprendre la réalité complexe d’un acteur. Ce cadre analytique est fondé sur une grande diversité de travaux scientifiques réalisés auparavant. Face à la pluralité des fondements, nous souhaitons présenter les principaux positionnements théoriques du système d’activité. Tout d’abord, la combinaison d’activités est perçue dans une perspective systémique qui va conduire “à expliciter ses propriétés émergentes (la combinaison d’activités est plus que la

simple sommes des activités) et à examiner avec attention les interactions (entre les activités, mais aussi entre les ressources mobilisées et entre le système et son environnement)” (Gasselin, Vaillant et Bathfield, 2007, p.103). Un document de travail interne à l’INRAE propose une caractérisation des interactions internes au système d’activité entre les différentes activités menées par l’entité sociale. Ces interactions sont définies comme des ‘relations fonctionnelles entre sous-systèmes qui contribuent à fonder la cohérence globale du système d’activité’. Celles-ci ne sont ni exclusives, ni systématiques ni exhaustives. Il s’agit ici de présenter les principales interactions :

- Une *interaction produit* qui traduit ‘l’existence d’un flux de matière entre une activité « amont » qui fournit un intrant ou la matière première à une autre activité « aval »’ (document de travail, INRAE)
- Une *interaction ressource* autour de ‘la mobilisation d’une même ressource en quantité limitée par plusieurs activités du système. Cette interaction « ressource » peut être déclinée pour chacune des cinq catégories de ressources qui permettent la mise en œuvre du système (ressources « naturelles », physique, financières, humaines, sociales)’. On distinguera notamment :
 - Interactions capital humain
 - les interactions travail en examinant en particulier ‘la répartition des tâches des différentes activités dans le temps, au sein de l’entité sociale et la priorité accordée aux opérations élémentaires simultanées’ (document de travail, INRAE)
 - les interactions compétence où ‘le savoir et le savoir-faire mobilisés dans une activité renforcent ou permettent la mise en œuvre d’une autre activité’ (document de travail, INRAE)
 - Interactions capital physique : ‘Les situations où deux activités mobilisent le même moyen de production dont la durée de vie est pluriannuelle’ (document de travail, INRAE)
 - Interactions capital naturel
 - les interactions foncier où ‘l’existence d’une activité (1) permet de développer une autre activité liée aux terrains utilisés (exemple : développement d’une activité immobilière ou de gîtes sur des parcelles devenues constructibles) ou (2) entre en concurrence en termes de surface avec une autre activité du système’ (document de travail, INRAE)
 - les interactions irrigation entre ‘deux activités demandeuses en eau lorsque les droits d’irrigation sont limités et simultanés’ (document de travail, INRAE)
 - les interactions capital social, notamment lorsque ‘deux activités sont liées par les relations sociales que l’une des activités (ou les deux) suppose ou permet’ (document de travail, INRAE)
- Une interaction patrimoniale s’observe ‘lorsque la mise en œuvre simultanée de plusieurs activités fonde ou s’organise autour d’une valeur de patrimoine immatériel (paysage, races et variétés locales, patrimoine culturel et symbolique, patrimoine bâti,

patrimoine culinaire, etc.) ou de combinaisons héritées du passé régional' (document de travail, INRAE)

- Une interaction temporelle est à l'œuvre lorsque 'l'existence ou l'organisation d'une activité à un moment donné, et les pratiques associées sont conditionnées par une perspective d'évolution du système d'activité, qui anticipe un changement à venir' (document de travail, INRAE)
- Une interaction revenu s'observe lorsque deux ou plusieurs activités contribuent au revenu total disponible pour l'entité sociale' (document de travail, INRAE)

Par ailleurs, un regard particulier est porté sur l'entité sociale étudiée puisqu'elle est considérée comme étant dotée d'une "polyrationalité, d'une subjectivité et d'une intentionnalité" (Gasselin, Vaillant et Bathfield, 2007, p.103). Enfin, il s'agit de montrer que le cadre analytique du système d'activité est construit sur une démarche empirique centrale dans l'analyse.

Un système d'activité s'articule autour de plusieurs aspects / notions qu'il convient d'expliquer. Tout d'abord, il est important de souligner que toutes ces notions doivent être définies en fonction de la question de recherche et du contexte étudiés dans le cadre d'un travail scientifique. L'analyse s'articule autour d'une entité sociale, qu'elle soit individuelle ou collective, "qui prend l'initiative des activités considérées et qui contribue à les mettre en œuvre, les gère et en tire un avantage". C'est à travers cette entité, que le chercheur va tenter de saisir une réalité complexe qui lui permettra de répondre à sa question de recherche. L'entité sociale va être intrinsèque à un environnement considéré comme "un contexte qui définit des opportunités, des atouts, des menaces et des contraintes" (Gasselin, Vaillant et Bathfield, 2007, p.107) ainsi qu' "un coproduit de l'entité sociale considéré et de ses activités" (Gasselin, Vaillant et Bathfield, 2007, p.107). Cet environnement s'organise autour de trois dimensions principales :

- les dimensions de régulation - "politiques, dispositifs de soutien et de normes publics et privés"- (Gasselin, Vaillant et Bathfield, 2007, p.108)
- les dimensions sectorielles - "acteurs de la chaîne de valeur et des professions, marchés, régulation des prix ou encore règles de certification"- (Gasselin, Vaillant et Bathfield, 2007, p.108)
- les dimensions territoriales - "identité, organisation sociale et politique, dimensions matérielles, organisation réticulaire, projet d'une société sur son espace" - (Gasselin, Vaillant et Bathfield, 2007, p.108)

Au-delà de ce type d'interactions, il convient également de s'intéresser aux activités menées par l'entité sociale étudiée. En mobilisant les travaux d'Hannah Arendt, les chercheurs proposent de définir une activité comme quelque chose qui implique une prise de décision et des régulations. De plus, l'activité exprime "une forme de régularité qui n'est pas contradictoire avec son caractère fortement dynamique" (Gasselin, Vaillant et Bathfield, 2007, p.109). Ses activités sont intimement liées au registre de motivations : "la combinaison d'activités par une entité sociale implique un équilibre ou une mise en tension entre plusieurs

motivations, aussi qualifiés de ‘rationalités subjectives’ (Gasselin, Vaillant et Bathfield, 2007, p.109). En mobilisant plusieurs auteurs, les chercheurs affirment qu’un agriculteur ne s’attèle pas à une activité toujours pour ses capacités de production : “Le travail ne sert pas qu’à produire et à gagner de l’argent, il permet de se sentir vivant, de se construire en tant qu’Homme” (Fiorelli et al, 2010). Le registre des représentations est également important dans ces activités puisque l’entité sociale étudiée va prendre des décisions en fonction de conceptions qui lui sont propres et qui s’éloignent d’une pensée objective et neutre. Ces deux notions couplées sont centrales dans le processus décisionnel. Les synergies et les tensions notamment entre les différentes motivations vont “permettre de comprendre les décisions, les arbitrages, les compromis, les choix d’activité et leur dimensionnement, les pratiques techniques et organisationnelles” (Gasselin, Vaillant et Bathfield, 2007, p.113). Nous notons sept motivations principales : économique, axiologique, relationnelle, identitaire, de l’engagement du corps, technique, et esthétique. Il est nécessaire de justifier les motivations étudiées au cours d’une étude et de les faire correspondre avec des échelles spatiales et temporelles d’analyse en accord. Ce sont les tensions et les synergies à la fois entre les représentations et entre les motivations qui vont mener l’entité sociale à prendre une décision et définir une ou plusieurs stratégies. Ces stratégies peuvent être délibérées ou émergentes. Afin de définir ces stratégies, l’entité sociale va s’appuyer sur des ressources dites “externes” ou “internes”, définies comme étant “variables dans le temps en interaction, inégalement mobilisées selon l’activité considérée et rarement substituables”(Gasselin, Vaillant et Bathfield, 2007, p.114). Les ressources dites “internes” dépendent “principalement de l’entité sociale” (Gasselin, Vaillant et Bathfield, 2007, p.114) qu’elles soient humaines, matérielles, financières, identitaires, etc. alors que celles dites “externes” forment “les conditions d’exercice des activités” (Gasselin, Vaillant et Bathfield, 2007, p.114) qu’elles soient dites “territoriales”, “sectorielles” ou “de régulation”. Par ailleurs, Il est nécessaire d’insister sur le fait que ce cadre d’analyse “oblige à prêter une attention toute particulière aux interactions qui le traversent” (Gasselin, Vaillant et Bathfield, 2007, p.114). On pense aux interactions entre activités ou entre les éléments de prise de décision. Ce cadre analytique permet également de traiter la question d’étude sous l’angle d’une analyse spatiale grâce à l’imbrication d’échelles qu’elle propose en son sein. Enfin, ces ressources ont également été caractérisées différemment sous le prisme de la transition agroécologique. Les chercheurs Pierre Gasselin et Marc Moraine se sont intéressés à la problématique suivante : “Quelles sont les modalités d’accès et de gestion des ressources entre exploitations favorables à la transition agroécologique?”(Moraine et Gasselin, 2020). Ils proposent de diviser les ressources en quatre catégories :

- ‘ressources naturelles : terres, eau, variétés, races, écosystèmes...
- ressources techniques : équipement, intrants...
- ressources cognitives: conseil, recherche, groupes d’échange...
- ressources socio-économiques : débouchés, niche commerciale, subventions publiques, capital financier...’ (Moraine et Gasselin, 2020)

Ils proposent six axes pour caractériser la coexistence sous le prisme des modalités d’accès et

de gestion collective de ces ressources :

- 'spatialisation des ressources
- formes de contrôle politique des ressources
- formes d'action collective pour la production, l'échange et la mutualisation de ressources
- qualification collective de ressources identitaires et/ou symboliques, affirmation d'une identité (locale, commerciale), enjeux de patrimonialisation
- inégalités d'accès aux ressources
- écologie territoriale (la fertilité des sols, la santé végétale et animale, la génétique animale et/ou végétale)' (Moraine et Gasselin, 2020)

L'analyse sous le prisme de ces six axes permet de comprendre la coexistence sur un territoire ainsi que ce qu'elle engendre.

2.4. Caractérisation des enjeux de la thématique au sein du territoire du Conflent

Il s'agit ici de mettre en perspective le territoire étudié face au sujet de ce stage de recherche. Les thématiques traitées au sein de ce stage semblent faire écho aux dynamiques et aux enjeux du territoire du Conflent dans les Pyrénées Orientales. Pourquoi s'intéresser à la coexistence et à la confrontation des différents modèles agricoles dans le territoire du Conflent ?

Tout d'abord, il s'agit de présenter le paysage agricole du Conflent de manière générale. Le secteur agricole s'articule principalement autour de l'élevage, de l'arboriculture ainsi que de la viticulture. En 2019, 5.2%¹³ des emplois du territoire étaient agricoles alors qu'en 2008, cela représentait 8.2%¹⁴ des activités territoriales. Cette dynamique est notamment liée à une diminution du nombre d'exploitations sur le territoire. En 2010, il y a 303 exploitations sur le territoire contre 219 en 2020. Bien que le secteur connaisse une baisse, il reste tout de même "un des secteurs prédominants"¹⁵ en Conflent. Ce secteur est également marqué par une dynamique d'agrandissement des exploitations agricoles avec une SAU moyenne en ha par exploitation en augmentation. En 2010, la SAU moyenne par exploitation était de 44.7 ha alors qu'en 2020 elle était de 46.4 ha¹⁶. L'ensemble des espaces agricoles correspond à 305 km²¹⁷ du territoire. Au sujet de la taille et de la typologie d'exploitations présentes au sein du Conflent, il convient tout d'abord d'indiquer que 76%¹⁸ des exploitations étaient en 2020 des exploitations individuelles. Les GAEC représentaient, quant à eux, 10%¹⁹ des exploitations. Bien que majoritaires, les exploitations individuelles ont vu leur tendance à la baisse ces dix dernières années (88% des exploitations en 2010 contre 76% en 2020²⁰) alors que les GAEC

¹³Insee

¹⁴Insee

¹⁵C. Burguière. (2021), *Diagnostic territorial du Conflent*.

¹⁶Agreste. (2020), *Fiche territoriale synthétique RA 2020 « CC Conflent-Canigó »*, [CC Conflent-Canigó](#)

¹⁷C. Burguière. (2021), *Diagnostic territorial du Conflent*.

¹⁸Agreste. (2020), *Fiche territoriale synthétique RA 2020 « CC Conflent-Canigó »*, [CC Conflent-Canigó](#)

¹⁹Ibid

²⁰Ibid

se sont progressivement développés (2% en 2010 contre 10% en 2020). Au-delà de ces typologies, les petites exploitations semblent être les seules en progression sur le territoire²¹. D'autre part, il convient de considérer le Conflent comme un territoire avec une hétérogénéité agricole importante marqué notamment par une part en agriculture biologique conséquente. Nous constatons tout d'abord une hétérogénéité spatiale concernant les sièges d'exploitation. Trois grands pôles semblent se distinguer tandis qu'une pluralité de communes n'accueillent pas ou peu de sièges d'exploitation. Le pôle principal s'articule autour des communes de Prades, Los Masos, et Eus qui rassemblent une cinquantaine d'exploitations sur les 219 du territoire. On retrouve également un deuxième pôle autour de la commune de Mosset et enfin un dernier pôle un peu moins significatif aux alentours des communes de Sahorre, Py et Mantet. Ces deux pôles sont principalement orientés vers l'élevage tandis que le pôle principal présente des activités diverses telles que l'arboriculture (notamment dans le secteur d'Eus) ou encore le maraîchage. Avec l'aide de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées Orientales et de la SAFER du Languedoc Roussillon, la communauté de communes Conflent Canigó, dans le cadre du projet Terra Rural²² pour le développement économique du territoire, a réalisé une cartographie de potentiel agronomique du territoire. Elle s'est fondée sur quatre paramètres principaux : l'altitude, la pente, l'irrigation et la qualité des sols. Nous constatons que la majorité des terrains ayant un potentiel agronomique fort s'articule autour du premier pôle significatif. Sans pour autant centrer une analyse de cette hétérogénéité spatiale sur des caractéristiques géophysiques, il semble important de prendre en compte ces propriétés.

C'est une hétérogénéité agricole entre les exploitations bio et non-bio qui semble également régir le territoire. Nous constatons une évolution progressive de 65% de la part de l'agriculture biologique sur le territoire entre 2010 et 2020²³. Elle représentait en 2020, 39% des exploitations du territoire²⁴. Il faut souligner que dans ce territoire en particulier, on constate un développement de l'agriculture biologique plus élevée qu'à d'autres échelles (de 4% en 2010 à 12% des exploitations en 2020 à l'échelle nationale). On retrouve par ailleurs, d'autres SIQO au sein du Conflent tels que l'AOC Côtes du Roussillon, les AOP pour les "abricots rouges du Roussillon" ou différentes IGP pour "l'artichaut du Roussillon" ou la "Rosée des Pyrénées Catalanes"²⁵. Cependant, ces SIQO ont tous fortement diminué entre 2010 et 2020. Le label AOP a par exemple chuté de 47% entre 2010 et 2020 en passant de 32 exploitations à 17. Enfin, il est important de témoigner de dynamiques importantes à l'échelle du système agri-alimentaire territorial du Conflent. En amont des filières, des dynamiques collectives à travers une diversité d'acteurs des collectivités territoriales et de la société civile semblent être importantes à étudier afin d'obtenir une vision globale de la thématique agricole au sein du Conflent. Il convient de présenter plusieurs projets agricoles mis en place à l'échelle du Conflent. Etant donné la pluralité de projets, nous avons retenu 4 exemples en

²¹Ibid

²²Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales. (2022), *Diagnostic Terra Rural*

²³C. Burguière. (2021), *Diagnostic territorial du Conflent*

²⁴Agreste. (2020), *Fiche territoriale synthétique RA 2020* « CC Conflent-Canigó », [CC Conflent-Canigó](#)

²⁵C. Burguière. (2021), *Diagnostic territorial du Conflent*

particulier. Tout d’abord, la Communauté de communes du Conflent Canigo développe, depuis 2021, un Plan Alimentaire Territorial. Il a pour objectif de “garantir une alimentation saine et équilibrée pour les habitants du Conflent, notamment en relocalisant la production agricole”²⁶. Il s’articule autour de cinq axes en particulier : “Foncier et irrigation, Agroécologie, Restauration collective, Gaspillage alimentaire, Santé et précarité alimentaire”²⁷. Il regroupe en son sein une grande diversité d’acteurs du territoire afin de mettre en place des dynamiques de coopération autour du développement d’une politique agricole et alimentaire au sein du Conflent. Il est également important d’évoquer la mise en place de la marque Valeurs Parc proposée par le PNR des Pyrénées Catalanes. Cette marque a pour objectif de rassembler un réseau d’acteurs autour d’une “réelle démarche qualitative et de développement durable”²⁸ qui s’articule autour de trois valeurs phares : “Le respect de l’environnement, l’épanouissement de l’Homme et le développement de l’économie locale”²⁹. A travers cette marque, le Parc souhaite notamment valoriser une agriculture respectueuse de l’environnement. D’autre part, la Chambre d’Agriculture des Pyrénées Orientales ainsi que la SAFER du Roussillon sont également des structures centrales au sein des dynamiques agricoles du Conflent. Au-delà du diagnostic territorial, le projet Terra Rural s’articule autour de trois objectifs principaux afin de faire face à des problématiques agricoles diverses constatées : “Préserver le potentiel agricole du territoire, reconquérir des parcelles en friches/déprise et maintenir ou développer l’activité agricole”³⁰. Des dispositifs et des outils ont notamment été proposés afin d’encourager la mobilisation du foncier agricole. Enfin, nous notons qu’actuellement ces collectivités tentent de se regrouper autour d’un projet agricole commun. Six actions sont ainsi développées par un ensemble d’acteurs du monde agricole, des collectivités territoriales et de la société civile. Par exemple, une des actions s’articule autour de la dynamisation de “la commercialisation des produits locaux et les circuits courts pour augmenter le revenu des agriculteurs ”³¹ ou encore l’exploitation “des zones sous valorisées”³² telles que les friches. C’est donc une pluralité d’acteurs à l’échelle du système agri-alimentaire du Conflent qui tente de proposer une coopération territoriale forte.

Les cadres théoriques étudiés au cours de ce stage illustrent la complexité ainsi que la diversité des interactions entre les différents modèles agricoles, notamment biologiques et non-biologiques, en France aujourd’hui. Historiquement, l’agriculture française a connu une transition du modèle productiviste vers une diversification accrue, avec l’émergence de l’agriculture biologique en réponse aux limites économiques, sociales et environnementales du modèle dit conventionnel. Cette évolution a conduit à une diversité d’études proposant une opposition binaire entre deux modèles. Cependant, diverses recherches récentes montrent que cette opposition ne reflète pas la réalité des interactions.

²⁶Communauté de communes Conflent Canigo. (N.A), *Le PAT*, [Projet Alimentaire Territorial | CC Conflent Canigó \(conflentcanigo.fr\)](https://www.conflentcanigo.fr/projet-alimentaire-territorial)

²⁷Ibid

²⁸PNR Pyrénées Catalanes. (N.A), La marque Valeurs Parcs, <https://www.parc-pyrenees-catalanes.fr/la-marque>

²⁹Ibid

³⁰Chambre d’Agriculture des Pyrénées-Orientales. (2022), *Diagnostic Terra Rural*

³¹Ibid

³²Ibid

Les travaux contemporains soulignent l'importance de dépasser cette dichotomie pour mieux comprendre des dynamiques souvent hybrides qui existent entre les modèles agricoles.

Dans ce contexte, le territoire du Conflent dans les Pyrénées Orientales est caractérisé par une diversité agricole et une forte proportion d'exploitations biologiques. Ce territoire offre un cas d'étude pertinent pour analyser une diversité de dynamiques et d'interactions entre un large spectre de pratiques et de modèles à la fois bio et non-bio.

C'est à partir de ce constat que nous proposons de réfléchir à la problématique suivante : Comment la coexistence des exploitations agricoles biologiques et non-biologiques dans le territoire du Conflent se caractérise-elle et quels sont ses enjeux sur les dynamiques agricoles contemporaines locales ?

III. Cadre méthodologique

Dans le cadre de ce stage, nous avons eu pour mission de réaliser une étude sur la coexistence entre les exploitations en agriculture biologique et non-biologique dans le Conflent. Afin de réaliser cette étude, il nous a fallu respecter le cadre méthodologique précis de la recherche universitaire française en sciences sociales. Plusieurs étapes ont donc marqué les activités du stage et les compétences à acquérir telles que la réalisation d'entretiens semi-directifs ou encore la production de grilles d'analyse. Il convient d'expliquer que toutes les étapes de cette étude ont été réalisées en étroite collaboration avec un autre stagiaire, qui menait simultanément une recherche sur le même sujet dans le territoire du Gers. Cette collaboration s'est articulée autour de plusieurs réunions de travail au cours desquelles nous avons défini ensemble un cadre méthodologique et théorique similaire. L'objectif de cette démarche commune était de permettre une comparaison cohérente et pertinente de nos résultats respectifs à l'issue de nos travaux.

Ainsi, la méthodologie retenue s'articule-t-elle autour de cinq étapes majeures sur une durée de six mois. Nous avons réalisé un diagramme de Gantt au début du stage afin d'obtenir une meilleure visualisation du déroulement des six mois et des étapes principales. Ce diagramme (annexe n°5) nous a permis de planifier et de suivre efficacement l'avancement du projet, en identifiant les étapes clés ainsi que leurs échéances.

3.1. Compréhension du sujet d'étude et caractérisation de la zone d'étude

Il nous a semblé essentiel dans un premier temps, de commencer cette étude par une phase de recherches bibliographiques. Cette étape a été nécessaire pour une bonne compréhension tant du sujet d'étude que des dynamiques territoriales agricoles du Conflent. Cette phase s'est étendue sur trois semaines.

Il s'est agi, dans un premier temps, de consolider les connaissances autour de la thématique de recherche abordée. Pendant trois semaines, nous nous sommes consacrées à une recherche documentaire de sources diverses. Les articles et ouvrages universitaires apparaissent comme la source principale dans les recherches. Cette bibliographie universitaire s'articule principalement autour de disciplines variées, principalement la géographie, la sociologie et l'agronomie. Il est important de souligner qu'au-delà de la question de la coexistence entre bio et non-bio, ce sont des recherches plus larges sur le fonctionnement des systèmes agri-alimentaires qui ont été réalisées afin d'obtenir une vue d'ensemble quant au fonctionnement des dynamiques agricoles territoriales. Il nous a semblé important de disposer de sources pluridisciplinaires afin de nous familiariser avec différents points de vue et mises en perspective autour de la question étudiée et de visualiser ainsi dans sa globalité la plus large le traitement de ce sujet par les chercheurs. Ces recherches ont donné lieu à la rédaction d'un état de l'art, regroupant les principaux cadres théoriques mobilisés au cours de ce stage.

Par ailleurs, ces recherches ont été agrémentées par des lectures plus techniques à travers des guides techniques portant sur les différentes pratiques culturales en fonction des filières.

Ces lectures nous ont permis, tout au long du stage, de prendre en compte les aspects agronomiques et techniques dans la lecture de la coexistence au sein du territoire. Elles nous ont également permis d'acquérir une bonne compréhension des pratiques décrites par les agriculteurs interrogés par la suite.

Enfin, à cette démarche s'est ajoutée, un processus de compréhension des dynamiques agricoles territoriales du Conflent. Cette caractérisation, nécessaire au bon déroulement du stage, s'est articulée autour de différentes ressources. Tout d'abord, nous avons consulté les productions scientifiques réalisées ces dernières années sur la thématique agricole en Conflent. Plusieurs stages ont déjà été conduits par l'INRAE au sein du territoire. La consultation de ces différents rapports écrits nous ont notamment permis d'acquérir une base solide quant à l'histoire et aux dynamiques agricoles du Conflent. Puis, nous avons également consulté une diversité de documents produits par les collectivités territoriales notamment la communauté de communes Conflent Canigó ainsi que les structures d'accompagnement agricole présentes sur le territoire telles que la Chambre d'Agriculture ou encore Terres Vivantes. Les documents transmis nous ont permis d'obtenir une variété de données agricoles quantitatives, très utiles par la suite. D'autre part, une variété d'articles journalistiques, de reportages ou de podcasts ont été consultés afin de prendre connaissance des derniers événements et actualités survenus en Conflent. Ces différentes ressources émanent d'une diversité d'acteurs tels que des journalistes, des agriculteurs ou encore des acteurs institutionnels ce qui nous a permis d'écouter et de prendre en compte une diversité d'opinions et de points de vue sur des questions d'actualité. Le contenu s'organisait principalement autour des thématiques agricoles et hydriques, centrales pour le territoire. Enfin, aux recherches effectuées, se sont ajoutées des expériences de terrain qui par leur diversité nous ont permis de comprendre les dynamiques du Conflent au plus près des acteurs du territoire. Ces expériences se sont caractérisées par des temps d'échange informel avec plusieurs chargés de mission au sein des collectivités territoriales et des structures d'accompagnement agricole. Nous avons également pu prendre part aux instances décisionnelles de la communauté de communes principalement dans le cadre de leur Projet Alimentaire Territorial. La participation à ces événements nous a permis de rencontrer les principaux acteurs qui façonnent les dynamiques agricoles du territoire tout en comprenant le rôle de chacun .

Après avoir consacré une première phase de notre travail à la compréhension approfondie du sujet et à la caractérisation de la zone d'étude, il s'est agi d'établir un cadrage précis pour le sujet d'étude et de planifier l'enquête sociale.

3.2. Le cadrage du sujet d'étude et de l'enquête sociale

La mise en place d'un cadrage pour le sujet d'étude et de l'enquête sociale a été la seconde étape de ce stage. Elle s'est organisée autour de deux phases principales de travail qui se sont déroulées sur un mois environ.

Au fil des recherches, nous avons pu comprendre que la coexistence entre des exploitations

est une thématique large qui a pu être abordée sous différents prismes. Cependant, la coexistence entre les exploitations bio et non-bio spécifiquement est un thème novateur avec peu de publications sur le sujet. De ce fait, un questionnement s'est tout particulièrement imposé : quel angle d'étude de la coexistence semble-t-il être le plus cohérent et le plus perspicace d'adopter face aux spécificités du sujet et aux réalités territoriales du Conflent ? En effet, afin d'éviter que l'étude ne donne l'impression d'être déconnectée de la réalité et pour qu'elle puisse être utile aux acteurs du territoire, une importance toute particulière a été portée aux spécificités locales ainsi qu'aux dynamiques propres au territoire.

Partant de ce postulat, une première phase exploratoire a été mise en place. Une grille d'entretien ainsi que des hypothèses ont été émises en fonction des recherches réalisées. Ces travaux ont par la suite été confrontés aux réalités agricoles locales grâce à la réalisation de cinq entretiens exploratoires. Le but de cette étape s'articulait autour de deux interrogations principales :

- Nos questionnements reflètent-ils les réalités concrètes de l'agriculture locale ?
- Nos questionnements sont-ils en adéquation avec les expériences vécues par les personnes interrogées ?

L'objectif étant de tester et de faire évoluer les éléments sélectionnés en fonction des premiers témoignages des agriculteurs retenus dans le cadre des entretiens .

La grille d'entretien exploratoire a été construite en fonction des éléments principaux dégagés des lectures scientifiques : la trajectoire individuelle de l'intéressé, les processus de décision vers des pratiques écologisées, les modalités d'interaction au sein de la filière étudiée et enfin les modalités d'interaction interfilière ainsi que les formes d'actions collectives. Nous présenterons la version finale dans un second temps. Pour chaque axe thématique, une diversité de questions ouvertes a été formulées. La difficulté a résidé dans le fait de transformer ces grands principes et théories en question et idées concrètes, pertinentes pour les enquêtes de terrain et applicables dans les interactions avec les autres agriculteurs. De ce fait, cette étape exploratoire a été essentielle pour le bon déroulement de l'enquête.

Cette étape a également été essentielle pour les choix d'échantillonnage de l'enquête ainsi que la formulation d'hypothèses. En effet, une série d'hypothèses a été énoncée. Elles étaient à cette étape du travail formulées de manière large autour de la question de la coexistence de façon générale et moins sur les caractéristiques de celle-ci en Conflent. La phase exploratoire a permis d'affiner et de réduire ces hypothèses sur des points d'attention qui semblaient tout particulièrement faire écho aux problématiques et aux réalités agricoles locales.

Afin de confronter ces travaux, six entretiens exploratoires ont été réalisés. Il convient de souligner l'importance donnée à la diversité des profils et des pratiques des enquêtés. afin de recueillir un large éventail de propos et d'idées. Il faut notamment souligner la pluralité des filières étudiées.

	Filière	Localisation	Pratiques Culturales	Profil 1	Profil 2	SAU/UTH	Circuits de commercialisation	Avancée dans l'installation	Conversion AB
1	Arboriculture avec atelier de maraîchage	Bas Conflent	Conventionnel, HVE, Global Gap	HCF / NIMA	Hors territoire	12 ha / 1	Circuits longs	Moins de 5 ans	/
2	Arboriculture avec atelier de maraîchage	Bas Conflent	AB	Issu du monde agricole	Issu du territoire	29 ha / 3,5	Circuits courts et longs, vente directe	Installé depuis plus de 20 ans	Conversion après plusieurs années en conv
3	Élevage ovin	Vallée de la Rotja	AB	Issu du monde agricole	Issu du territoire	80 ha / 1	Circuits longs et vente directe	Dizaines	Conversion après plusieurs années en conv
4	Maraîchage avec atelier arboricole	Bas Conflent	AB	HCF / NIMA	Hors territoire	2 ha / 1	Circuits courts, vente directe	Moins de 5 ans	Dès le début
5	Apiculture	Vallée de la Castellane	En conversion AB	HCF / NIMA	Hors territoire		Circuits courts, vente directe	Dizaines	En cours
6	Arboriculture, petits fruits et poules pondeuses	Bas Conflent	AB	HCF / NIMA	Hors territoire	3 ha / 1	Circuits courts, vente directe	Moins de 5 ans	Dès le début

Figure 5 : Échantillonnage des entretiens exploratoires, Réalisation : J.Tomasini

Dans un second temps, cette phase exploratoire nous a permis d'approfondir nos questionnements et de donner un cadre plus circonscrit à notre sujet d'étude.

Tout d'abord, la grille d'entretien (annexe n°2) a évolué. Plusieurs questions ont été reformulées afin qu'elles puissent être plus tangibles, et correspondent au plus près à la réalité des interrogés. De plus, la thématique de la coexistence a été abordée selon des perspectives qui n'avaient pas été formulées dans la grille d'entretien et ont été ajoutées car récurrentes et particulièrement pertinentes dans le cadre de notre étude.

Cette phase exploratoire nous a également permis de refaçonner les hypothèses et de construire des critères d'échantillonnage en fonction des premiers ressentis de terrain ainsi que des interactions à dire d'experts que nous avons pu avoir.

Nous avons pris la décision de ne pas couvrir l'ensemble de la diversité agricole du territoire du Conflent. Ce choix a été guidé par les contraintes de temps ainsi que par la volonté de concentrer nos efforts sur les points d'intérêt prioritaires de la Communauté de communes Conflent Canigó et des chercheurs encadrants.

Les critères sélectionnés ont été identifiés comme des éléments pivots potentiels dans les situations de coexistence. Parmi eux, quatre ont été jugés essentiels pour caractériser la coexistence en Conflent, tandis que trois autres ont été considérés comme secondaires. Il est important d'expliquer les raisons qui ont motivé ces choix. Voici un texte expliquant les raisons du choix des variables dans l'étude de la coexistence en Conflent.

Critères principaux

- Filières agricoles (Élevage, Arboriculture, Maraîchage)

Les filières agricoles en Conflent jouent un rôle central dans l'organisation sociale et économique du territoire. L'arboriculture, bien qu'historique, traverse une période de déclin significatif, affectée par des crises sanitaires, climatiques et économiques. Le maraîchage, en pleine expansion, est porté par de nouvelles micro-exploitations souvent engagées dans l'agriculture biologique. L'élevage, quant à lui, demeure stable mais s'étend géographiquement, notamment vers le Bas Conflent. Ces filières sont déterminantes car elles structurent l'espace agricole et créent des opportunités, ainsi que des tensions, autour des ressources et des marchés. Leur analyse est cruciale pour comprendre les mécanismes de

coexistence et de confrontation qui se développent dans la région.

- Zones Agricoles (Bas Conflent, Vallée de la Rotja, Vallée de la Castellane)

Les dynamiques spatiales des différentes zones agricoles du Conflent sont essentielles pour appréhender la répartition des activités agricoles et les relations entre elles. Le Bas Conflent, historiquement orienté vers l'arboriculture et le maraîchage, voit l'élevage s'y installer progressivement, ce qui entraîne de nouvelles formes de concurrence territoriale. La vallée de la Rotja, autrefois dominée par l'arboriculture, se tourne de plus en plus vers l'élevage. Enfin, la vallée de la Castellane, ancrée dans l'élevage, conserve cette orientation de manière stable. Ces zones agricoles sont des lieux de rencontre et parfois de confrontation entre différentes pratiques, ce qui en fait des variables clés pour l'étude des dynamiques de coexistence.

- Diversité des profils des agriculteurs enquêtés

La diversité des profils des agriculteurs, notamment avec l'arrivée récente de profils HCF (hors cadre familial) et NIMA (non issus du milieu agricole), principalement dans le maraîchage, modifie en profondeur les pratiques agricoles et les relations sociales en Conflent. Ces nouveaux arrivants apportent des pratiques innovantes, souvent orientées vers l'agriculture biologique, qui entrent parfois en conflit avec les méthodes plus traditionnelles. Cette variable est donc cruciale pour comprendre comment les transformations sociales influencent la coexistence et la confrontation entre les différents acteurs du territoire.

- Diversité des pratiques culturelles

Le Conflent est caractérisé par une grande diversité de pratiques culturelles, incluant l'agriculture biologique (AB), la permaculture, les pratiques conventionnelles, et bien d'autres. Analyser cette diversité est essentiel pour comprendre les dynamiques de coopération et de concurrence qui façonnent la coexistence en Conflent.

Critères secondaires

- Surface Agricole Utile par Unité de Travail Humain (SAU/UTH)

La SAU/UTH est un indicateur de l'intensité du travail et de la dépendance à la mécanisation dans les exploitations. Il est un indicateur de différenciation agricole largement utilisé. De plus, des travaux universitaires sur le Conflent ont déjà proposé une typologie des pratiques agricoles basée sur ce critère (Gaudaré J., 2015 / Mercuri C., 2022)

- Diversité des Circuits de Commercialisation

La diversité des circuits de commercialisation, en particulier avec la centralisation des marchés dans le Bas Conflent et la fermeture des coopératives locales, est un facteur clé qui influence les stratégies économiques des agriculteurs. Cette variable permet d'examiner comment les agriculteurs s'adaptent à la concurrence et à la demande du marché, et comment ces adaptations affectent les relations entre producteurs, notamment entre ceux

engagés dans l'agriculture biologique.

- Avancée dans l'Installation en Agriculture Biologique (AB)

L'installation en agriculture biologique est une étape cruciale pour de nombreux jeunes agriculteurs en Conflent. Cette variable permet d'explorer les défis liés à la transition vers le bio, notamment en termes de connaissances agronomiques, de ressources disponibles, et de soutien communautaire. Bien que secondaire, cette variable éclaire les processus de changement et d'adaptation qui sous-tendent la dynamique de coexistence dans la région.

Enfin, pour les critères principaux d'échantillonnage, une ou plusieurs hypothèses ont été formulées :

- Filières agricoles (Élevage, Arboriculture, Maraîchage)

L'appartenance à une filière joue un rôle décisif dans la mise en œuvre de situations de coexistence et de confrontation entre bio et non-bio.

Les nouvelles dynamiques spatiales de l'élevage vers le Bas Conflent mènent à de nouvelles situations de coexistence et de confrontation interfilière liées à une forte concurrence territoriale au sein d'une même entité spatiale qui regroupe la majorité des circuits de distribution.

- Zones Agricoles (Bas Conflent, Vallée de la Rotja, Vallée de la Castellane)

Les nouvelles dynamiques spatiales de l'élevage vers le Bas Conflent mènent à de nouvelles situations de coexistence et de confrontation interfilière liées à une forte concurrence territoriale au sein d'une même entité spatiale qui regroupe la majorité des circuits de distribution.

- Diversité des profils des agriculteurs enquêtés

L'arrivée de profils HCF et NIMA sur le territoire, contribue au développement de nouvelles pratiques commerciales et de pratiques culturelles dites 'écologisées'

- Diversité des pratiques culturelles

L'utilisation de produits phytosanitaires catalyse les situations de coexistence et de confrontation spatiale entre bio et non-bio.

Le maraîchage diversifié bio en Conflent s'oblige à des exigences culturelles supérieures à celles du cahier des charges du label AB.

Les problèmes de sécheresse et de manque d'eau déterminent les situations de coexistence dans un large spectre de pratiques.

Des situations de complémentarité et de concurrence façonnent les interactions entre différentes pratiques culturelles

Le cadrage du sujet d'étude a permis de définir un cadre analytique solide, essentiel

pour comprendre les dynamiques de coexistence en Conflent à travers la conduite d'une enquête sociale.

3.3. La réalisation des entretiens

La troisième phase de travail du stage s'est organisée autour de la réalisation de 29 entretiens semi-directifs. Dans un premier temps, nous avons réalisé un échantillonnage en tenant compte de l'ensemble des critères préalablement définis. Les contacts ont été obtenus par l'intermédiaire des collectivités territoriales et de la communauté de communes. Une sélection des contacts transmis a ensuite été effectuée selon les critères définis afin de garantir une diversité de profils. La plupart des contacts se sont faits par téléphone, tandis que quelques-uns ont été joints par courrier électronique, et d'autres ont été approchés directement à l'occasion de marchés ou de réunions.

Nous avons contacté les agriculteurs au fur et à mesure des entretiens, ce qui nous a permis d'ajuster l'échantillonnage en fonction des réponses reçues ainsi que des personnes sollicitées qui avaient déjà accepté d'être interrogées. Cette approche a permis d'assurer une représentativité optimale de l'ensemble des profils identifiés.

Au total, quarante-neuf agriculteurs ont été contactés et vingt-neuf ont accepté.es ou étaient disponibles pour un entretien. La conduite des vingt-neuf entretiens semi-directifs s'est déroulée sur un total de dix semaines. Les entretiens ont duré, en moyenne, entre quarante-cinq minutes et une heure. Chacun a donné lieu à une retranscription réalisée informatiquement par le biais de la plateforme Huma-Num ainsi qu'à une monographie dont nous parlerons dans un second temps. Ces travaux ont été réalisés directement à la suite de chaque entretien sur la période des dix semaines dédiées à la réalisation des entretiens.

Il s'agit de présenter ici l'échantillon final (annexe n°3). Quant aux filières représentées, douze exploitants ont pour atelier principal l'arboriculture, neuf exploitants ont pour atelier principal le maraîchage et huit exploitants ont pour atelier principal l'élevage bovin. De part une plus grande diversité des trajectoires et des témoignages en arboriculture, il a été décidé de réaliser quelques entretiens en plus afin de pouvoir analyser les différentes dynamiques qui traversent cette filière.

Quant à la diversité de pratiques culturelles présentes au sein de l'échantillon, dix-neuf exploitants ont le label Agriculture Biologique sur une partie de leur production. Onze exploitants déclarent pratiquer une agriculture conventionnelle sur une partie de leur production. On retrouve d'autres SIQO au sein de cet échantillon, avec quatre exploitants détenant le label Indication Géographique Protégée (IGP) sur la Rosée des Pyrénées ou la Vedel catalane. On note également deux exploitants en Globalgap, deux autres sous le label Haute Valeur Environnementale (HVE), trois portant le label Valeurs Parc et enfin deux dernier.es sous le label Nature et Progrès. Il convient de noter que plusieurs exploitants détiennent plusieurs labels et que deux agriculteurs pratiquent une agriculture conventionnelle sur une partie de la production et une agriculture AB sur un autre atelier. La prévalence des exploitations biologiques s'explique tout particulièrement par le pourcentage

des exploitations en AB par filière. En effet, en Conflent, en 2022, 91%³³ des exploitations ayant pour atelier principal, le maraîchage, étaient en bio. De ce fait, nous n'avons pas pu trouver de maraîcher non-bio. Ce facteur est pris en compte dans l'analyse et constitue un résultat en soi. Au-delà du maraîchage, on note une représentativité d'une diversité de pratiques culturelles au sein des autres filières. Cependant, il est nécessaire de prendre en compte la diversité de dynamiques de l'AB pour chaque filière dans la composition de l'échantillon final. En élevage bovin, six sur neuf des enquêtés ont au moins une partie de leur production en conventionnel et trois au moins une partie de leur production en AB. Il faut souligner également que quatre ont le label IGP et deux le label Valeurs Parcs.

Quant à la localisation des exploitations, quatorze ont leur siège d'exploitation en Bas Conflent, huit dans la vallée de la Castellane, cinq dans la vallée de la Rotja et deux dans des pôles autres.

Au-delà des pratiques culturelles en agriculture biologique ou non, il est important de s'intéresser d'abord aux diverses trajectoires d'installation. Deux profils principaux se dégagent. Treize agriculteur se sont installés hors cadre familial (HCF) et ne sont pas issus du monde agricole (NIMA). Treize autres ont repris une exploitation familiale. De manière plus minoritaire, trois agriculteurs, bien que issus du monde agricole, se sont installés en HCF. Des profils types semblent émerger dans chaque filière; par exemple, les maraîchers HCF/NIMA ou les éleveurs issus de reprises familiales. Nous constatons que les profils des participant.es sont récurrents et révélateurs des dynamiques spécifiques propres à chaque filière. Ces facteurs sont pris en compte dans l'analyse, constituant ainsi un élément de résultat en eux-mêmes. Parmi les agriculteurs HCF, onze sur treize ne sont pas originaires du territoire. À l'inverse, tous ceux en reprise familiale viennent du territoire. Enfin, deux des trois agriculteurs issus du monde agricole mais installés en HCF ne viennent pas du Conflent.

Il est également important de souligner la diversité des parcours avant installation. En effet, il existe une grande diversité de parcours, qu'ils soient académiques ou non, ainsi que de métiers exercés avant de s'installer dans le secteur agricole. Cette variété reflète la richesse des expériences et des compétences que les nouveaux installés apportent avec eux lorsqu'ils choisissent de se lancer dans cette démarche. Sur les vingt-neuf agriculteurs interviewés, seize déclarent avoir suivi une formation agricole. Il peut s'agir d'un baccalauréat professionnel agricole, d'un brevet professionnel de responsable d'entreprise agricole (BPREA) ou encore d'un Brevet Technicien Supérieur Agricole (BTSA). Au total, sept d'entre eux s'inscrivent dans un parcours de reprise familiale et neuf dans une installation HCF. Par ailleurs, sept autres des personnes interrogées, toutes issues du monde agricole, affirment avoir repris l'exploitation familiale sans formation initiale. Enfin, six autres, tous HCF, disent s'être installés après avoir eu plusieurs expériences dans le monde agricole.

Outre ces critères, il est nécessaire de souligner que dix des interrogés ont également réalisé des études supérieures diverses avant le développement de leur projet agricole. Par ailleurs, six d'entre eux, ont exercé d'autres métiers avant d'entamer une reconversion.

Enfin, au-delà de la diversité des trajectoires et des profils, il semble nécessaire de souligner

³³Agreste. (2020), *Fiche territoriale synthétique RA 2020* « CC Conflent-Canigó », [CC Conflent-Canigó](#)

également la richesse des activités menées par les agriculteurs interrogés. En effet, au-delà de leur profession agricole, deux d'entre eux exercent une autre profession en même temps. Puis, vingt personnes ont mentionné exercer des activités en lien avec le monde agricole du territoire, en plus de leur profession principale. Une personne enquêtée peut exercer plusieurs activités en dehors de son activité agricole. En effet, neuf d'entre eux sont membres d'une coopérative agricole. Neuf affirment avoir une activité syndicale agricole importante. Neuf sont également membres d'une coopérative au sein du département. Par ailleurs, six personnes interrogées se sont présentées comme président ou vice-président d'une ASA d'irrigation en Conflent. De plus, deux agriculteurs sont président.es d'une AFP / GP et cinq en sont membres. Deux d'entre eux occupent des postes d'élu.es au sein de la communauté de communes ou d'un village. Une personne est activement impliquée dans les réserves naturelles, tandis que deux autres font partie d'un collectif dédié à l'agriculture. Trois personnes sont membres d'une association qui œuvre pour le développement de l'agriculture locale. Enfin, nous retrouvons également un président de CUMA et un président de marché parmi ces acteurs, illustrant ainsi une diversité d'engagements au service de l'agriculture et du développement territorial.

Tout en tenant compte de ses limites, l'échantillon reflète une diversité de profils, de trajectoires et de pratiques qui semblent représentatifs de la grande variété des dynamiques agricoles dans le Conflent.

La réalisation des entretiens nous a permis de recueillir des informations précieuses sur les pratiques et dynamiques des exploitations étudiées, fournissant ainsi une base solide pour notre étude. Par la suite, nous avons effectué une phase d'analyse.

3.4. La démarche d'analyse et l'étape finale de rédaction

La quatrième étape d'analyse s'est articulée en trois temps majeurs. Tout d'abord, chaque entretien a donné lieu à une monographie. Ces monographies ont été réalisées au cours de la phase de réalisation des entretiens. La construction de ces monographies s'est organisée autour des différentes thématiques abordées dans la grille d'entretien, en mobilisant les concepts et théories phares des recherches bibliographiques. Les monographies ont été complétées de manière similaire à chaque fois. Chaque idée exprimée a été accompagnée systématiquement d'un verbatim pour l'illustrer. Il convient de préciser que des schémas, bien que non systématiques, ont été réalisés pour illustrer le fonctionnement technique des exploitations enquêtées. Ces schémas (annexe n°6) nous ont permis d'obtenir une meilleure compréhension et visibilité sur les modes opératoires types des exploitations du territoire. Cependant, ces schémas ne sont destinés qu'à servir de support visuel et technique, sans être intégrés dans l'analyse approfondie qui suit.

Monographie X

Type de production

- Caractérisation technique de l'exploitation + schéma

idée + 'verbatim'

- Caractérisation de l'entité sociale

Trajectoire individuelle

Analyse des valeurs et des représentations

- Caractérisation de la trajectoire de l'exploitation et des pratiques

Installation

Pratiques

Commercialisation

- Interactions internes au système d'activité

- Interactions externes au système d'activité

- Interactions bio / non-bio

- Éléments principaux concernant la thématique étudiée

Puis, dans la continuité des entretiens, il nous a semblé judicieux de couper les données qualitatives collectées avec des données quantitatives. Suite à l'organisation d'une réunion de travail avec l'Observation du Développement Rural (ODR) - unité de service de l'INRAE, partenaire du projet DEFIBIO - nous avons pu avoir accès à une diversité de données sur l'Agriculture Biologique en Conflent. Une base de données nous a été transmise contenant le nombre d'exploitants par commune et par filière de l'année 2007 à 2022. A cela s'ajoute le nombre d'exploitants en Agriculture Biologique ainsi que le nombre de conversion à l'AB. La mobilisation de ces données nous permettrait d'ajouter une dimension spatiale à notre analyse dans le cadre de la réflexion sur les dynamiques socio-spatiales de l'agriculture biologique en Conflent. Nous avons réalisé une analyse de ces dynamiques spatiales en comparant l'évolution des conversions en bio entre 2007 et 2022 par commune et par filière. Enfin, il s'est agi de réaliser une analyse d'ensemble des données collectées au cours des entretiens. Pour ce faire, nous avons comparé les différentes monographies entre elles en fonction des axes de travail qui ont régi les entretiens. Cette étape d'analyse collective s'est agrémentée d'une longue étape de comptage et de catégorisation de l'ensemble des situations de coexistence énoncées au cours de vingt-neuf entretiens. Le stage s'est, ensuite, achevée par une dernière phase de rédaction du mémoire.

IV. Résultats et analyse

4.1. Présentation des résultats

Il s'agit de présenter les résultats obtenus à partir des vingt-neuf entretiens réalisés. Les résultats sont traités en fonction des cadres théoriques et méthodologiques qui ont régi le déroulé de l'enquête sociale. Nous avons fait le choix de présenter en fonction de quatre paramètres : interaction intrafilière, interaction interfilière, interaction de proximité, interaction distante. Le tableau, ci-dessous, exprime cette manière précise de rendre compte des résultats.

	Interaction interfilière	Interaction intrafilière
Interaction de proximité		
Interaction distante		

Figure 6 : Organisation type de la présentation des résultats, Réalisation : J.Tomasini

Nous avons décidé de présenter les résultats de cette manière pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le contexte général de spécialisation productive régionale est marqué par une structuration cloisonnée en sous-espaces. La vallée de la Rotja et la vallée de la Castellane sont principalement orientées vers l'élevage, tandis que le bas Conflent est davantage centré sur l'arboriculture et le maraîchage, avec un développement notable de l'élevage dans cette région. Nous observons une organisation socio-technique du territoire très structurante, avec un rôle central de plusieurs formes d'action collective organisées au sein des filières étudiées. Les zones limitrophes, situées à la lisière entre ces espaces spécifiques de production, revêtent un intérêt particulier. C'est dans ces zones que l'on observe des réorientations de la production, lesquelles peuvent entraîner des rapports interfilières spécifiques et complexes. Ces dynamiques à la frontière des zones de spécialisation sont cruciales pour comprendre les transformations en cours.

Pour toutes ces raisons, nous avons choisi de structurer notre présentation des résultats selon les quatre critères énoncés plus haut. Cela nous permettra d'offrir une analyse plus fine et nuancée des dynamiques territoriales et des interactions entre les différentes filières et zones de production.

4.1.1. Processus de décision vers une écologisation des pratiques culturelles

Au sein des trajectoires individuelles des agriculteurs interrogés, nous nous sommes intéressées aux prises de décision vers une écologisation des pratiques. Il s'agit de présenter les principaux résultats autour de cette thématique.

Trajectoires d'écologisation des pratiques chez les agriculteurs bio

Tout d'abord, il est important de noter que parmi les dix-neuf producteurs en AB

interviewé.es, quinze d'entre eux, ont dès le début de leur projet, travaillé sous le label AB. Il peut s'agir d'une reprise d'une exploitation ayant déjà acquis le label, de la conversion de l'exploitation dès la reprise, ou d'une installation agricole avec une conversion dès le départ. Nous soulignons que cet aspect diffère fortement en fonction de la filière étudiée. En effet, en maraîchage, la totalité des maraîchers interrogés se sont installés dès le départ sous le label AB. En arboriculture, quatre des huit arboriculteurs bio interrogés se sont installés avec le label dès le départ. La deuxième moitié a réalisé une conversion vers le bio après plus d'une vingtaine d'années en conventionnel. Enfin, en élevage bovin, les trois éleveurs bio sur les huit interrogés, ont travaillé sous le label AB dès leur installation.

Puis, il est nécessaire d'insister sur le fait que douze sur dix-neuf des agriculteurs en AB ont évoqué dans leurs discours, le bio comme une évidence, un impératif dans leurs trajectoires d'installation.

'Je ne pouvais pas me lancer dans l'agriculture en faisant autre chose que de l'agriculture biologique. Ce n'était pas possible.' (entretien A05)

'Moi, c'est soit je faisais du bio, soit je ne faisais pas' (entretien M01)

'Les critères pour être bio, c'est déjà le minimum, on va dire, acceptable. Donc, je n'aurais pas fait autrement de toute façon' (entretien M05)

Dans ce cadre-là, les producteurs ont insisté sur l'importance primordiale donnée à l'agriculture biologique en la reliant à des pratiques 'vertueuses' plutôt qu'au label en lui-même. Une fois de plus, ce sont les maraîchers qui expriment tout particulièrement, cette idée.

Il convient de s'intéresser aux raisons pour lesquelles l'agriculture biologique s'impose comme un impératif. Tout d'abord, pour la moitié des producteurs attachés à cette idée, il est difficile d'en expliquer les raisons.

'Ça prend aux tripes, quoi. C'est vraiment cellulaire. Je ne sais pas pourquoi. Je ne sais pas pourquoi.' (entretien A05).

'Je n'ai jamais pensé à faire autre chose que du bio (...) Parce que c'est comme une évidence, je ne voyais pas passer des produits déjà à l'époque. C'était une évidence de le faire en bio.' (entretien A06)

Trois raisons principales motivent le passage à l'agriculture biologique dès l'installation, Tout d'abord, la préoccupation environnementale est primordiale. De nombreux agriculteurs choisissent la conversion au bio pour un engagement profond envers le respect de la nature et la prise en compte du changement climatique. Ils cherchent à minimiser leur impact environnemental et à promouvoir des pratiques agricoles durables.

'Je pense que c'est quand même très fortement lié à toute cette perception des enjeux environnementaux qu'on avait déjà il y a un paquet de temps maintenant. Mais moi, je suis partie en 2011. Les premiers grands mouvements, c'était 97, 98. Avec mes études, du coup, on est revenu sur ces grands mouvements-là. Donc je pense qu'il y avait cette prise de conscience que déjà ça n'allait pas fort au niveau environnemental et que c'était important de faire bouger

les choses là-dessus. Et je pense que c'est ça qui m'a mis cette conscience-là, cette prise de conscience-là.' (entretien A05)

Ensuite, le crédit d'impôt pour l'AB joue un rôle significatif. Bien que certains agriculteurs auraient opté pour le bio indépendamment de cette incitation financière, le crédit d'impôt constitue un facteur motivant supplémentaire. Il rend l'obtention du label biologique plus attrayant et facilite la transition financièrement.

'Moi, je crois que ce qui m'a convaincue c'était le crédit d'impôt bio aussi' (entretien M03)

Enfin, les préoccupations de santé sont également déterminantes. L'évitement des produits chimiques et cancérigènes constitue un argument important pour passer à des pratiques agricoles biologiques. Les producteurs souhaitent garantir la sécurité et la qualité de leurs produits, tout en protégeant leur propre santé ainsi que celle des consommateurs.

Par ailleurs, quatre des agriculteurs portant le label AB, ont entamé une conversion après plusieurs années de culture en conventionnel. Il s'agit de s'intéresser aux diverses motivations dans ce choix de conversion. Tout d'abord, il est nécessaire de souligner que ces quatre personnes sont toutes arboriculteurs. Un d'entre eux a entamé une conversion en 1999 et trois autres entre 2007 et 2010. Les conversions dans les années 2000 sont justifiées par trois facteurs principaux. Les quatre arboriculteurs mettent en avant une baisse des prix sur la pêche, production star locale, dans ces années-là. Ils évoquent tous la valorisation des pêches bio sur le marché au cours de cette décennie.

'Dans les années 2000, la pêche, elle, a passé quelques années compliquées en termes de prix. Et comme je voyais les prix du bio, parce que dans la coopérative, j'avais quelques producteurs bio, pas beaucoup, 2, 3, mais assez conséquents qui a été l'un des premiers à convertir la pêche en bio dans le département. Et quand je voyais les prix, c'était X4, X5, ce n'était pas X2. Donc, même si on perd du rendement, même si cela, on est tenté quand même' (entretien A03).

Puis, tous également ont évoqué la propagation de la maladie virale de la Sharka en Bas Conflent. Cette crise sanitaire causée par le virus de la mosaïque de la prune, a gravement affecté les vergers en particulier de pêcheurs entraînant des pertes de rendement et de qualité des fruits. Pour survivre, certaines exploitations se sont tournées vers l'agriculture biologique, espérant mieux valoriser leurs produits et accéder à de nouveaux marchés. Cependant, cette transition n'a pas suffi à compenser les pertes économiques. Les agriculteurs ont donc diversifié leur production en développant d'autres cultures fruitières et maraîchères en bio afin de stabiliser leurs revenus et répondre à la demande croissante de produits biologiques.

'Je suis passé en bio, je fais de l'abricotier, de la pomme, et vu que maintenant on a un souci, on a eu, et on continue à avoir le souci avec la sharka, le virus qui s'attaque aux pêchés, et je fais du maraîchage, j'ai été obligé d'arracher beaucoup de terre, et je fais du maraîchage' (entretien A04)

De plus, bien que mis en avant dans une moindre mesure dans les discours des quatre

arboriculteurs, ces derniers ont exprimé une préoccupation croissante, qui justifie cette transition, autour des pesticides, leur impact sur la santé humaine et les écosystèmes. Enfin, nous constatons que trois des arboriculteurs se montrent critiques face à leurs pratiques culturelles précédentes.

'Moi, j'ai fait de la lutte raisonnée. Pendant 20 ans, j'ai fait de la lutte raisonnée, conventionnelle. C'est du pipeau, ça veut rien dire. On raisonne quoi ? Rien du tout.' (entretien A03).

Au-delà des motivations de production en agriculture biologique, il convient de s'intéresser aux pratiques culturelles de différents producteurs AB enquêtés. En effet, les résultats de l'enquête réalisée démontrent la mise en œuvre d'un large spectre de pratiques culturelles sous le même label en Conflent. En effet, nous constatons, au niveau des produits phytosanitaires disponibles en AB, diverses postures concernant l'utilisation de ceux-ci notamment sur ceux dit à 'large spectre'. Cinq des dix-neuf producteurs bio, toutes filières confondues, ont recours à des produits phytosanitaires, à large spectre ou non. Les quatorze autres affirment ne pas avoir recours à des produits phytosanitaires.

"On n'utilise pas de produits phytosanitaires, on fait le choix d'accepter" (entretien M04).

Ils vont plus loin que le cahier des charges du label AB. En maraîchage, sept sur neuf des producteurs n'utilisent pas de produits phytosanitaires tandis qu'en arboriculture bio cinq sur sept n'en utilisent pas. Six d'entre eux évoquent des risques sanitaires pour leur santé et celle des consommateurs.

'Je ne voulais pas en utiliser [des produits phytosanitaires] par rapport aux risques sanitaires, que ce soit à la consommation comme à la manipulation.' (entretien M06).

Au-delà de la question des produits phytosanitaires, la majorité d'entre eux évoquent une prise en compte de questions environnementales variées (protection de la biodiversité, qualité des sols, qualité de l'air...) dans leurs pratiques et tentent de mettre en avant les services écosystémiques au sein de leur parcelle.

'Et en ayant, moi, en plus, cette façon de travailler qui laisse, en fait, les abords à 3 mètres très ensauvagés. Moi, je me suis fait exploser les tomates et les haricots. Mais bon, c'est le jeu. L'année d'après, c'était régulé. L'année d'après, il y avait plus de chênes. Il y avait plus de renards. Il y avait plus de fouines' (entretien M01)

'En fait, moi je faisais de la figue, j'avais des problèmes de mouches, donc j'ai intégré le rosier à l'intérieur. Comme ça, ça perturbe les premières pointes du cycle de la mouche parce que la rose sent plus fort que la figue à ce moment-là' (entretien A01)

'Moi non, je n'interviens pas parce que je sais que si j'interviens, si j'utilise un insecticide, non seulement je ne tuerai pas les pucerons parce qu'il n'y a plus grand chose qui les tue, mais en plus je vais tuer ceux qui pourraient me les manger' (entretien A04)

Après avoir constaté la diversité des motivations et des pratiques au sein des producteurs installés en AB, il est nécessaire de s'intéresser à celles des agriculteurs dits en conventionnel.

Trajectoires d'écologisation des pratiques chez les agriculteurs en conventionnel

Il existe en effet une grande variété de pratiques également en conventionnel. Notre enquête propose des résultats en se basant sur cinq producteurs ayant la totalité ou une partie de leur production en conventionnel dans la filière végétale et cinq autres en élevage bovin. En arboriculture, tous utilisent des produits phytosanitaires. Il est nécessaire de souligner également que deux d'entre eux décrivent leurs pratiques comme étant raisonnées en justifiant une utilisation parcimonieuse de produits ayant un spectre moins large.

Donc nous on est raisonné pour la pomme, on essaye vachement de faire attention (...) raisonné, c'est utiliser des traitements assez doux quand même. Il ne faut pas mettre des produits pour mettre des produits c'est vraiment au bon moment quand ça va avoir un impact pour la plante' (entretien A07)

Un autre affirme vouloir tendre vers des pratiques raisonnées en évitant d'utiliser certains produits mais semble contraint de les utiliser pour des raisons financières.

'Après, il y a des traitements où moi, j'aimerais ne pas y aller. Par exemple, le glyphosate, moi, c'est un traitement où je ne suis pas fada, je n'ai pas envie d'y aller (...) J'ai pris quand même des traitements assez forts cette année. Mais parce que derrière, moi, j'ai ce besoin de rentrer financièrement. Je ne peux pas me permettre de louper ma campagne, clairement' (entretien A11)

En élevage bovin, les résultats constatés sont différents. Il faut souligner que l'ensemble des éleveurs bio ou non s'inscrivent dans un modèle extensif pastoral similaire.

'C'est un peu notre philosophie. On ne rentre pas des veaux qu'on engraisse et qu'on met en bâtiment. On fait des veaux sous la mère. On n'est pas en intensif parce qu'on ne les pousse pas. Moi, les vaches, mes montbéliardes, si elles ne se remplissent pas cette année et qu'elles ne me font pas un veau, elles feront un veau l'année prochaine parce qu'elles ont gardé le veau un peu plus longtemps cette année. Donc voilà, c'est un peu aussi une mentalité un peu plus tranquille, je dirais' (entretien EB01)

Trois sur cinq des éleveurs en conventionnel ont affirmé mettre le bien-être animal au centre de leurs pratiques.

'C'est-à-dire que je me suis engagée, enfin voilà, les vaches, je sais comment on les mène, je sais comment on les soigne, je sais qu'on n'abuse pas, il n'y a pas de traitement automatique, mis à part un vermifuge en descendant d'estives' (entretien EB07)

De plus, les cinq éleveurs en conventionnel n'utilisent ni pesticides ni engrais chimique sur leur parcelle de foin. Six éleveurs sur huit ont mis en avant l'idée de pratiques similaires ou quasi-similaires entre l'élevage bio et non-bio dans le Conflent.

'En fait, bio, vous payez la marque. Sinon, c'est un produit comme un autre. Commercialement, ça me dérange. Après, au niveau de la pratique, c'est pareil, c'est quasi pareil' (entretien EB04).

Les résultats des entretiens nous montrent, également, que les différences de pratiques entre le bio et le non-bio s'articulent autour de l'achat de foin. En effet, ils font face à un défi important concernant l'alimentation de leurs animaux. Face à ce défi, accentué par les périodes de sécheresse, il leur est nécessaire de se tourner vers des fournisseurs externes pour acheter du foin. Cependant, le coût du foin biologique est plus élevé que celui du foin non-bio. Il est également plus difficile de s'en fournir.

Cette situation pose un véritable problème de rentabilité pour les exploitations enquêtées, même en tenant compte du crédit d'impôt bio et de la valorisation des produits bio au début des années 2010. Au-delà de la question de l'alimentation des animaux, un des éleveurs en conventionnel affirme également la crainte de contrôles trop fréquents après conversion.

Au-delà du label AB, on constate que onze des agriculteurs interrogés détiennent d'autres labels, qu'ils soient en agriculture biologique ou non. Ces labels reflètent différentes motivations et visent à valoriser des pratiques agricoles spécifiques.

Parmi eux, trois ont obtenu le label "Valeurs Parc", qui exprime une volonté de promouvoir une agriculture locale et montagnarde, ancrée dans le respect du territoire.

'C'est assez local et puis c'est une mise en vitrine un peu des productions locales' (entretien A09)

'Alors, j'ai pris Valeurs Parc parce que je trouvais que mon idée, c'est quand même de défendre, de promouvoir la montagne. Parce que plus on monte, plus la vie est rude et dure, et plus la vérité s'installe. Les conditions sont plus claires' (entretien A12)

Quatre autres se sont orientées vers l'Indication Géographique Protégée (IGP), afin de préserver et valoriser les races locales. En ce qui concerne les labels Haute Valeur Environnementale (HVE) et Global Gap, chacun adopté par deux agriculteurs, ces derniers mettent en avant 'la qualité' du processus de production et permettent de valoriser les produits au sein des coopératives arboricoles.

Il est néanmoins important de souligner que, pour aucun de ces labels, les agriculteurs interrogés n'ont eu à faire évoluer leurs pratiques. Les cahiers des charges associés sont perçus comme moins exigeants que ceux de l'agriculture biologique.

'Moi, si je suis HVE, c'est juste par rapport à la coopérative (..) Après, pour moi, HVE, c'est des foutaises. Moi, j'ai envie de sortir un produit qualitatif. Mais quand j'apporte mon produit qualitatif à la cop, je vais l'apporter mais il va être noyé.' (entretien A11)

Les choix des voies de commercialisation dans une trajectoire d'écologisation des pratiques

Nous allons, désormais, nous intéresser aux voies de commercialisation des exploitations enquêtées. Les résultats de l'enquête mettent en lumière une grande diversité dans les choix de commercialisation adoptés par les agriculteurs. Ces décisions varient en fonction des types de production, des modes de culture (bio ou conventionnel) et des opportunités offertes sur le territoire. Il s'agit de présenter les différentes stratégies de vente

utilisées par les agriculteurs interrogés.

Parmi les agriculteurs interrogés, quinze d'entre eux sont exclusivement engagés dans les circuits courts et la vente directe. Ce groupe se compose de neuf maraîchers, un éleveur bovin et cinq arboriculteurs, dont douze en agriculture biologique et trois en conventionnel.

De plus, dix d'entre eux combinent les circuits courts ou vente directe avec des circuits longs, incluant cinq arboriculteurs et cinq éleveurs bovins. Parmi eux, six sont en bio et quatre en conventionnel.

Enfin, quatre agriculteurs sont exclusivement en circuits longs, comprenant deux éleveurs de bovins et deux arboriculteurs. Parmi ces derniers, un est bio et trois en conventionnel.

Nous avons pu constater la diversité des trajectoires, des pratiques et des motivations qui tendent vers une écologisation des pratiques. Il s'agit désormais de s'intéresser aux modalités d'interactions entre ces différentes exploitations.

4.1.2. Les modalités d'interactions au sein de la filière

Dans un second temps, nous nous sommes intéressées aux modalités d'interactions entre exploitations au sein de chaque filière étudiée. Une attention particulière sera portée aux modalités d'interactions entre exploitations bio et non-bio. Il s'agit de s'intéresser aux modalités de coexistence à différentes échelles spatiales.

En premier lieu, nous présentons les formes de coexistence bio / non-bio entre exploitations spatialement limitrophes. Pour recenser ces cas, nous avons pris en compte le fait que les producteurs puissent gérer plusieurs ateliers de production, afin d'obtenir une vision complète des situations d'interaction entre les différentes pratiques agricoles. Vingt-six cas de coexistence limitrophes bio / non-bio ont été relevés au cours des entretiens dont dix-sept qui s'inscrivent entre plusieurs exploitations d'une filière similaire. En effet, on retrouve treize situations de coexistence spatiale en arboriculture, quatre en élevage bovin et aucune en maraîchage. On constate une prépondérance des cas de coexistence bio et non-bio au sein de la filière arboricole, qui semblent logique au vu des dynamiques de l'agriculture biologique au sein de la filière. De manière générale, comment ces formes de coexistence se caractérisent-elles?

Tout d'abord, dans cinq des cas de coexistence intra-filière identifiés, une entraide agricole entre voisins limitrophes s'opère. Quatre de ces cas ont été identifiés dans la filière bovine et un dernier en arboriculture. L'esprit d'entraide prévaut sur une différenciation entre exploitations bio et non-bio.

'Aujourd'hui, je fais du foin pour les voisins en conventionnel' (entretien EB02)

'Lui, là, le voisin qui est juste là, lui. On se partage le foin. Avec lui, c'est vraiment toute l'année. (...) L'hiver, lui, s'il a une vache qui n'arrive pas à vêler ou un truc, moi, de suite, j'y vais. Si on a un tracteur en panne, on se le passe. On n'est pas copains pour dire, tu vois, manger, faire des grillades ensemble, mais sur le boulot, on s'entend super bien' (entretien EB03)

Puis, dans quatre autres cas, tous en arboriculture, bien qu'ayant des pratiques culturelles différentes, les agriculteurs voisins ont entamé un dialogue sur leurs pratiques et tentent de se prévenir les uns les autres sur d'éventuelles pratiques qui pourraient mettre en péril la santé ainsi que la production de l'agriculteur voisin. Ces formes de coexistence impliquent systématiquement une réorganisation du temps ou du mode de travail.

'Et il me prévient quand il traite, oui. Et je l'appelle. Là, c'est des journées, on est sur des périodes un peu pluvieuses. Du coup, là, quand j'y vais, je le préviens. Je sais que tout à l'heure, je vais y aller, je vais l'appeler avant, voir ce qu'il a fait et s'il a traité avec des traitements qui ne me correspondent pas, bon, là, je n'irai pas' (entretien M07)

Par ailleurs, bien que minoritaires sur l'ensemble des résultats obtenus, certaines formes de coexistence au sein de la filière s'articulent autour d'une confrontation directe ou indirecte entre différentes exploitations bio et non-bio. Dans le cadre des formes de coexistence spatiale, quatre cas de confrontation sont analysés, tous au sein de la filière arboricole. Ces cas de confrontation se définissent tout d'abord par des pratiques différentes entre deux exploitations voisines. Il n'existe pas de dialogue ou de forme de prévention entre les producteurs voisins.

'Et mon autre voisin, c'est un conventionnel à qui j'ai demandé de me prévenir quand il traite. C'est une production de pêches et d'abricots. Et il refuse de me prévenir quand il traite. Et pour le coup, je suis vraiment à 10 mètres de lui. Donc ça, c'est un truc, c'est très, très lourd.' (entretien A05).

C'est cet aspect de l'interaction qui va venir créer la confrontation, directe ou indirecte. En effet, l'agriculteur affirme que les pratiques de son voisin viennent impacter sa santé et sa production et qu'il est dans l'incapacité de s'en protéger. Ces formes de confrontation impliquent également une réorganisation dans le travail du producteur impacté.

'Lui, il est avec son scaphandre et moi, je suis à 10 mètres de lui. Je n'ai aucune protection. C'est quand même assez fou (...) j'ai aucun moyen de me protéger de ça si ce n'est m'acheter une combinaison comme lui' (entretien A05)

Bien que la majorité des cas de confrontation concernent les exploitants bio se plaignant des pratiques conventionnelles, il arrive que certaines pratiques bio puissent à leur tour affecter les parcelles voisines non-bio. Ici, la question ne porte plus sur les pulvérisations de pesticides, mais sur d'autres enjeux comme la gestion des adventices ou celle des ravageurs.

'J'étais à côté d'un voisin qui est passé bio. Et pour eux, bio, c'est rien faire. Quand je dis rien faire, c'est rien faire. C'est un traitement par-ci, un traitement par-là. Tout le bord du champ qui me touchait était plein de pucerons. Et moi, à côté, j'avais que des arbres jeunes, ils avaient 5-6 ans. À ma femme, je lui dis, dans deux ans, on arrachera parce que la sharka va arriver à cause de ces pucerons à lui. Ça n'a pas loupé. L'année après on a dû arracher' (entretien A10)

Par ailleurs, qu'il y ait eu dialogue ou non, trois des exploitants interrogés ont indiqué avoir

dû mettre en place des mesures afin de protéger leur production et leur santé.

'Lui, il est conventionnel, donc nous, une des premières choses qu'on a fait, c'est de mettre des cyprès. Parce que sinon, on prenait toutes les pulvérisations dans la tronche.' (entretien A02)

De plus, deux arboriculteurs ainsi qu'un éleveur ont évoqué des formes d'interactions de voisinage qui ne menaient pas forcément à une entraide agricole.

'Moi, je discute très facilement. Je n'ai pas de problématiques. Après, mes voisins, on discute plutôt de parcellaire, de commérage, de ce genre de choses, enfin, chacun chez soi, chacun fait ses travaux, et puis c'est tout, en fait.' (entretien A11)

Enfin, deux arboriculteurs bio ont indiqué, bien que ce soit un cas moins fréquent, que la proximité géographique avec un arboriculteur non-bio ne posaient pas de souci, car la culture que son voisin développe, l'amandier, nécessite peu de traitements :

'J'ai de la chance parce que je suis entouré soit de gens bio, soit de quelqu'un qui a des amandiers. Donc les amandiers ne sont pas en bio, mais il y a un traitement par mois et encore. Alors bon, ce n'est pas très important, il n'y a pas vraiment de tension à ce sujet-là.' (entretien A04)

Outre ces formes de coexistence spatiale, il est important de souligner que quatre des vingt-neuf producteurs interrogés n'ont pas de voisins autour d'eux.

Par ailleurs, six des agriculteurs en bio, tous en maraîchage ou arboriculture, ont affirmé avoir accordé une importance particulière au fait de s'installer à côté de producteurs ayant des pratiques similaires aux leurs.

'Et dans la zone où je me trouve, il y a 72 hectares bio d'un seul tenant. (...) Il n'y a pas un seul conventionnel au milieu. C'est bien parce qu'en fait ça fait des gros blocs et là on peut vraiment travailler avec beaucoup d'auxiliaires, pas se les faire sulfater par le voisin et pas d'intrants chimiques qui se baladent parce qu'il y a eu une erreur de traitement ou qu'il y a eu un coup de vent. C'est tout le périmètre que je gère sur l'ASA qui est tout en bio. Et en fait, on fait ce choix-là, c'est-à-dire que si on en intègre des nouveaux, on cherche dans les nouveaux en bio.' (entretien A01)

Nous traiterons des cas de coexistence spatiale bio / non-bio interfilière dans un second temps.

Au-delà des formes de coexistence spatiale, vingt-neuf autres formes de coexistence bio/non-bio dont vingt-et-une en intra filière ont été identifiées. Il s'agit désormais de présenter, par filière étudiée, les résultats des formes de coexistence bio / non-bio intrafilière à l'échelle des vallées étudiées et du territoire du Conflent.

Tout d'abord, en arboriculture, nous recensons onze formes de coexistence, au-delà des cas de coexistence spatiale que nous avons abordés auparavant. Il s'agit ici de les caractériser. Au total, six de ces interactions se sont initiées entre producteurs d'une même vallée, trois entre producteurs du Conflent et une entre producteurs de différents départements. Quelles formes ces interactions prennent-elles? Tout d'abord, deux des formes identifiées s'articulent

autour d'une entraide agricole occasionnelle essentiellement autour du prêt de matériel.

'Parfois il me prête son matériel., moi je peux pas lui prêter du matériel, alors parfois s'il a besoin la journée il sait que je suis présent' (entretien A03)

Deux autres arboriculteurs ont témoigné d'un lien d'amitié avec d'autres ayant des pratiques différentes des leurs, sans pour autant témoigner d'une entraide agricole :

'Moi, j'ai un copain qui est très bon producteur, en bio, en pêche' (entretien A09)

Enfin, deux autres, ont témoigné d'interactions intra filière bio / non-bio dans le cadre d'une transmission de parcelles agricoles :

'Et en parallèle, j'ai ma première parcelle que le collègue agriculteur qui est bientôt à la retraite, mais qui m'a mis des champs à disposition plus tôt. Lui, il est encore en conventionnel' (entretien M07).

En élevage bovin, on décompte dix cas de coexistence intrafilière bio / non-bio. Au total, neuf de ces interactions se sont initiées entre producteurs d'une même vallée, sept entre producteurs du Conflent et deux entre producteurs de différents départements. Huit de ces interactions s'articulent autour d'un regroupement en vue d'une gestion collective de plusieurs exploitations. Nous incluons ici l'implication dans un Groupement Pastoral, dans une CUMA par exemple. Il s'agit de rassembler les initiatives collectives formelles ou informelles récurrentes qui sont constitutives dans le processus de production des éleveurs.

'On a acheté un semoir direct, en CUMA, pour faire une régénération des prairies.' (entretien EB02)

*'Et dans ce GP, du coup, il y a du bio, du non-bio ?
De tout. Ce n'est pas un critère de sélection.(entretien EB06)*

Ces initiatives induisent le développement de nouvelles formes d'interactions bio / non-bio notamment de nature technique telles que l'installation de clôtures collectives en estive par exemple.

'Après, s'il y a des clôtures à faire aussi, ça, c'est sympa parce que des fois, on a des morceaux de clôture à faire. si ceux qui peuvent venir, viennent t'aider, en fait, déjà, c'est entraînant. C'est pas tout seul. Et puis, ça avance beaucoup plus vite parce que les clôtures, c'est souvent pentu. Et quand t'as oublié la tenaille et qu'il y a quelqu'un qui est là-haut et qui te dit « Ah, mais moi, je l'ai, la tenaille », tu te dis « Ah, ben, c'est pratique, faut pas retourner à la voiture ». Parce que si chacun prend un petit peu de matériel, ça avance beaucoup plus vite, quoi.' (entretien EB05).

Puis, cinq des huit éleveurs ont témoigné d'une entraide agricole occasionnelle qui dépasse l'idée d'une opposition bio / non-bio. Cette aide peut prendre plusieurs formes telles que le prêt de matériel ou encore une aide à la récolte du foin.

Deux autres formes de coexistence intrafilière bio / non-bio en élevage bovin s'articulent autour de projets communs dans le cadre de la transformation et de la commercialisation de

la production.

'Bah du coup l'atelier de transfo c'était une reprise d'un atelier. (...) Et moi dans les éleveurs j'étais le plus gros apporteur, je portais un veau par semaine quasiment là-bas. Et donc, moi, si ça [l'atelier] coulait, j'étais vraiment dans la merde. Si ça arrêta, j'étais vraiment dans la merde. Donc, l'idée, c'était de reprendre. Donc, quand on a su que c'était en vente, on a monté un petit groupe d'éleveurs pour voir comment on pouvait s'y prendre. Donc, on a été accompagnés par la chambre, la com com, je ne sais plus qui d'autre. Il y avait du bio et du non-bio. C'était pas un critère.' (entretien EB03)

Enfin, pour le maraîchage, aucune interaction bio / non-bio intra filière n'a été identifiée. Il est nécessaire de prendre en compte la forte dynamique de l'agriculture biologique au sein de cette filière puisque 91% des parcelles de maraîchage sont en bio dans le territoire de la communauté de communes Conflent Canigó. Nous constatons également cette dynamique dans les propos des producteurs interrogés puisque six maraîchers sur neuf ont affirmé ne pas connaître de maraîchers non bio.

Nous avons identifié onze interactions entre maraîchers bio dont nous présenterons ici les principales caractéristiques. Trois d'entre elles s'articulent autour d'un projet de production commune.

'Là, cette année, avec d'autres maraîchers, en fait, on a commencé à cultiver des parcelles en collectif dans cette idée-là. Donc, on est trois là, on a deux parcelles cette année où on va faire des pommes de terre, oignons et courges. Un peu dans cette idée-là pour après aller vendre un peu plus en gros, on va dire' (entretien M05)

Trois autres s'inscrivent dans une dynamique d'entraide occasionnelle que ce soit dans le processus de production ou de commercialisation.

'Mais vu que j'ai un pote qui va tous les mardis [au marché de Prades], qui a sa place depuis des années, j'ai des légumes que lui a pas des fois l'hiver genre les choux fleurs, je l'appelle il les prend et il les vend pour moi là bas' (entretien M06).

Les autres s'articulent autour d'interactions dans le cadre d'une transmission foncière ou bien encore dans le cadre de formations agricoles proposées par des structures d'accompagnement dont nous aurons l'occasion de reparler.

Au-delà, des interactions bio / non bio au sein des filières, il faut également s'intéresser aux modalités d'interactions interfilières bio / non-bio.

4.1.4. Les modalités d'interactions interfilières et les formes d'action collective

Il s'agit ici de présenter, tout d'abord, les formes d'interactions interfilières bio / non-bio identifiées au cours des vingt-neuf entretiens réalisés. Puis, nous prêterons une attention toute particulière aux formes d'action collective, aux dynamiques agricoles collectives identifiées au sein du territoire de la communauté de communes Conflent Canigó.

Les cas de coexistence bio / non-bio interfilière identifiés sont moindres en comparaison du

nombre d'interactions intrafilière bio / non-bio, et disparates selon la filière étudiée. Il nous a semblé opportun de présenter les résultats en fonction de deux échelles spatiales différentes : coexistence limitrophe et coexistence à l'échelle des vallées étudiées et/ou du territoire du Conflent.

Sur les vingt-six formes de coexistence entre exploitations limitrophes, neuf d'entre elles s'organisent entre des exploitations avec des types de productions diverses. Ces interactions prennent différentes formes, bien qu'aucune ne semble se dégager majoritairement. Trois producteurs ont affirmé avoir des relations de voisinage avec les agriculteurs des alentours bien qu'ayant des pratiques et des productions différentes. Deux soulignent qu'il ne s'agit que de relations de voisinage et non d'une entraide agricole.

'Quand il tue un sanglier, il me donne du sanglier, parce que je ne les emmerde pas sur le terrain. Finalement, c'est une bonne entente entre voisins, mais ce n'est pas vraiment une entente entre agriculteurs' (entretien M08)

Par ailleurs, deux producteurs ont indiqué que la proximité avec leur voisin ayant des pratiques et une production différentes de la leur ne posait pas de problème. En effet, au vu du type de production du voisin, cela n'impacte pas leur propre production. La proximité d'une exploitation bio avec une production d'amandiers non-bio est indiquée comme n'étant pas problématique puisque c'est une production qui nécessite peu de traitement.

Puis, deux autres agriculteurs affirment qu'une entraide occasionnelle s'opère avec leurs voisins bien qu'ayant des cultures différentes. Par ailleurs, un autre parmi les personnes interrogées, a affirmé qu'il n'y avait aucun dialogue de voisinage ou agricole avec son voisin. Enfin, un cas de confrontation interfilière bio / non-bio a été identifié. De façon similaire aux cas de confrontation intra filière bio / non-bio c'est l'impact des pratiques du voisin sur sa propre production et sa santé qui est mis en cause.

'J'ai eu des problèmes avec un voisin qui a des chèvres (...) il y a beaucoup d'éleveurs d'ailleurs qui n'ont pas attendu, je le dis, pour s'amuser avec tout ce fric. Mais... Après, tant mieux si ça les aide. Moi, ce que je vois surtout, c'est le rapport humain. Et le rapport humain, je veux dire, certaines personnes, dès que tu as le dos tourné, ils te bouffent des terres, ils te coupent des arbres.

C'est ce qui s'est passé avec votre voisin dont vous me parliez ?

Oui, tout à fait. Il a fallu que je fasse intervenir deux fois un huissier. Enfin, bon, il serrait la main des gendarmes. Donc c'est des amis d'enfance.

C'était un éleveur qui était en bio ?

Non, non, non, pas spécialement. D'ailleurs, il se fout de ma gueule quand je parle de bio.'
(entretien A12)

Par ailleurs, il convient de s'intéresser aux cas de coexistence interfilière bio / non-bio à l'échelle des vallées étudiées et du territoire du Conflent. Nous avons vu, dans une partie précédente qu'il existait une multiplicité de modalités d'interactions bio / non-bio intrafilière à l'échelle locale. En effet, sur les trente-neuf cas de coexistence bio / non-bio hors

limitrophes, seulement huit d'entre deux s'inscrivent dans des interactions interfilières. Six de ces cas se caractérisent par une interaction de flux de matière. Ce sont majoritairement des arboriculteurs et des maraîchers qui vont venir récupérer du fumier chez les éleveurs du territoire pour fertiliser leurs sols. Il est nécessaire de souligner que le fumier n'a pas nécessairement à être certifié bio pour pouvoir être réutilisé sur une exploitation certifiée AB.

'Le fumier que j'ai à l'entrée, c'est du fumier pas bio de Nohèdes. Mais EcoCert, pour le coup, m'a toujours encouragé à prendre du fumier pas bio local plutôt que de faire venir des intrants de petits granulés' (entretien M01).

D'autre part, nous trouvons également un producteur ayant témoigné d'un lien d'amitié avec d'autres producteurs ayant des pratiques et des types de production différents de la sienne, sans pour autant faire preuve d'une entraide agricole. Enfin, une interaction a été identifiée entre deux producteurs aux pratiques et productions distinctes, centrée sur des discussions et des débats autour des modèles agricoles qu'ils défendent respectivement.

'Mais il faut que tu fasses quelque chose de rentable. On se charrie. Il a sa vision JA et rentabilité. C'est bien de pouvoir en discuter' (entretien M03).

Afin de résumer les interactions qui ont été perçues au cours des entretiens, nous proposons ci-dessous un tableau récapitulatif.

Tableau récapitulatif des interactions bio / non-bio en Conflent			
Interactions intra-filière		Interactions inter-filière	
De proximité	Distante	De proximité	Distante
17 au total dont : 13 en arboriculture 4 en élevage bovin	21 au total dont : 11 en arboriculture 10 en élevage bovin	9 au total	8 au total

Figure 7 : Tableau récapitulatif des interactions bio/non-bio en Conflent, Réalisation : J.Tomasini

Enfin, il faut aborder la question des dynamiques d'actions collectives agricoles au sein du Conflent. Au-delà des interactions bio / non-bio à l'échelle de l'exploitation agricole et à l'échelle des filières étudiées, comment les dynamiques agricoles collectives s'organisent-elles face à une grande diversité de profils, de trajectoires, de représentations et de pratiques dans le Conflent ?

Au-delà de la question d'une coexistence bio / non-bio, les résultats des entretiens montrent qu'il n'existe pas ou peu de dynamiques agricoles collectives inter-filières.

Au cours des entretiens, treize des vingt-neuf agriculteurs interrogés ont attesté d'un manque d'interactions de manière générale entre agriculteurs. Cet aspect est apparu sous différentes formes tels qu'un manque d'entraide agricole, une méconnaissance des autres agriculteurs du territoire ou encore un manque de dynamisme pour tendre vers des projets collectifs.

'Mais je trouve que là, madame ou mademoiselle, il manque, dans le Conflent, moi je suis très déçu par le manque de dynamisme des agriculteurs. Ils ne fédèrent pas assez, ils sont trop personnels. Il faut qu'ils créent quelque chose, il faut créer, parce que l'union fait la force.'

L'union fait la force. (entretien A09).

Au manque d'interactions exprimé par certains, s'ajoute une forte critique en inter-filière. Ces diverses critiques sont émises majoritairement par des producteurs des filières végétales envers les filières animales. Il s'agit ici de les caractériser. Ces critiques sont particulièrement prégnantes dans le secteur du Bas Conflent. Elles sont majoritairement le témoin d'un sentiment d'inégalité face à l'accès aux ressources (accès foncier, partage de l'eau). Douze des producteurs en filière végétale soulignent un mécontentement face à une pression foncière qu'exercerait l'élevage sur le territoire. Ces agriculteurs signalent une pression croissante des éleveurs sur les terres agricoles en Bas Conflent, notamment sur Prades et le pla d'Eus, historiquement dédiées à l'arboriculture, mais qui peinent à trouver des repreneurs en raison de la crise de la sharka. Ces opinions peuvent parfois tendre le dialogue intra-filière au sein d'un même territoire.

'Les arbos, ils ont un peu une haine à l'encontre des éleveurs parce qu'ils disent qu'on récupère les terrains. C'était des bons terrains qui produisaient, où il n'y avait plus rien, et maintenant il y a du foin' (entretien EB02)

Au-delà de la question foncière, c'est la crainte d'une difficulté dans le partage de l'eau entre différentes pratiques et différents types de production qui a été signalée par seize des producteurs, tous en filières végétales. Ils estiment que l'usage de l'eau en élevage, notamment en période de sécheresse, est incompatible avec un partage via les canaux d'irrigation, opposant des pratiques comme le goutte-à-goutte et le micro-jet en arboriculture à l'irrigation par immersion ou par aspersion sur les parcelles de foin.

'Ce que je crains beaucoup, c'est sur ces canaux qui étaient jusqu'à il n'y a pas si longtemps des canaux presque exclusivement réservés à l'arboriculture et un peu au maraîchage, il y a de plus en plus d'éleveurs. Alors, je n'ai absolument rien contre les éleveurs, ce n'est pas mon propos, mais quelque part, c'est aussi une autre mentalité. Il y en a un, je vais le voir, il y a quoi, 15 jours, 3 semaines ? Avant qu'il pleuve, avant qu'on ait eu les fortes pluies. Tu mets l'aspersion pour de l'herbe, ça fait 3 jours que tu as l'aspersion (...) Tu te rends compte, 3 jours, 36 heures d'eau. Moi, quand je mets l'eau à mes arbres, le maximum, c'est 12 heures. En général, c'est plutôt des cycles de 6, 8 heures d'eau. Tout ça pour de l'herbe. Pourquoi tu gaspilles autant d'eau ? (...) Chez les éleveurs, il y a quand même ce côté où on envoie l'eau dans une chambre et on y retourne trois jours après, sans s'en occuper, sans vraiment s'en occuper... Et j'ai toujours du mal à comprendre pourquoi avec l'aspersion dans un champ, on la laisse pendant trois jours et je n'ai pas la réponse. Finalement, tu vas, tu fermes la vanne. Mais non, tu ne fermes pas la vanne. Mais par contre, un jour, ta vanne, on va te la fermer et te la péter. Ce ne sera sûrement pas moi, si jamais c'est moi, je te le dirai avant. Mais il y en a d'autres que ça énerve. C'est vrai. Et tout le monde, pas forcément. C'est pour ça que je dis que j'ai un peu peur que si les sécheresses continuent, qu'on arrive à plus que des tensions' (entretien A04)

Nous aurons l'occasion de traiter plus amplement de la thématique de la gestion et du partage de l'eau dans un second temps au regard de l'importance qu'elles ont pour la gestion des ressources naturelles, la production et les relations sociales.

Par ailleurs, treize des producteurs, tous issus de la filière végétale, ont émis des critiques

envers les subventions - notamment versées par l'Union Européenne - perçues par les filières animales, les entretiens révélant un sentiment d'injustice face à une inégalité d'accès aux aides en fonction du type de production. Au-delà de cet aspect, le sentiment qui prévaut est celui d'une hiérarchisation des productions ainsi que d'une grande inégalité dans la représentation, qu'elle soit politique, syndicale ou encore médiatique, des différentes filières présentes au sein du territoire.

'Un ancien d'ici m'a dit un maraîcher deviendra arboriculteur ou vigneron et puis deviendra éleveur. Ça, tu le verras. Dans l'autre sens, tu ne le verras pas. La terre est basse' (entretien M02)

Les résultats des entretiens témoignent également d'une forte divergence de vue quant à la conception même d'une exploitation et de son fonctionnement. En effet, huit des personnes interrogées ont exprimé des réticences face à des modèles socio-économiques et socio-techniques différents des leurs. Une vision productiviste est ainsi opposée à une vision 'paysanne' sur des parcelles plus réduites avec un rendement moins important. Nous avons constaté ces divergences tant en interfilière et intra filière qu'entre des exploitations avec des pratiques similaires aussi bien que opposées.

'Il m'avait livré la paille en me disant c'est bien beau votre truc mais nous on nourrit les gens. Nous on fait de la vache vraiment on nourrit les gens (...) on n'a pas les mêmes visions de l'agriculture après ils sont nés là dedans ils ont toujours eu ça comme ça c'est pas une nouvelle agriculture ni une recherche de faire différemment' (entretien M03)

'Et du coup, le problème, c'est que ce sont des personnes qui se sont lancées dans l'agriculture, mais ils ont l'impression que travailler et vivre de son travail, c'est un gros mot. Produire, c'est produire en fait. C'est produire pour vendre, pour créer des richesses et pour en vivre. Moi déjà, quand on commence à me dire, 'non mais moi je suis contre le productivisme et le marché', mais produire, c'est pas un gros mot. Quand on fait une plantation, c'est dans le but de récolter des fruits et de les revendre. Si on fait une plantation pour regarder les arbres pousser, alors, il faut être rentier ou alors toucher d'autres aides. C'est une vision de la culture qui est différente' (entretien A01)

'Moi ce qui m'intéresse pas, ce qui me gâche c'est que trois quarts c'est des paysans qui ont des vaches. Tu ne sais pas pourquoi ils ne produisent rien. En fait moi c'est ça qui m'énervait c'est qu'ils sont là pour prendre la PAC Et pour rien produire. Donc je ne comprends pas l'intérêt d'être paysan pour rien. C'est juste mettre des vaches à un endroit pour avoir de la PAC, je ne vois pas l'intérêt.' (entretien EB03)

Outre ce sentiment d'un manque de dynamiques collectives ainsi que les divergences sur les différents modèles agricoles portés et souhaités, quelles sont les formes d'actions collectives que nous avons pu identifier malgré tout au cours des entretiens ?

Nous avons évoqué, dans une partie précédente, la prépondérance de la thématique hydrique au sein des discours des agriculteurs interrogés. Nous constatons des dynamiques collectives émanant des ASA (Association Syndicale Autorisée) en charge de la gestion des canaux d'irrigation. En Conflent, les canaux d'irrigation ou *Regatiu* jouent un rôle essentiel pour la gestion de l'eau. Ces canaux captent l'eau des rivières et des torrents de montagne,

principalement la Têt, et la distribuent vers les terres agricoles en contrebas. Leur fonctionnement repose sur un réseau de dérivations et de petites digues, permettant de réguler le débit d'eau en fonction des besoins des cultures. Ils sont souvent gérés collectivement par des associations locales d'irrigants, qui veillent à l'entretien des canaux et à une répartition équitable de l'eau, garantissant ainsi un accès durable à cette ressource précieuse dans un contexte de forte sécheresse depuis plusieurs années. Tous les agriculteurs interrogés dépendent d'un des canaux du Conflent. Il convient d'indiquer que, malgré les difficultés exposées dans un précédent chapitre, Dix-neuf d'entre eux soulignent une bonne gestion et un bon partage de l'eau dans son ensemble : Les ASA regroupent en leur sein une diversité de pratiques, qu'elles soient bio ou non-bio, différentes utilisations de l'eau ainsi que différents types de production. Ces associations donnent lieu à une mise en dialogue d'une diversité d'agriculteurs afin de s'assurer d'un bon partage de la ressource, touchée par des restrictions au vu des sécheresses des dernières années, attribuant des horaires précis à chacun des arrosants.

'Dès que tu as fini, tu m'appelles, je mettrai l'eau. Oui, je partage l'eau un petit peu mieux. Là où d'autres années, on faisait un petit peu moins attention. Oui, on a tout réduit quand même. On a tous réduit les consommations d'eau, il faut le dire. Mais on a réussi à... le faire en bon entente' (entretien A04)

Au-delà d'une gestion collective à l'échelle locale, la question de la ressource en eau a notamment rassemblé une diversité d'agriculteurs au sein du mouvement asyndical des agriculteurs du Conflent en janvier et février 2024. Dix-sept des producteurs interrogés affirment y avoir participé de près ou de loin. Trois autres affirment avoir voulu y participer mais n'ont pas pu s'investir par manque de temps. Tous ont affirmé s'être réunis autour de problématiques et de revendications communes (meilleure valorisation des productions, baisse des charges et des taxes, protection contre la concurrence déloyale, accès et partage de l'eau équitable, etc).

'On l'a vu avec les manifs, là, tout le monde y était. Les problèmes, ils ne sont pas que chez les bio ou que chez les conventionnels. C'est pour tout le monde. Donc, si on ne se défend pas entre nous, il n'y a personne qui vient nous aider.' (entretien A01)

Il convient d'insister sur le fait que la gestion de l'eau a été une question centrale pour le mouvement qui s'est développé au sein du territoire.

'Parce que tout le monde est concerné quand même par l'arrosage. Donc, pour ça, ça a été vraiment un point commun à tous.' (entretien EB07)

'On tient tous le même discours. On a tous besoin d'eau. Et sans eau, on ne peut pas cultiver' (entretien A01)

Aux rassemblements, s'ajoutent des réunions à la préfecture, dans lesquelles des demandes ont été faites, par filière. Plusieurs producteurs et productrices ont exprimé que les filières animales semblaient avoir été favorisées lors de ces négociations.

'*Tout ce qui a été attribué comme aide, c'était pour les éleveurs. On retourne toujours au même problème*' (entretien A06)

Quatre ont également indiqué qu'il aurait été nécessaire d'exprimer des revendications communes et non par filière.

'*Il fallait y aller ensemble, avec une demande pour tout le monde la même. C'était simple à lire, c'était simple à demander, tout le monde était servi*' (entretien A03)

Outre les revendications, quinze des personnes interrogées ont affirmé avoir pu rencontrer d'autres producteurs ayant des pratiques, des productions et des représentations différentes des leurs, qu'ils n'ont pas l'habitude de côtoyer.

'*C'était un bon moment. J'espère qu'on gardera un peu de ça, un peu de cette convivialité et ces rencontres inter filières. On avait un objectif commun même si on n'a rien obtenu de particulier.*' (entretien A04)

'*C'était un regroupement avec de belles différences dans les façons de voir les choses (...) ça m'a permis de voir un peu, parce que je ne sors pas trop. Je ne suis pas dans tous les réseaux.*' (entretien A06)

'*Mais là, ce qui était pas mal, c'est que c'était toute culture confondue, donc il y avait effectivement des maraîchers, des arborescences, tout ça, qu'on ne connaissait pas forcément*' (entretien EB08)

Cependant, il faut souligner que six des agriculteurs ont affirmé que le mouvement n'a pas permis, selon eux, de déconstruire les barrières entre la diversité des pratiques et des représentations au sein du territoire.

'*Oui, ils se sont rencontrés. Mais chacun avait ses a priori avant (...) Les gens dans les manifs se sont rencontrés, ont discuté, mais ça n'a rien changé. Ils sont repartis maintenant, chacun de leur côté, avec les mêmes a priori, les mêmes préjugés. Donc bon, oui, ça a permis de se rencontrer, mais ça n'a pas fait évoluer le débat*' (entretien EB03)

'*Je suis un peu faux cul quand je suis avec eux (...) Quand j'ai fait les réunions avec les agriculteurs du Conflent, ce mouvement qui est essentiellement pour une grande partie fait d'éleveurs. Je n'ai pas dit ça. Je n'ai pas dit le modèle de l'élevage, il va dans le mur, les gars*' (entretien M01)

Enfin, il est nécessaire de s'interroger sur les rôles que jouent les structures d'accompagnement et les collectivités territoriales au sein des dynamiques territoriales agricoles.

Tout d'abord, dix-huit des exploitants interrogés ont exprimé être en contact avec les structures d'accompagnement du territoire (huit pour la chambre d'agriculture et dix pour Terres Vivantes) majoritairement pour des questions administratives et de comptabilité.

'*Avec la Chambre, tu peux faire des formations qu'avant, tu ne pouvais pas, parce que tu étais trop pris par le travail*' (entretien EB05)

'A Terres Vivantes, là, moi j'y vais pour faire ma compta. C'est trois jours dans l'année, deux jours à l'automne, un jour au printemps. Du coup, ça me permet de me mettre un peu un ultimatum pour la compta (...) il nous aide à remplir des dossiers, des trucs comme ça, surtout à l'installation' (entretien M06)

De manière plus minoritaire, les agriculteurs peuvent faire appel à la Chambre d'agriculture pour des questions techniques.

En plus de leur rôle administratif, ces structures sont porteuses de projets collectifs. Concernant la question de la sécheresse, quatre agriculteurs ont exprimé que la Chambre d'agriculture soutenait des projets qui ne les représentaient pas et ne correspondaient pas au modèle agricole qu'ils défendent.

'Quant à la Chambre d'agriculture ou à la préfecture, les propositions qu'on met en avant ne sont pas valorisées. Quand il y a, je ne sais pas, 20 projets de bassines, qui sont votées à la Chambre et portées comme priorité du département et puis qu'il n'y a peut-être même pas un projet sur la revitalisation des sols ou sur travailler différemment nos sols. Bon, voilà, c'est un peu... Mais c'est important qu'il y ait un discours différent qui soit audible' (entretien A05)

En revanche, cinq des huit maraîchers interrogés voient Terres Vivantes comme un acteur clé dans la structuration progressive de la filière maraîchère locale. Cette association favorise la mise en réseau des maraîchers, renforce la visibilité de leur modèle agricole, et leur donne plus de poids sur le territoire.

'Grâce à Terres Vivantes, il y a eu un appel à projet qui a été lancé au niveau européen, qui a été porté, pris à bras-le-corps par le PNR, qui ont contacté Terres Vivantes sur différentes problématiques. Terres Vivantes qui sont gentilles comme tout et qui chapeautent beaucoup de maraîchers dans le Conflent, en tout cas, m'ont appelé et m'ont dit j'aimerais bien que les maraîchers fassent quelque chose, ça va être encore tout pour les éleveurs qui sont déjà structurés qu'elle me dit, est ce que tu ne pourrais pas me donner des billes sur vos besoins maraîchers du Conflent (...) À partir de fin 2024, Terres Vivantes va récupérer du temps agent, un financement qui correspond à du temps agent pour nous épauler à lancer la structuration' (entretien M01)

Par ailleurs, huit des dix exploitants en contact avec Terres Vivantes ont affirmé que les formations proposées ont contribué à tisser des liens entre les agriculteurs du territoire.

'Terre Vivante, je fais la compta avec eux, ça c'est super. Au départ, on était un groupe mélangé, on avait des maraîchers, puisqu'ils sont quand même plus ciblés sur le maraîchage. Et là, en fait, on est un petit groupe plutôt d'éleveurs. Mais assez différent, quoi, c'est assez divers, et c'est chouette, c'est pas mal justement d'avoir cette diversité, c'était très chouette aussi quand on était mélangé avec des maraîchers' (entretien EB08)

Enfin, au-delà des structures d'accompagnement, les collectivités territoriales, telle que la communauté de communes, ont également été mentionnées. Quatre des personnes interrogées ont indiqué commercialiser leurs produits dans les cantines locales grâce au projet alimentaire territorial développé par la collectivité.

'Moi, j'ai été contacté par Camille quand elle est arrivée à son poste et qu'elle cherchait des

producteurs pour les cantines scolaires. Donc, du coup, moi, je me suis engagé à fournir certains légumes’ (entretien M05)

Trois autres ont souligné l’aide de la collectivité lors de tentatives de projets collectifs de transformation.

Avec la comcom, ces derniers temps, on a bossé parce qu'on avait un projet d'atelier de découpe. Alors ils ne voulaient pas s'engager, ils n'allaient pas nous aider, ils n'allaient pas mettre un radis là-dessus, mais ils nous engageaient à prêter des salles, à voir des gens qui étaient là, Camille qui était là aussi, pour nous aider.’ (entretien EB05)

Les résultats des entretiens nous fournissent des informations précieuses sur les dynamiques individuelles et collectives au sein du Conflent. Il s’agit désormais de proposer une analyse de la coexistence bio / non-bio dans le territoire du Conflent.

4.2. Présentation de l'analyse

L'analyse repose sur les résultats des vingt-neuf entretiens réalisés, des recherches bibliographiques ainsi qu'un travail cartographique préalablement effectué. Elle est centrée sur la caractérisation de la coexistence entre les exploitations en agriculture biologique et non-biologique dans les Pyrénées-Orientales, spécifiquement dans le territoire du Conflent. L'objectif est de répondre à la question suivante : Comment se caractérise la coexistence des exploitations agricoles biologiques et non-biologiques dans le territoire du Conflent, et quels sont ses enjeux sur les dynamiques agricoles contemporaines locales ?

Nous souhaitons montrer que la diversité des trajectoires, des profils, ainsi que des modèles et pratiques agricoles développés sur un parcellaire en mosaïque caractérise la pluralité des formes de coexistence agricole.

4.2.1. Au-delà des coexistences entre exploitations bio et non-bio

Il s'agit, dans un premier temps, de s'intéresser successivement aux formes de coexistence entre les filières et entre les modèles agricoles.

Des dynamiques de filière disparates face au développement de l'agriculture biologique en Conflent

L'objectif ici est de fournir une analyse de l'évolution de l'agriculture biologique par filière sur le territoire à partir de 2007. Il ne s'agit pas de caractériser en profondeur ces dynamiques. Cette analyse, avant tout descriptive, apporte un éclairage nécessaire à l'étude globale de la coexistence entre les exploitations en agriculture biologique et non-biologique. Dans la filière arboricole, les premières exploitations en agriculture biologique apparaissent dès 2007, toutes situées dans le secteur du Bas Conflent. Ces exploitations connaissent une croissance progressive jusqu'en 2010. Entre 2010 et 2015, bien que le nombre total d'exploitations arboricoles diminue, la part des exploitations en agriculture biologique continue de croître, en particulier à Marquixanes, où elle représente désormais plus de la moitié des exploitations arboricoles. Le label AB se développe également dans la vallée de la Castellane, malgré un fort déclin de la filière arboricole dans ce secteur. En 2022, selon les dernières données disponibles, la filière arboricole dans le Conflent, bien qu'en déclin, compte 62 % de sa surface agricole utile (SAU) en agriculture biologique³⁴. L'agriculture biologique s'est ainsi étendue dans les trois pôles étudiés au cours de cette enquête : le Bas Conflent, la vallée de la Castellane, et la vallée de la Rotja. Il est néanmoins important de souligner qu'elle est particulièrement bien implantée dans le Bas Conflent qui regroupe la majorité des exploitations arboricoles du Conflent.

Quant au maraîchage, il est présent au sein des trois pôles étudiés dès 2007 avec une proportion, bien que minoritaire, d'exploitations en AB dans la zone du Bas Conflent. Dès 2010, bien que nous constatons une baisse du nombre d'exploitations maraîchères sur le territoire, le nombre de producteurs en AB enregistre un taux de croissance important sur les

³⁴Agreste. (2020), *Fiche territoriale synthétique RA 2020 « CC Conflent-Canigó »*, [CC Conflent-Canigó](#)

trois secteurs étudiés. Cette tendance à la baisse des exploitations maraîchères continue à se confirmer selon les données de 2015 (données internes, ODR). Cependant le nombre d'exploitants en AB décroît également notamment dans la vallée de la Rotja où il n'y en a plus aucun en agriculture biologique. Enfin, les chiffres de 2022, témoignent d'un renouveau dans l'installation agricole en maraîchage sur le territoire du Conflent. A cette croissance s'ajoute un développement des exploitations AB, bien qu'exclusivement dans la vallée de la Castellane et le secteur du Bas Conflent.

Enfin, au sein de la filière de l'élevage bovin, ce sont les pôles de la vallée de la Castellane et de la vallée de la Rotja qui concentrent le plus grand nombre d'exploitations dès 2007. Il convient de noter que le label AB n'apparaît dans le Conflent qu'à partir de 2015. Ce label se développe alors dans les trois pôles étudiés, mais de manière très sporadique et limitée. Par ailleurs, malgré une augmentation notable des exploitations d'élevage bovin depuis 2010, la proportion des exploitations certifiées en agriculture biologique reste stable depuis 2015, selon les dernières données disponibles en 2022 (données internes, ODR).

Ainsi, les dynamiques de développement de l'agriculture biologique en Conflent révèlent des trajectoires contrastées selon les filières. Cette diversité pose la question de la coexistence entre les différentes filières agricoles du territoire.

Une coexistence entre les filières agricoles du Conflent

Le territoire du Conflent se caractérise par une coexistence complexe entre différentes filières, chacune avec ses spécificités et ses besoins. Cette coexistence est marquée par des tensions, notamment autour du partage des ressources naturelles tels que le foncier et l'eau, ainsi que par une hiérarchisation des filières en termes de représentation politique et d'accès aux subventions. C'est donc une inégalité dans l'accès aux ressources qui caractérisent cette coexistence.

Tout d'abord, l'arboriculture, une filière historique de la région, a longtemps dominé l'utilisation des terres agricoles et des ressources en eau. Cependant, avec l'évolution des marchés et les crises sanitaires telles que la Sharka, cette filière connaît un déclin relatif, perdant du terrain au profit de l'élevage, qui s'est développé fortement ces dernières années. Ce dernier s'est étendu au cours des dix dernières années, parfois au détriment des terres autrefois dédiées à l'arboriculture et au maraîchage. Les pratiques d'irrigation pour l'élevage, parfois plus intensives en eau, peuvent créer des frictions avec les autres filières, notamment l'arboriculture et le maraîchage, qui tendent à utiliser ces ressources de manière plus économe.

Les filières arboricoles et maraîchères souhaitent souvent s'installer sur les mêmes terres convoitées par l'élevage pour la production de foin ou pour le pâturage. Cette concurrence pour l'accès aux ressources naturelles, dans un contexte de sécheresse importante, exacerbe les tensions. L'eau, en particulier, devient une ressource de plus en plus disputée, et les méthodes d'irrigation employées par les éleveurs peuvent parfois entrer en conflit avec celles des maraîchers et des arboriculteurs, qui utilisent des techniques plus ciblées et économes

en eau. Il convient d'ajouter que l'analyse se base sur des discours et des ressentis portés au cours des entretiens et non sur une analyse quantitative de la gestion de l'eau.

Cet axe d'analyse nous permet de remobiliser notre hypothèse : "Les problèmes de sécheresse et de manque d'eau déterminent les situations de coexistence dans un large spectre de pratiques." L'eau catalyse effectivement les situations de coexistence, mais pas uniquement entre bio et non-bio. En réalité, c'est une coexistence interfilière, notamment entre l'élevage, le maraîchage et l'arboriculture, qu'elle détermine. Les problèmes d'eau créent ainsi des rivalités entre filières, définissant les dynamiques de coexistence sur le territoire.

Au-delà du simple partage des ressources, une hiérarchisation des filières agricoles émerge clairement dans le Conflent. Ici, en se référant au concept du système d'activité, c'est l'accès aux ressources externes territoriales et de régulation qui entre en jeu entre les différentes filières du territoire. Les éleveurs, bénéficiant d'un poids politique important, jouent un rôle clé dans les décisions locales et régionales. Leur influence se manifeste notamment à travers leur capacité à obtenir des subventions, particulièrement celles de l'Union européenne, qui sont souvent perçues comme étant plus favorables à l'élevage qu'aux autres filières.

Cependant, les arboriculteurs, autrefois au centre de l'économie agricole du Conflent, voient leur influence diminuer à mesure que leur filière perd en dynamisme et en rentabilité. La crise de la Sharka a particulièrement fragilisé cette filière, entraînant une reconversion ou un abandon de certaines terres au profit de l'élevage. Cette perte de terrain a conduit à une diminution de leur représentation dans les instances de décision, aggravant le sentiment d'injustice et de marginalisation.

Le maraîchage, pour sa part, est une filière en pleine structuration, surtout après le mouvement des agriculteurs. Les maraîchers commencent à s'organiser pour revendiquer leur place dans le paysage agricole du Conflent, cherchant à structurer leurs pratiques et à renforcer leur visibilité sur le territoire. Toutefois, malgré leurs efforts, ils font face à des défis majeurs, notamment en termes d'accès aux subventions et de reconnaissance institutionnelle. Leur position reste précaire, ce qui alimente un ressentiment latent entre les filières.

Les inégalités d'accès aux subventions, notamment celles de l'Union européenne, constituent un autre point de tension majeur. L'élevage parvient à capter une part significative des aides financières disponibles. En revanche, les filières comme l'arboriculture, déjà en perte de vitesse, et le maraîchage, en pleine expansion mais encore fragile, peinent à obtenir le même niveau de soutien. Cette disparité dans l'accès aux subventions est perçue comme une inégalité structurelle qui exacerbe les tensions entre filières.

Le sentiment d'injustice est particulièrement fort parmi les arboriculteurs et maraîchers, qui estiment que leurs contributions à l'économie locale ne sont pas suffisamment reconnues ni soutenues. Cette perception est renforcée par le fait que les subventions souvent allouées aux éleveurs ne prennent pas toujours en compte les besoins spécifiques des autres filières, qui nécessitent également des investissements pour moderniser leurs pratiques et répondre aux défis environnementaux actuels.

En conclusion, la coexistence des filières agricoles dans le Conflent est une réalité complexe, marquée par des tensions croissantes autour du partage et de la gestion des ressources naturelles, ainsi que par une hiérarchisation des filières en termes de représentation politique et d'accès aux subventions. Cette coexistence n'est pas simplement une question de pratiques agricoles différentes, mais reflète des dynamiques de pouvoir, des luttes pour les ressources et des inégalités économiques qui structurent profondément le territoire.

La coexistence entre les filières agricoles du Conflent met en lumière des tensions et des complémentarités qui structurent le territoire. Au-delà de ces dynamiques sectorielles, il est essentiel d'examiner également la coexistence entre différents modèles agricoles.

Une coexistence entre différents modèles agricoles en Conflent

Le territoire du Conflent est également marqué par une coexistence complexe entre différents modèles de production. Cette coexistence ne se résume pas à une opposition simple entre deux visions économiques 'productivistes' et 'paysannes' (ou 'alternatives'), mais s'inscrit dans une réalité où les choix des agriculteurs sont souvent nuancés et influencés par de multiples facteurs, qu'ils soient économiques, environnementaux, ou sociaux.

L'agriculture orientée vers la maximisation des rendements, souvent associée à une logique productiviste, est l'une des approches prédominantes dans le Conflent. Ce modèle repose sur l'intensification des pratiques agricoles sur de grandes parcelles agricoles. Pour les agriculteurs qui suivent cette voie, l'objectif est de tirer le maximum de leurs terres afin de répondre à la demande croissante et de maintenir leur compétitivité sur le marché.

En parallèle, des modèles agricoles "alternatifs" ou "paysans" émergent et se renforcent, cherchant à équilibrer production et respect des écosystèmes. Plutôt que de viser des rendements maximaux à court terme, ils se concentrent sur la création de systèmes agricoles résilients, capables de s'adapter aux défis environnementaux et économiques sur le long terme. Toutefois, même parmi ceux qui adoptent ces approches, il existe une reconnaissance de la nécessité de produire suffisamment pour rester économiquement viable.

Dans le Conflent, où les exploitations agricoles sont majoritairement de petite ou moyenne taille, les choix des agriculteurs ne sont pas toujours tranchés. En réalité, beaucoup naviguent entre ces deux approches, adaptant leurs pratiques en fonction des conditions spécifiques de leur exploitation, des opportunités du marché, et de leurs propres convictions. Certains peuvent intégrer des pratiques intensives sur certaines parcelles tout en adoptant des méthodes plus durables ailleurs, cherchant à optimiser chaque aspect de leur production sans sacrifier la résilience à long terme.

Ainsi, la coexistence entre ces différents modèles économiques n'est pas une simple opposition binaire entre "productivisme" et "alternatif/paysan". Les réalités sont plus nuancées, et les agriculteurs combinent souvent des éléments des deux approches pour répondre aux multiples défis auxquels ils sont confrontés. Cette flexibilité dans les pratiques crée ainsi un paysage agricole diversifié.

Le dialogue entre ces différentes approches économiques reste néanmoins limité, en partie

parce que les motivations et les contraintes diffèrent. Les agriculteurs orientés vers une maximisation des rendements sont souvent motivés par des impératifs économiques immédiats, tandis que ceux qui privilégient une approche plus durable mettent en avant l'importance de construire des systèmes agricoles capables de résister aux aléas climatiques et économiques. Cependant, il est important de noter que ces positions ne sont pas figées, et que les agriculteurs s'adaptent souvent en fonction des évolutions du contexte économique et environnemental.

Au-delà des dynamiques agricoles à l'échelle des filières et des modèles agricoles développés, nous nous intéressons, dans un second temps, à la diversité des trajectoires socio-techniques à l'échelle des exploitations agricoles du territoire.

4.2.2. Trajectoires socio-techniques des exploitations agricoles du Conflent

Nous proposons une analyse des trajectoires socio-techniques des exploitations agricoles du Conflent afin de mieux comprendre la diversité des situations qui caractérisent les dynamiques agricoles territoriales.

Un territoire caractérisé par un large spectre de profils et de trajectoires individuelles

Comme nous l'avons vu, le Conflent se caractérise par une grande diversité de trajectoires parmi les agriculteurs du territoire, marquée par l'installation d'agriculteurs hors cadre familial (HCF), souvent d'origine non-agricole, et par la reprise d'exploitations familiales. Ce phénomène reflète une géographie rurale en mutation, où la région attire une pluralité de nouveaux profils, souvent motivés par des idéaux d'agriculture dite 'alternative' ou 'paysanne' et par des préoccupations écologiques, comme en témoignent les entretiens réalisés avec les producteurs du Conflent.

Cette diversité de profils a un impact direct sur les trajectoires des exploitations, qui varient en fonction des compétences et des expériences antérieures des agriculteurs. Certains ont amorcé une transition vers l'agriculture biologique dès leur installation, tandis que d'autres, plus ancrés dans des pratiques agricoles dites traditionnelles, ont opté pour une approche progressive de l'écologisation de leur exploitation. L'arrivée de personnes issues de secteurs variés (banque, luxe, transport ferroviaire) souligne une mobilité sociale qui dépasse le cadre agricole traditionnel et contribue à la diversité socio-économique du territoire.

Cette pluralité de profils et de trajectoires reflète la diversité des motivations, des représentations, des stratégies et des pratiques au sein du territoire étudié. En s'appuyant sur la théorie du système d'activité, nous constatons que les décisions au sein des exploitations sont façonnées par une multitude de facteurs, non seulement économiques, écologiques et technologiques, mais aussi éthiques et culturels, influençant profondément la gestion des exploitations du Conflent. Ces prises de décision sont également marquées par des dynamiques socio-économiques à différentes échelles, soulignant ainsi la complexité des processus de coexistence agricole dans cette région.

Au-delà de la diversité des entités sociales étudiées, il est important de souligner la diversité des trajectoires vers une écologisation des pratiques culturelles.

Une typologie des formes d'écologisation des pratiques des exploitations agricoles en Conflent

Le territoire du Conflent se distingue par une forte croissance du nombre d'exploitants en Agriculture Biologique (AB), avec 39 % des exploitations certifiées AB en 2022³⁵. Cette évolution témoigne d'une augmentation remarquable de 65 % du secteur biologique entre 2010 et 2020³⁶ au sein de la communauté de communes Conflent Canigó.

En outre, les entretiens réalisés ont révélé un éventail diversifié de processus décisionnels orientés vers une écologisation des pratiques agricoles. Ces processus se manifestent non seulement dans les exploitations labellisées AB, mais aussi dans celles qui ne le sont pas, montrant une adoption plus large de pratiques culturelles écologisées.

Notre analyse a permis d'identifier quatre types distincts de processus qui conduisent à cette écologisation des pratiques. Les quatre types de pratiques agricoles que nous présentons illustrent une gradation vers une écologisation de plus en plus poussée, où le type 4 représente le niveau le plus avancé d'écologisation.

- Typologie n° 1 : Les pratiquant.es d'une agriculture dites 'raisonnée'

La typologie n°1 se caractérise par des exploitations agricoles qui évoluent dans le cadre de l'agriculture conventionnelle tout en adhérant aux principes de l'agriculture dite 'raisonnée'. Ces agriculteurs utilisent une variété de produits disponibles sur le marché conventionnel, mais ils souhaitent s'inscrire dans une démarche visant à minimiser l'impact de leurs pratiques sur l'environnement tout en optimisant la production.

L'agriculture raisonnée repose sur une utilisation parcimonieuse des intrants, qu'il s'agisse de fertilisants ou de pesticides. Les exploitants ne cherchent pas à éliminer ces substances, mais plutôt à les utiliser de manière ciblée et seulement quand cela est nécessaire. Ils indiquent utiliser des traitements seulement en réponse à des besoins spécifiques identifiés, comme la présence de parasites ou de maladies. Cependant, il convient de souligner qu'il n'existe aucun cahier des charges. De ce fait, cette typologie correspond à des exploitants attachés à une certaine vision du modèle agricole plutôt qu'à une réelle quantification type de produits phytosanitaires.

Ce type d'exploitation incarne une agriculture qui, sans prétendre être totalement écologique, vise à réduire son empreinte environnementale tout en maintenant la viabilité économique.

- Typologie n°2 : Les conventionnels engagés dans l'écologisation des pratiques sans conversion pour des raisons économiques et techniques

³⁵Agreste. (2020), *Fiche territoriale synthétique RA 2020 « CC Conflent-Canigó »*, [CC Conflent-Canigó](#)

³⁶Ibid

La typologie n°2 regroupe des exploitants agricoles qui, bien qu'évoluant dans un cadre conventionnel, intègrent des pratiques largement alignées sur les principes du label AB. Ces agriculteurs prennent en compte les questions environnementales dans leurs pratiques. En élevage, le bien-être animal est également une priorité, avec des pratiques qui visent à offrir des conditions de vie optimales aux animaux, notamment par l'accès à des espaces extérieurs.

Malgré des pratiques proches des normes de l'agriculture biologique, ces exploitants choisissent de ne pas se tourner vers la certification bio. Ce choix est souvent dicté par des considérations techniques et économiques. Sur le plan technique, certaines productions présentent des défis qui rendent difficile, voire impossible, l'application des normes de l'agriculture biologique. Par exemple, l'utilisation de certains produits non autorisés en bio peut être jugée indispensable pour maintenir des rendements suffisants, rendant la transition vers le bio complexe. Dans ce cas précis, le non-basculement vers le bio se joue majoritairement autour d'un seul produit qui ne permet pas la conversion en bio³⁷.

D'un point de vue économique, les exploitants soulignent les coûts élevés associés à l'agriculture biologique. Les intrants nécessaires en bio sont souvent bien plus onéreux que leurs équivalents conventionnels. Bien que le crédit d'impôt bio puisse offrir un certain soutien, beaucoup estiment que ce dispositif ne suffirait pas à compenser l'augmentation des coûts, d'autant plus dans un contexte où la valorisation du bio sur le marché est en baisse. Ils craignent que cette transition impacte la rentabilité de leurs exploitations.

Ainsi, la typologie n°2 illustre-t-elle un modèle d'agriculture pragmatique et raisonné. Ces exploitants optent pour un maintien dans le système conventionnel tout en adoptant des pratiques proches de celles de l'agriculture biologique, conciliant ainsi leurs préoccupations écologiques avec les réalités techniques et économiques de leur production.

- Typologie n°3 : Les converti.es après plusieurs années en conventionnel

Le type n°3 regroupe des exploitations principalement orientées vers l'arboriculture, dont les exploitants se sont installés il y a environ une vingtaine d'années. Ces agriculteurs ont commencé leur carrière en suivant des pratiques agricoles conventionnelles, mais au fil du temps, une prise de conscience environnementale, survenue dans les années 2000/2010, les a conduits à reconsidérer leur approche.

Cette prise de conscience est souvent le résultat de plusieurs facteurs combinés. D'une part, les crises économiques et sanitaires qui ont frappé le secteur, comme celle de la Sharka ont mis en lumière les limites et les dangers du modèle conventionnel. D'autre part, les agriculteurs de ce type ont commencé à percevoir les avantages environnementaux et économiques de l'agriculture biologique, non seulement comme une réponse aux crises, mais aussi comme un moyen de valoriser leurs productions et d'assurer la viabilité à long terme de leurs exploitations.

³⁷Principalement la ressource fourragère en élevage

C'est ainsi qu'au cours de ces années, ces exploitants ont entamé une transition vers l'agriculture biologique. La conversion au bio a souvent coïncidé avec une diversification ou une évolution des types de production, permettant d'ajuster les pratiques agricoles aux nouvelles exigences du marché et aux défis climatiques et sanitaires. Ce passage à une agriculture plus respectueuse de l'environnement a été vu comme une opportunité pour se démarquer, pour mieux résister aux fluctuations du marché, et pour offrir des produits de qualité supérieure.

Concernant les pratiques agricoles, ces exploitants respectent le cahier des charges de l'agriculture biologique. Cependant, ils ne cherchent pas à aller au-delà des normes définies par le label bio. Contrairement aux exploitants de la typologie n°1, il n'y a pas ici de volonté de faire du "plus que bio". L'utilisation de produits à large spectre, bien que conforme aux standards bio, reste une pratique courante, permettant de gérer les problématiques sanitaires.

La typologie n°3 représente ainsi des exploitations qui, après une période en conventionnel, ont pris un virage vers l'agriculture biologique principalement pour des raisons économiques et sanitaires, tout en intégrant une prise de conscience environnementale plus tardive.

- Typologie n°4 : Les convaincu.es du 'plus que bio'

Le type n°4 représente un groupe d'exploitations agricoles qui ont choisi l'agriculture biologique dès le début de leur installation, souvent récente dans le secteur. Ces agriculteurs, principalement établis depuis moins de cinq ans, sont animés par des convictions profondes, tant environnementales que sanitaires, qui guident leur approche agricole.

Dès leur installation, ces producteurs, majoritairement des maraîchers, ont adopté l'agriculture biologique comme un choix évident et inévitable. Leur profil se distingue par une conscience aiguë des enjeux écologiques et par un respect marqué pour les écosystèmes naturels. Ils voient l'agriculture comme une interaction respectueuse avec la nature, où chaque action est pensée pour minimiser l'impact environnemental et maximiser les services écosystémiques.

Ces exploitations sont majoritairement orientées vers les filières maraîchères, un secteur où la gestion de petites parcelles permet de mettre en œuvre des pratiques agricoles intensément diversifiées. Les agriculteurs se reconnaissent dans un modèle dit "paysan", qui privilégie la qualité de production sur la quantité, rejetant ainsi les logiques de rendement et de productivisme. Pour eux, l'agriculture ne doit pas seulement nourrir, mais aussi préserver et enrichir les écosystèmes.

Leur approche de l'agriculture biologique ne se limite pas au respect du cahier des charges du label. Au contraire, ils adoptent une philosophie du "plus que bio", où ils excluent totalement l'usage de pesticides et de traitements, même ceux autorisés en agriculture biologique. Leur objectif est de créer des systèmes agricoles autonomes dans lesquels la nature peut jouer son rôle sans intervention chimique, favorisant ainsi la biodiversité et la qualité des sols.

Bien que ces agriculteurs obtiennent le label bio, ce n'est pas le cœur de leur motivation. Le

label est principalement recherché pour des raisons économiques, notamment pour bénéficier du crédit d'impôt bio, qui aide à assurer la viabilité économique de leur exploitation. Cependant, leur engagement envers l'agriculture biologique est si profond que même sans ce soutien financier, ils continueraient à pratiquer une agriculture en accord avec leurs valeurs. Pour eux, il est inconcevable de faire autrement. Ces exploitants incarnent ainsi une vision profondément engagée de l'agriculture biologique.

Cette dernière typologie, qui concentre une majorité de maraîchers, nous permet de valider l'hypothèse selon laquelle 'le maraîchage diversifié bio en Conflent s'oblige à des exigences culturelles supérieures à celles du cahier des charges du label AB'.

Au-delà de la diversité des types d'exploitation qui illustre une progression vers l'écologisation des pratiques, nous allons désormais explorer les interactions entre les exploitations bio et non-bio dans le Conflent, ainsi que les enjeux qui en découlent.

4.2.3. Une caractérisation des interactions bio / non-bio au sein du territoire du Conflent

Nous nous intéressons maintenant aux interactions entre les exploitations agricoles bio et non-bio au sein du territoire du Conflent, une région caractérisée par la coexistence de diverses pratiques agricoles sur un même espace. Pour mener cette analyse, nous nous appuyons sur les entretiens réalisés avec les producteurs, dont les témoignages éclairent les dynamiques et les tensions inhérentes à cette coexistence.

Notre approche s'ancre dans le concept du système d'activité, qui permet de comprendre comment les exploitations agricoles, qu'elles soient bio ou non-bio, s'organisent et interagissent dans un cadre territorial donné. Nous intégrons également la théorie de la coexistence, en l'adaptant aux spécificités du Conflent.

Il est important de rappeler que le terme 'coexistence' sous-entend la présence d'interactions à la fois positives et négatives entre les différents systèmes d'exploitation.

En combinant ces cadres théoriques avec les données empiriques issues des entretiens, notre objectif est d'analyser les interactions bio/non-bio dans le Conflent, tout en soulignant les enjeux spécifiques qui en découlent pour l'avenir de l'agriculture dans cette région.

Coexistence des exploitations bio et non-bio limitrophes : un enjeu de pérennisation des systèmes d'activité

Le Conflent, caractérisé par une mosaïque parcellaire diverse, se distingue par la présence de petites parcelles agricoles étroitement voisines, notamment dans le Bas Conflent. Dans ce contexte, il est essentiel d'analyser les interactions entre deux ou plusieurs parcelles agricoles limitrophes, ayant des systèmes d'activité distincts : l'un utilisant des produits phytosanitaires, les autres non. Les acteurs de ces systèmes doivent gérer des

interactions complexes, visant à assurer la pérennité de chaque production et de chaque entité sociale, donc de chaque système d'activité voisin. Il est important de noter que l'utilisation des produits phytosanitaires se trouve souvent au cœur des formes de coexistence spécifiquement limitrophes, constituant un enjeu crucial tant pour les exploitants qui les utilisent que pour ceux qui n'en font pas usage.

Les interactions entre ces systèmes d'activité peuvent prendre différentes formes :

- La concertation : Les acteurs établissent des règles de cohabitation mutuellement acceptées, par exemple en convenant de ne pas intervenir sur leur parcelle à certains moments, ou en informant les voisins avant d'entreprendre des actions susceptibles de nuire à leur santé. Ces conventions reposent sur le dialogue et la coopération, permettant de préserver la stabilité et la pérennité des deux côtés.
- La controverse et les conflits : En l'absence de dialogue, des tensions peuvent surgir. Par exemple, un agriculteur pourrait décider de continuer à utiliser des pesticides sans en informer ses voisins, ou choisir de ne pas traiter une infestation de pucerons, sachant que cela pourrait impacter la production voisine. Cette absence de communication fragilise la coexistence des différents systèmes d'activité et met en péril la durabilité de chacun.
- La protection et l'évitement : Chaque acteur peut chercher à se protéger des pratiques de l'autre, qu'il y ait dialogue ou non. Cela peut inclure des mesures de protection personnelle, telles que la réorganisation du temps de travail ou l'achat d'équipements de protection, ou des mesures pour protéger la production, comme l'installation de serres, la plantation d'arbres ou le déplacement de la production.

Cet axe d'analyse nous permet ainsi de valider l'hypothèse selon laquelle 'l'utilisation de produits phytosanitaires catalyse les situations de coexistence et de confrontation spatiale entre bio et non-bio'.

Ainsi se joue spécifiquement au sein d'une coexistence bio / non-bio entre exploitations limitrophes, la pérennisation des systèmes d'activité. Cependant, au-delà des interactions directes entre voisins, la question de la coexistence ne peut être pleinement appréhendée sans considérer l'accès et le partage des ressources.

Une coexistence bio / non-bio régie par l'accès et le partage des ressources, renforcée par les dynamiques de filière et la proximité

Au-delà de la proximité géographique, la coexistence entre exploitations bio et non-bio repose surtout sur la manière dont celles-ci accèdent à diverses ressources et les partagent. En Conflent, cet enjeu est accentué par les dynamiques des filières et la proximité entre exploitations. La question à explorer ici est la suivante : comment les ressources sont-elles accessibles et gérées entre les exploitations bio et non-bio dans le Conflent ?

Il existe une diversité de ressources autour desquelles s'articule la coexistence bio / non-bio. Nous retrouvons cette notion de ressources au cœur du concept du système d'activité. Il s'agit désormais de montrer que les modalités d'accès et de partage des ressources entre deux ou plusieurs systèmes d'activité catalysent la majorité des situations de coexistence et de confrontation bio / non-bio en Conflent.

Plusieurs modalités d'accès et de partage d'une diversité de ressources caractérisent la majorité des formes de coexistence bio / non-bio dans le territoire étudié.

- Les formes d'action collective pour la production, l'échange et la mutualisation des ressources

En Conflent, la coexistence entre les exploitations bio et non-bio se manifeste principalement à travers des formes d'action collective centrées sur la production, l'échange, et la mutualisation des ressources naturelles et techniques. Ces dynamiques, bien que diverses, révèlent un tissu agricole où la collaboration et l'entraide sont présentes, même entre des systèmes de production différents.

Tout d'abord, au sein de plusieurs filières, les agriculteurs, qu'ils soient bio ou non-bio, développent des initiatives collectives, centrales dans la viabilisation de leur exploitation. En arboriculture et en élevage bovin, par exemple, il est courant de voir des producteurs s'entraider avec du prêt de matériel ou encore pour la récolte de foin. Cette solidarité intra filière permet de surmonter les défis techniques et logistiques, tout en renforçant les liens communautaires. Des projets collectifs, comme des ateliers de transformation, témoignent également de la capacité des agriculteurs à travailler ensemble au-delà des distinctions bio/non-bio, avec pour objectif commun de valoriser les productions locales. Deux projets collectifs illustrent bien cette coopération : un atelier de découpage réunissant des éleveurs bovins bio et non-bio, et un atelier de transformation partagé entre différentes filières végétales, regroupant également des exploitants bio et non-bio.

Les projets collectifs autour de la production se manifestent de manière particulièrement visible dans le secteur de l'élevage bovin. Cette filière, plus que d'autres, montre une propension à une organisation collective avec du bio et du non-bio, que ce soit pour des raisons pratiques ou économiques. Plusieurs exemples issus des entretiens réalisés illustrent cette tendance.

D'abord, un aspect essentiel de cette dynamique collective est une entraide et une gestion commune des infrastructures et des ressources naturelles nécessaires à l'élevage. Les éleveurs se regroupent pour former des CUMA ou des Groupements Pastoraux. Par exemple, dans l'un des entretiens, un éleveur mentionne l'achat collectif d'un semoir direct en CUMA pour régénérer les prairies, soulignant l'importance de la mutualisation des équipements coûteux pour les petites exploitations.

En outre, les éleveurs collaborent aussi étroitement dans le cadre d'une gestion commune des estives. Cette entraide est non seulement pratique, mais elle favorise également un esprit de solidarité entre les exploitations, qu'elles soient bio ou non-bio. Comme le souligne un

éleveur, cette coopération sur des tâches difficiles, comme l'installation de clôtures en terrain escarpé, permet de gagner du temps et de renforcer les liens entre producteurs.

En élevage bovin, l'entraide et la coopération - entre bio et non-bio - sont ainsi devenues des pratiques courantes pour répondre aux besoins de la production et assurer la viabilité économique des exploitations.

Il est nécessaire de souligner que les pratiques en élevage entre bio et non-bio sont souvent très similaires, ce qui réduit les sources potentielles de conflit et facilite la coexistence. Ainsi, le bio et le non-bio ne constituent pas une dichotomie, mais plutôt différentes manières de travailler qui coexistent sans générer de tensions. Les échanges et la collaboration s'établissent naturellement, et le statut bio ou non-bio n'est souvent pas un sujet de discussion.

Au-delà des interactions au sein d'une même filière, des échanges interfilières se développent également. L'une des formes les plus significatives de cette coopération est l'échange de matières, comme le fumier, entre éleveurs et maraîchers ou arboriculteurs. Ce fumier, bien qu'il ne soit pas toujours certifié bio, est privilégié pour sa proximité et sa disponibilité.

- Une qualification collective autour de ressources identitaires et/ou symboliques

La coexistence bio/non-bio en Conflent se caractérise également par une valorisation collective des ressources identitaires et symboliques. Les exploitants, qu'ils soient bio ou non-bio, tendent à coexister en se regroupant autour de la promotion des produits locaux de montagne. Ces regroupements se concrétisent principalement à travers des labels tels que l'IGP ou Valeurs Parc, qui mettent en avant les races et variétés locales ainsi qu'une agriculture de montagne. Bien que ces labels rassemblent des exploitants aux pratiques différentes, ils n'impliquent pas toujours des interactions directes entre eux. Cependant, l'appartenance à un label peut également favoriser la participation à des réunions communes, créant ainsi des occasions de tisser des liens et de développer de nouvelles dynamiques agricoles locales. Il faut souligner que ces formes de coexistence se caractérisent majoritairement dans la filière de l'élevage avec une propension à défendre les races locales du territoire ainsi qu'une mise en valeur de pratiques pastorales et un savoir-faire propre aux zones de montagne.

De manière générale, la caractérisation de la coexistence bio / non-bio en Conflent nous permet de valider l'hypothèse suivante : 'Des situations de complémentarité et de concurrence façonnent les interactions entre différentes pratiques culturelles'

L'analyse de la coexistence entre les exploitations biologiques et non-biologiques dans le Conflent révèle une grande diversité de trajectoires, de pratiques et de stratégies, qui témoignent de la complexité des dynamiques agricoles au sein de ce territoire. Au-delà d'une coexistence bio / non-bio, d'autres types d'interactions, notamment entre diverses filières agricoles et modèles de production, jouent un rôle déterminant dans la structuration du paysage agricole du Conflent.

Il convient désormais d'élargir cette réflexion en examinant les limites de l'analyse menée, ainsi que les perspectives de stage.

V. Discussion

Ce stage demeurera une expérience très enrichissante tant sur le plan académique que professionnel. Il m'a permis de perfectionner mes compétences dans l'analyse de dynamiques territoriales. Il m'a tout particulièrement permis de renforcer mes connaissances sur les questions agricoles et alimentaires.

Au cours de ce stage, j'ai également approfondi ma compréhension du milieu de la recherche et du fonctionnement des collectivités territoriales. Cette collaboration m'encourage à conserver une approche interdisciplinaire dans des projets professionnels futurs.

Par ailleurs, j'ai eu la chance d'être impliquée au plus près dans la gestion d'un Projet Alimentaire Territorial porté par une Communauté de communes. J'ai ainsi pu comprendre les différentes missions confiées à un chargé de PAT. Cela conforte mon intérêt pour ce type de poste qui tend à défendre des politiques territoriales innovantes en lien avec le développement d'une agriculture durable et locale.

Afin de répondre aux missions demandées au cours du stage, j'ai eu l'occasion de remobiliser un large panel de connaissances et de compétences que j'ai acquises au cours du master GEMO. J'ai pu tout au long du stage mobiliser mes compétences pour développer une méthodologie et mener des enquêtes sociales. C'est la diversité des expériences que j'ai pu acquérir au cours des deux années de master qui m'a permis de mobiliser ces compétences de manière efficace. A celles-ci s'ajoutent des compétences d'analyse, essentielles pour mener à bien ce stage.

Par ailleurs, il est important de relever l'importance des compétences nécessaires dans le cadre de recherches bibliographiques ajoutées aux compétences de rédaction et de synthèse que j'ai pu acquérir tout au long de mon parcours universitaire.

Enfin, les compétences initialement inexistantes concernaient le domaine de l'agronomie. Par conséquent, j'ai dû développer mes connaissances sur le sujet au cours du stage grâce à la lecture de guides techniques fournis par les structures encadrantes.

Ce stage m'a ainsi permis d'asseoir les compétences acquises notamment au cours du master tout en me confortant dans mon souhait de travailler sur des projets en lien avec le développement d'une agriculture durable et locale.

Au-delà du travail mené pendant les six derniers mois, il convient de présenter enfin les perspectives de ce stage. Ce sujet de stage, émanant d'une double commande ainsi que d'un partenariat entre le monde de la recherche ainsi que celui des collectivités territoriales, il s'agit de présenter des recommandations pour les deux structures encadrantes.

Le travail réalisé et l'analyse proposée sont une première étape de recherche qui pourrait être complétée selon différentes perspectives. A ce stade, l'étude proposée dans le cadre de ce stage fera l'objet d'une restitution auprès des structures locales d'accompagnement, des collectivités territoriales ainsi que des agriculteurs interrogés. Cela permettra d'apporter aux acteurs du Conflent un nouveau regard sur les dynamiques agricoles territoriales.

En outre, les résultats de l'étude réalisée sur le territoire du Conflent vont être confrontés et

comparés à ceux obtenus dans le cadre du stage miroir effectué dans le Gers par un autre étudiant. Il s'agira ainsi de proposer une comparaison des différentes dynamiques territoriales qui régissent les deux territoires pilotes. Le travail collaboratif, soutenu par un cadrage théorique et méthodologique similaire, nous permettra de proposer une comparaison fine des dynamiques agricoles entre les deux territoires. Bien que ce travail sera réalisé au cours d'une étape future, nous pouvons déjà proposer plusieurs éléments majeurs qui ont semblé ressortir au cours des réunions de travail que nous avons effectuées au long de ces six mois. Dans le cadre des deux stages, nous avons constaté une absence ou une faible présence de situations de confrontation entre les acteurs locaux. Cet aspect est particulièrement notable dans le Gers, où les relations entre les parties prenantes semblent marquées par une harmonie plus prononcée. Le Conflent, quant à lui, se distingue par des dynamiques de filière plus structurées. La question de la coexistence entre différentes filières y est plus forte et caractéristique, soulignant une structuration agricole spécifique à ce territoire. Cette forte présence des dynamiques de filière dans le Conflent contraste avec les résultats du Gers. Il se démarque par des dynamiques collectives particulièrement actives, notamment autour de l'agriculture biologique. Les entretiens réalisés montrent une forte implication des acteurs locaux dans des initiatives collectives, soutenues par des structures influentes comme le GAB (Groupement des Agriculteurs Biologiques). Cette dimension collective est moins présente dans le Conflent, où la structuration par filière semble prédominer.

Au-delà du travail collaboratif, dans le prolongement de ce travail autour des dynamiques agricoles territoriales du Conflent sous le prisme de la coexistence, il serait intéressant, au vu des résultats obtenus, de proposer une analyse approfondie des dynamiques de filière sur le territoire, qui sont essentielles dans la caractérisation de la sphère agricole locale.

Par ailleurs, face aux enjeux d'action publique qui ont émergé des résultats, il s'agit de proposer une série de recommandations à la Communauté de communes Conflent Canigó dans le cadre du développement de leur Projet Alimentaire Territorial (PAT). Plusieurs initiatives clés semblent nécessaires pour renforcer la cohésion entre les différentes formes d'agriculture.

La création d'espaces de concertation réguliers est essentielle. Ces rencontres permettent aux acteurs des différentes filières agricoles, qu'ils soient bio ou non-bio, d'échanger sur leurs pratiques, de partager leurs préoccupations, et d'élaborer des stratégies communes. Ces espaces peuvent également identifier des synergies potentielles, notamment à travers des projets collectifs tels que les CUMA ou des ateliers de transformation partagés. Ce dialogue contribuera à surmonter les tensions liées au partage des ressources naturelles, comme l'eau et les terres agricoles, et encourage une gestion plus durable et solidaire de ces ressources. Puis, la mise en place de labels territoriaux est une étape cruciale pour valoriser les produits locaux, quel que soit le mode de production. En s'appuyant sur des labels existants tels que l'IGP ou Valeurs Parc, il est possible de fédérer les producteurs bio et non-bio autour de la qualité et de l'origine des produits, tout en mettant en avant les spécificités des productions de montagne. Cette approche collective renforcera la visibilité des produits du Conflent sur

les marchés locaux et régionaux, tout en soutenant les agriculteurs dans leur quête de valorisation économique.

Enfin, la mise en place d'un observatoire des dynamiques agricoles permettra de suivre l'évolution des pratiques, des tensions, et des collaborations entre les différentes exploitations agricoles du Conflent. Cet observatoire sera utile pour ajuster les politiques du PAT en fonction des besoins réels des agriculteurs. La recherche-action, en partenariat avec des institutions académiques, peut approfondir la compréhension des interactions entre les systèmes bio et non-bio et développer des solutions adaptées aux enjeux spécifiques du territoire. Ce suivi régulier garantira la pertinence et l'efficacité du PAT à long terme.

Conclusion

Dans ce mémoire, nous avons abordé la question de la coexistence des exploitations agricoles biologiques et non-biologiques dans le territoire du Conflent. Cette étude a révélé une mosaïque complexe de pratiques, de trajectoires ainsi que de dynamiques territoriales sur un même territoire. L'analyse qui s'est appuyée sur vingt-neuf entretiens avec des producteurs du Conflent, a permis de mettre en lumière plusieurs axes majeurs quant à la manière dont ces exploitations interagissent.

En Conflent, la coexistence bio/non-bio est complexe et prend des formes diverses, allant de la coopération à la confrontation, en fonction des pratiques agricoles, de la proximité géographique et des dynamiques de filière. L'analyse a également mis en évidence que la coexistence bio/non-bio n'est qu'une des multiples formes de coexistence agricole dans le Conflent. Les tensions entre différentes filières ainsi que les divergences entre modèles économiques, jouent un rôle crucial dans la structuration de la sphère agricole locale et sont exacerbées par des inégalités d'accès aux ressources.

Ainsi l'analyse souligne-t-elle la complexité des dynamiques agricoles territoriales en Conflent, caractérisée par une diversité de formes de coexistence entre différentes pratiques et modèles agricoles.

Cette étude, qui aborde un sujet encore peu exploré, revêt un caractère particulièrement novateur. Les résultats obtenus, ainsi que l'analyse qui en découle, montrent clairement que ce sujet mérite une attention académique, et justifient pleinement son exploration sous un prisme de recherche. L'enjeu étudié est réel et pertinent, et notre démarche, inédite dans ce contexte, a permis de révéler des dynamiques intéressantes. Contrairement à ce que l'on aurait pu anticiper, les acteurs ont accepté de s'exprimer, ce qui témoigne de l'intérêt et de la légitimité de l'étude.

Le cadre d'analyse, bien que perfectible, s'est appuyé sur de nombreux outils méthodologiques qui nous ont permis de dresser un tableau structuré de la coexistence entre agriculture bio et non-bio en Conflent. De plus, certains enjeux soulevés lors de cette étude renvoient directement à des problématiques d'action publique, notamment en ce qui concerne les inégalités dans l'accès aux aides. Cela souligne l'intérêt de considérer cette question dans une perspective plus large de développement territorial et de politiques publiques.

Bibliographie

Ouvrages

Gasselin, P. et al. 2021, *Coexistence et Confrontation Des Modèles Agricoles et Alimentaires Un Nouveau Paradigme Du Développement Territorial ?*, Print, Nature et Société.

Le Velly, R. 2017, *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs : une promesse de différence*, Transvalor, Presse des mines.

Articles universitaires

Baret, P. 2015, *Diversité de modèles agricoles : une comparaison est-elle possible ?*, Pour, vol. 227, no. 3, 2015, pp. 199-206.

Deléage, E., Sabin, G. 2012. *Modernité en friche. Cohabitation de pratiques agricoles*. Ethnologie française, 42 (4), pp. 667-676 : [Modernité en friche. Cohabitation de pratiques agricoles on JSTOR \(univ-toulouse.fr\)](https://www.jstor.org/stable/4178888)

Galliano, D., Lallau, B., & Touzard, J.-M. 2017. *Coexistences et transitions dans l'agriculture*. Revue française de Socio-économie, n° 160, 18(1), pp.23-30.

Garambois, N., Aubron, C., Morsel, N., Latrille, M., Jallot, L., & Lhoste, V. 2020. *The limits of coexistence: the development of "frugal" systems in agro-pastoral regions*. Review of Agricultural, Food and Environmental Studies, pp. 1–27.

Gasselin, P., Hostiou, N. 2020. *What do our research friends say about the coexistence and confrontation of agricultural and food models? Introduction to the special issue*. Review of Agricultural, Food and Environmental Studies, 101, pp. 173-190.

Gasselin, P., Vaillant, M., & Bathfield, B. 2014. *Le système d'activité : retour sur un concept pour étudier l'agriculture en famille*. EDP Sciences. <https://doi.org/10.1051/978-2-7598-1192-2.c007>

Geels, F., Schot, J. 2007. *Typology of sociotechnical transition pathways*. Research Policy, 36(3), pp. 399-417.

Goodman, D. 2003, *The quality "turn" and alternative food practices: reflections and agenda*, Journal of Rural Studies, n° 19, pp. 1-7

Lamine, C. 2012. « *Changer de système* » : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux. Terrains et travaux, 20 (1), pp.139-56

Kivimaa, P., Kern, F. 2016. *Creative destruction or mere niche support? Innovation policy mixes for sustainability transitions*, Research Policy, Volume 45, Issue 1, pp. 205-217.

Le Velly, R., Dufeu, I., Le Grel, L. 2016. *Les systèmes alimentaires alternatifs peuvent-ils se développer commercialement sans perdre leur âme ? Analyse de trois agencements marchands*. Économie rurale, (356), pp. 31-45

Pelenc, J., Wallenborn, G., Milanese, J., Sébastien, L., Vastenaekels, J., Lajarthe, F., Ballet, J., Cervera-Marzal, M., Carimentrand, A., Merveille, N. 2019. *Alternative and resistance movements: the two faces of sustainability transformations?* Ecological Economics, 159, pp. 373-378.

Pouch, T. et al. (2017). *Transformations agricoles et agroalimentaires. Entre écologie et capitalisme*, Versailles, Quae, coll. « Synthèses », Économie Rurale, (362), pp. 99-110

Reynaud, J-D. 1997. *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Armand Colin, 3ème édition, Paris. [compte-rendu]

Samak, M. 2013. *Quand la « bio » rebat les cartes de la représentation des agriculteurs. L'institutionnalisation de l'agriculture biologique dans les Alpes-Maritimes*. Politix, 103 (3), pp. 125-148

Thureau, B., Pailleux, C., Anzalone, G. 2020. *Quand l'ouverture sociale fait bouger les lignes. Une pluralité de figures agro-écologiques analysée par les trajectoires socioprofessionnelles des agriculteurs*, Springer.

Mémoires universitaires

Gaudaré, J. 2015. *Diagnostic agraire du Bas-Conflent*. AgroParisTech.

Mercuri, C. 2022. *Analyse-diagnostic agraire de la vallée du Llech et de la plaine de Vinça. Bas Conflent, Pyrénées-Orientales*. Ecole Supérieure d'Agro-Développement International (ISTOM).

Autres types de documents

C. Burguière. 2021, *Diagnostic territorial du Conflent*.

Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales. 2022, *Diagnostic Terra Rural*.

Sitographie

Agreste. 2020, *Fiche territoriale synthétique RA 2020 « CC Conflent-Canigó »*, [CC Conflent-Canigó](#)

Académie française. N.A. *Socioéconomique*, [socioéconomique | Dictionnaire de l'Académie française | 9e édition \(dictionnaire-academie.fr\)](#)

Communauté de communes Conflent Canigo. N.A. *Le territoire*, <https://www.conflentcanigo.fr/territoire>

INRAE. 2024. *Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement*, <https://www.inrae.fr>

M-B, Magrini. 2022, 11 Mars. *Régime sociotechnique*, [Régime sociotechnique : Dictionnaire d'agroécologie \(dicoagroecologie.fr\)](#)

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. 2023. *Présentation de l'INRAE*. <https://agriculture.gouv.fr/inrae>

M.Maurice. 2022, 27 Novembre. *La modernisation de l'agriculture française après 1945*, [La modernisation de l'agriculture française après 1945 | Revue Histoire \(revue-histoire.fr\)](#)

TETRAE. 2023. *Défibio*, <https://www.tetrae.fr/les-projets/defibio>

PNR Pyrénées Catalanes. N.A, *La marque Valeurs Parcs*, <https://www.parc-pyrenees-catalanes.fr/la->

Annexes

Annexe n°1 : Offre de stage



PROPOSITION DE STAGE 2024

Coexistence et confrontation des exploitations bio et non bio Conflent, Pyrénées-Orientales

Description générale		
Nombre de stagiaires	1	Binôme possible : non
Durée et dates souhaitées	6 mois entre mars/avril et août/septembre 2023	
Localisation	Conflent, Pyrénées-Orientales	
Responsables du stage	Pierre Gasselin, INRAE (Montpellier) Amaury Felgerolles, INRAE (Montpellier) Camille Burguière, Communauté de communes Conflent Canigó (Prades)	

Termes de référence du stage	
Problématique/contexte	L'agriculture biologique (AB) s'incarne dans des pratiques techniques, des espaces géographiques et des positions sociales, économiques et politiques qui la distinguent et parfois l'opposent aux autres formes d'agriculture. Le ralentissement de sa croissance depuis 2021 entérine cette configuration de coexistence et confrontation avec l'agriculture conventionnelle. Cependant, l'AB coexiste aussi avec d'autres agricultures qui revendiquent également une écologisation des pratiques (agroécologie, biodynamie, permaculture, agriculture régénératrice, agriculture de conservation, haute valeur environnementale, zéro résidu de pesticides, etc.). Cette coexistence bio/non bio s'observe notamment au sein des exploitations et entre les exploitations. Ces situations de coexistence peuvent représenter des freins à son déploiement, mais représentent aussi des enjeux d'adaptation, d'écologisation des pratiques, de coordinations techniques, d'innovation et de gouvernance des organisations et des territoires (Gasselin et al. 2023). L'objectif du stage est d'étudier cette coexistence et confrontation des exploitations bio et non bio dans le Conflent (Pyrénées-Orientales), territoire à dominante rurale et agricole sous climat méditerranéen situé entre la plaine du Roussillon et les massifs montagneux du Capcir et de la Cerdagne. De par ses caractéristiques géographiques, les productions agricoles sont variées : arboriculture (pêches, abricots et pommes), élevage bovin et ovin allaitant, diversité de productions, certaines valorisées en circuits courts (maraîchage, apiculture, etc.). 39% des exploitations sont en agriculture biologique. Les objectifs du projet alimentaire territorial du Conflent sont la « <i>valorisation des produits du territoire et le bien manger local</i> » (5 axes : foncier et irrigation, agroécologie restauration collective, gaspillage alimentaire, santé et précarité alimentaire). Comprendre les conditions de la coexistence et de la confrontation entre les exploitations bio et non bio permettra d'orienter les stratégies du développement agricole et territorial d'une diversité d'acteurs du Conflent. Le stage s'inscrit dans le cadre du projet de recherche en partenariat DEFIBIO (voir le site Web) financé par le programme TETRAE (INRAE et Région Occitanie). Il associe une vingtaine de chercheurs, pour moitié en sciences

	sociales, pour moitié en agronomie-zootéchnie, issus de quatre laboratoires de la région. Il a été conçu et est animé en étroite collaboration avec les acteurs du secteur biologique.
Résultats attendus	- Analyse des trajectoires historiques de différenciation socio-économique et technique des exploitations - Étude des conditions et processus d'engagement dans des pratiques écologisées (bio et non-bio) - Analyse des interactions qui s'opèrent entre les agriculteurs, entre les agriculteurs et les autres parties prenantes des démarches d'écologisation (opérateurs économiques en aval des filières, acteurs publics...) afin de mettre en évidence les alliances, rapports de force et controverses.
Méthodologie proposée	- Bibliographie (littérature scientifique et littérature grise) - Définition d'un cadre d'analyse - Analyse de données statistiques - Entretiens avec des personnes-ressources - Élaboration d'une prétypologie et échantillonnage des exploitations à enquêter - Réalisation d'enquêtes d'exploitation approfondies - Transcription d'enquêtes puis analyse qualitative de discours (analyse lexicale, thématique et de contenu) - Restitution de l'analyse aux personnes impliquées et consultées - Rédaction du rapport final
Formation	Stage de fin d'études bac+5 : ingénieur agronome avec des compétences en sciences humaines et sociales, master 2 de géographie rurale, de sociologie, d'économie ou de sciences politiques (mais avec une sensibilité pour le fait technique agricole). Le postulant doit être formé à la conduite d'enquêtes et entretiens et à leur analyse.

Conditions de stage	
Indemnités de stage	Gratification selon la réglementation en vigueur (600 €/mois environ)
Lieux de travail et conditions de logement	Le stage sera hébergé dans les locaux de la communauté de communes Conflent Canigó à Prades. Le/la stagiaire devra se loger à ses frais sur la zone d'étude.
Transport	Le/la stagiaire devra se déplacer sur la zone d'étude par ses propres moyens (transport en commun, véhicule personnel, etc.). Frais de déplacement remboursés dans les limites du budget du projet.

Pour candidater, merci d'envoyer votre CV, une lettre de motivation et un document personnel rédigé pendant vos études (mémoire, note de synthèse, etc.)

de préférence avant le 15 janvier 2024

à : pierre.gasselin@inrae.fr, amaury.felgerolles@inrae.fr
et burguiere.camille@conflentcanigo.fr

Annexe n°2 : Grille d'entretien

Grille d'entretien

Fiche technique de l'exploitation (caractéristiques clés)

- Foncier, SAU
- Nombre d'actifs, Partage du travail
- Terres irriguées
- Types de culture, taille cheptel
- Pour chaque activité : Alimentation, Génétique, Reproduction, Santé
- Structure pour la production, Atelier de transformation ?

Présentation générale de l'enquêté

- **Pouvez-vous vous présenter de manière générale ?** Me parler de votre parcours ?

Trajectoires individuelles / Processus de prise de décision

- Comment et quand vous êtes-vous installé? Pourquoi le X (maraîchage, élevage..)?
- Pourquoi avez-vous eu envie de démarrer une exploitation ?
- Est-ce-que votre production bénéficie de labels ou de certifications spécifiques ?
- **Est ce que vous avez orienté vos pratiques pour prendre en compte les questions environnementales ? (qualité des sols, qualité de l'eau, qualité de l'air, préservation de la biodiversité)**
- Si pratiques écologisées :
 - Depuis quand est ce que votre production est passée en X? Comment ça s'est passé ?
 - Comment définissez-vous X ?
 - Qu'est-ce qui vous a motivé ?
 - Qu'avez-vous dû changer dans vos pratiques ?
 - Vous vous y intéressez depuis quand ?
- Comment se passe la mise en marché ? Pourquoi ces circuits ?

Exploration des modalités d'interaction au sein de la filière (ne pas parler de filière)

- **Est ce que vous êtes en contact avec d'autres X ?** (ex maraîchers, arboriculteurs) Quels sont leurs pratiques ? (bio, en conventionnel, pratiques écologisées ?)
- Est ce que vous travaillez avec d'autres X ?
- Pourquoi est-ce-que vous avez décidé de travailler / collaborer avec eux ?
- Comment est-ce-que vous travaillez avec eux ?
- Et comment ça se passe avec les autres X qui n'ont pas les mêmes pratiques que les vôtres ?
- Quelles sont leurs pratiques ?
- Qu'est-ce qui les différencie des vôtres ? (pourquoi c'est mieux ou moins bien selon vous ?)

Formes d'action collective

- **Avec vos voisins, comment ça se passe ? Ils ont les mêmes pratiques que vous ?**
- Est-ce que vous travaillez / interagissez ensemble ? (si oui, comment ?)
- Est ce que vous faites partie d'une coopérative, d'une association ? Si oui, pourquoi, qu'est-ce-que ça vous apporte ? qui en fait partie ?
- Au niveau de la représentation agricole, comment ça fonctionne à l'échelle du territoire ? Est ce que c'est porteur pour vous ?
- Comment ça se passe avec les collectivités territoriales du Conflent ? Et avec les structures d'accompagnement agricole ? Comment est-ce que vous travaillez ensemble ?

=> On constate un fort développement en Conflent de la bio ces dix dernières années et en même temps on observe toutefois une « crise » de l'AB depuis 2-3 ans, comment expliquez-vous ces deux éléments ?

Annexe n°3 : Echantillon des entretiens

Anonymisation	Filière	Localisation	Pratiques Culturelles	Profil 1	Profil 2	SAU/UTH	Circuits de commercialisation	Avancée dans l'installation	Conversion AB
EB05	BV	Castellane / Plaine du Roussillon	Conventionnel	Reprise familiale	Issu du territoire	175 ha / 2	Circuits courts et longs	Installé depuis plus de 20 ans	/
A02	Arboriculture	Bas Conflent	AB	HCF / NIMA	Hors territoire	2 ha / 5	Circuits courts et longs, vente directe	Dizaines	Reprise AB
A03	Arboriculture avec atelier maraichage	Bas Conflent	AB	Reprise familiale	Issu du territoire	29 ha / 3,5	Circuits courts et longs, vente directe	Installé depuis plus de 20 ans	Conversion après plusieurs années en conv
A04	Arboriculture avec atelier maraichage	Bas Conflent	AB	Reprise familiale	Issu du territoire	14 ha / 2	Circuits courts et longs, vente directe	Installé depuis plus de 20 ans	Conversion après plusieurs années en conv
EB03	BV, Canards, Pigeons et Petits Fruits	Castellane	AB, IGP, Valeurs Parc, Conventionnel	Reprise familiale	Issu du territoire	200 ha / 4	Circuits courts et longs, vente directe	Dizaines	Dès le début
EB07	BV	Rotja	Conventionnel, Valeurs Parc, IGP	NIMA / HCF	Issu du territoire	70 ha / 2	Circuits courts et longs, vente directe	Dizaines	/
A10	Arboriculture	Bas Conflent	Conventionnel, HVE	Reprise familiale	Issu du territoire	20 ha / 2	Circuits courts, longs et vente directe	Installé depuis plus de 20 ans	/
A05	Arboriculture et poules pondeuses	Bas Conflent	AB	HCF / NIMA	Hors territoire	3 ha / 1	Circuits courts, vente directe	Moins de 5 ans	Dès le début
A06	Arboriculture	Rotja	AB, Nature et Progrès	HCF / NIMA	Hors territoire	1,5 ha / 1	Circuits courts, vente directe	Installé depuis plus de 20 ans	Dès le début
A07	Arboriculture	Bas Conflent	Conventionnel	HCF et Issu du monde agricole	Issu du territoire	13 ha / 2	Circuits courts, vente directe	Moins de 5 ans	/
A08	Arboriculture avec atelier maraichage	Bas Conflent	Conventionnel, AB	Reprise familiale	Issu du territoire	15 ha / 3	Circuits courts, vente directe	Installé depuis plus de 20 ans	Conversion après plusieurs années en conv
A12	Arboriculture	Rojta	Valeurs Parc	HCF et Issu du monde agricole	Hors territoire	4 ha / 1	Circuits courts, vente directe	Retraité	Dès le début
EB06	BV, Equin	Castellane	Conventionnel	Reprise familiale	Issu du territoire	65 ha / 2	Circuits courts, vente directe	Installé depuis plus de 20 ans	/
M01	Maraichage	Autres	AB	HCF / NIMA	Hors territoire	5000m2 / 2	Circuits courts, vente directe	Moins de 5 ans	Dès le début
M02	Maraichage	Bas Conflent	AB	HCF / NIMA	Issu du territoire	5000m2 / 1	Circuits courts, vente directe	Moins de 5 ans	Dès le début
M03	Maraichage avec atelier arboriculture et PPAM	Bas Conflent	AB	HCF / NIMA	Hors territoire	6000m2 / 1,5	Circuits courts, vente directe	Dizaines	Dès le début
M04	Maraichage avec atelier fruit	Autres	AB	HCF / NIMA	Hors territoire	1,2 ha / 2	Circuits courts, vente directe	Moins de 5 ans	Dès le début
M05	Maraichage avec atelier fruit	Bas Conflent	AB	HCF / NIMA	Hors territoire	2 ha / 1	Circuits courts, vente directe	Moins de 5 ans	Dès le début
M06	Maraichage avec atelier fruit	Bas Conflent	AB	HCF / NIMA	Hors territoire	1 ha / 2	Circuits courts, vente directe	Moins de 5 ans	Dès le début
M07	maraichage, arboriculture et PPAM	Castellane	AB	HCF / NIMA	Hors territoire	9500m2 / 1	Circuits courts, vente directe	Dizaines	Dès le début
M08	Maraichage et poules pondeuses	Bas Conflent	AB et Nature et Progrès	HCF / NIMA	Hors territoire	5000m2 / 1	Circuits courts, vente directe	Installée depuis plus de 20 ans	Dès le début
M09	Maraichage	Rotja	AB et Valeurs Parc	HCF / NIMA	Hors territoire	1,5 ha / 2	Circuits courts, vente directe	Dizaines	Reprise d'AB
A09	Arboriculture avec atelier maraichage	Castellane	Conventionnel, Global Gap	Reprise familiale	Issu du territoire	15 ha / 3,5	Circuits longs	Retraité	/
EB01	BV	Castellane	AB	Reprise familiale	Issu du territoire	15 ha / 1	Circuits longs	Moins de 5 ans	Dès le début
EB08	BV	Castellane / Bas Conflent	IGP, Conventionnel	Reprise familiale	Issu du territoire	60 ha / 2	Circuits longs	Installé depuis plus de 20 ans	/
A11	Arboriculture avec atelier maraichage	Bas Conflent	Conventionnel, HVE, Global Gap	HCF / NIMA	Hors territoire	12 ha / 1	Circuits longs	Moins de 5 ans	Souhaite faire une conversion AB
A01	Arboriculture	Bas Conflent	AB	Reprise familiale	Issu du territoire	12ha / 1	Vente directe et circuits longs	Installé depuis plus de 20 ans	Conversion après plusieurs années en conv
EB02	BV	Rotja / Bas Conflent	AB, IGP	Reprise familiale	Issu du territoire	40 ha / 3	Vente directe et circuits longs	Moins de 5 ans	Dès le début
EB04	BV	Castellane / Bas Conflent	Conventionnel	Reprise familiale	Issu du territoire	134 ha / 2	Vente directe et circuits longs	Dizaines	/

Annexe n°4 : Retranscription de l'entretien M03

Maraîcher avec ateliers secondaires en arboriculture et en PPAM, Bas Conflent

Juliette : Alors est-ce que tu peux me parler un peu de ton parcours et comment tu en es venue à installer ton exploitation dans le Conflent ?

X : Euh, ouais, je ne sors pas du tout de ce milieu là J'ai fait des études de cirque dans la région parisienne Mes parents n'étaient pas du tout agriculteurs Et en fait je crois que c'est par centre d'intérêt Je me suis barrée, j'ai fini mes études, ma licence Je faisais des études pour devenir un Après la licence, il fallait rentrer à... c'était quoi à l'époque ? Enfin bon, au truc des profs, à l'IUFM Et j'étais à peu près trois Et en fait une fois que j'ai fini ma licence, je me suis barrée en camion Et je faisais les saisons de restauration agricole Et après j'ai fait aussi pas mal de voyages à l'étranger Et de woofing dans plein de langues différentes Aussi bien animale d'élevage, plantes, enfin plein de trucs Donc c'est ça qui m'a... Et puis après chez moi, je pense que j'aimais bien depuis que j'étais petite aussi Mes parents ne faisaient pas de potager, mais c'est moi qui avais fait le potager. Enfin, je pense qu'on ne faisait pas de potager à l'époque Mais c'était le... Et voilà, donc j'ai fait ça Donc je finis ma licence, je suis partie J'ai fait les saisons Et après j'ai fait...J'ai fait des boulots saisonniers et wwoofing Et après je me suis installée là

J : Et qu'est-ce qui t'a fait venir dans le conflit ?

X : En fait, on était en région parisienne Mon oncle, c'était un gars d'ici qui est parti bosser sur Paris Où il a rencontré ma tante Et donc ils se sont mis ensemble, ils sont redescendus ici Et donc, et il était... Une fois qu'il est redescendu, il est devenu vigneron Et donc je venais faire des saisons à l'étranger Et après, avant des voyages, j'étais partie l'hiver au Maroc Entre mes saisons et tout, j'étais partie au Maroc Et en remontant, en fait, je rencontre des gens ici Donc je ne suis pas allée plus loin du quartier Et voilà, je suis restée là

J : Et comment t'as eu la parcelle ?

X : Là, la parcelle au niveau... En fait, on cherchait à se poser Parce qu'on voyageait beaucoup et tout Et donc on cherchait à se poser Mais entre ici, l'Ariège ou l'Ardèche Donc je visitais des terrains un peu partout Et très très cher ou alors le foncier bloqué par rapport à la PAC en Ariège T'avais des vieux paysans qui gardaient 100 hectares pour des vaches Je voudrais juste 5000 mètres carrés pour faire du maraîchage Et donc ici, c'est vraiment par hasard C'est un couple qui avait le terrain ici Ils se sont séparés Et en fait, ils ne savaient pas Ils l'aimaient bien, ils ne voulaient pas le vendre Et il y a une soirée, mon père qui parle beaucoup Qui a parlé de moi Juste le gars qui était là Il a dit Ah, mais moi j'ai mon terrain à vendre Et ça s'est fait comme ça Et c'était des anciens agriculteurs qui étaient sur le... En France, ils étaient jeunes Ils avaient acheté peut-être 10 ans auparavant Ils avaient fait du maraîchage pendant quelques années Et je crois qu'ils se sont... Ils m'ont dit Ne vous installez jamais avec la DJA

Sauf que c'était la DJA d'il y a 10 ans Donc maintenant, c'est plus les mêmes... Conditions Et en fait, là, le terrain Au départ, on ne cherchait pas Je ne cherchais pas forcément un terrain pour faire de l'agriculture C'était juste, on voyageait en machin Pour faire un truc à... Plus à viser autonomie Mais bon, la mairie, elle a été un peu relou Et puis en fait, il fallait faire un truc Il y avait le terrain Et puis ça me faisait investir dans quelque chose

J : Et du coup, tu t'es installée en 2017, c'est ça ?

X : Le terrain, je l'ai depuis 2017 Et je suis installée en agricole depuis 2019

J : Sur combien de mètres carrés ?

X : Tout est certifié bio, etc Mais sinon, c'est sûr La parcelle, quand tout est cultivé Donc quand il n'y a pas de sécheresse et tout Le haut, la parcelle là Plus celle qui est juste en contrebas, il y a 6 000 Parce que sinon, le terrain, il fait 2 hectares Mais là, c'est ma partie perso Et les 9 000 mètres carrés Qu'il y a tout en bas, il n'y a pas de sol C'est que de la caisse Donc il y a une partie que tu ne peux pas utiliser Ouais, caisse, tu pourrais Mais il faudrait tout décaisser, renvoyer Justement, j'ai assez Donc ça me fait ma zone tampon Pour être tranquille

J : Et t'as dit que t'étais en bio ?

X : Ouais

J : T'as été en bio depuis le début ?

X : Ouais

J : Et pourquoi t'as eu envie d'avoir ce label ?

X Bah déjà parce que c'est sûr que j'allais faire du bio, plus que bio Et pour... Moi, je crois que ce qui m'a convaincue C'était le crédit d'impôt bio aussi Déjà les ouvertures que t'as Quand c'est en vente directe, les gens ils te connaissent Mais après quand c'est par magasin et tout D'avoir le label, c'est plus simple Et même pour bosser avec des pros Tu vois tous les plans Si j'étais pas certifiée Il y a plein de trucs que j'aurais pas pu... Il y a plein de débouchés que j'aurais pas pu avoir Parce que tous les gens avec qui je travaille sont labellisés bio Et puis ça, je connais d'un peu qui...

J : Et tu disais plus que bio ?

X : Ouais, bah je dis plus que bio Parce que quand tu vois le cahier des... Enfin, t'as le droit d'utiliser un truc en bio Qui c'est un peu...

J : Donc c'est des produits que toi tu utilises pas ?

X : Non, même là le BT C'est vraiment... Je sais même pas si je vais l'utiliser Tu vois, jamais j'irais mettre du Spinoza Alors que c'est...T' as le droit

J : Pourquoi tu ne veux pas utiliser ce produit ?

X : Parce que c'est pas sélectif Parce que je trouve qu'il y a trop de... C'est pas du tout sélectif Même le BT c'est pas sélectif Voilà, je suis plus dans le créneau Je laisse...Au maximum Ça se régule (...) Je me rappelle quand je faisais le potager chez mes parents J'avais l'impression... Non, non, même pas chez mes parents Le premier terrain parce qu'on a eu un terrain à Saint-Paul de Fenouillet Donc on a voulu se poser à Saint-Paul On est repartis On a vendu, on est repartis en voyage Et après j'avais envie de me reposer Et j'avais l'impression qu'on passe notre temps à nous battre Contre quelque chose Donc c'est pas intéressant Je préfère laisser C'est pour ça que je fais diversifier Tout ne se fait pas attaquer

J : Justement, pourquoi toi t'as eu envie d'avoir une production diversifiée ?

X : Parce que je sais pas faire de choix Ça marche aussi comme truc Parce qu'il faut choisir Et en fait c'est dur de choisir Et parce que je pense qu'il y a tout Justement tu mets pas tous tes oeufs dans le même panier Tu fais un truc très diversifié Mais je pense que c'est surtout que je peux faire deux fois J'aime bien Déjà depuis 2019 Je me suis bien limitée Parce qu'au départ c'était de la pomme aussi Pour du cosmétique, du machin Maintenant ma gamme c'est aromates et condiments et basta Et les légumes c'est pareil J'arrête de faire plein de trucs différents Mais ouais Non c'est pas ça Je pense que c'est pour le côté biodiversité Parce que j'essaie vraiment de favoriser la biodiversité La vie du sol et tout ça Et donc je me dis plus il y a de trucs différents Mieux ça marche

Et puis ça se complète Je sais plus faire un truc un peu Et puis après c'est un peu feeling Des fois un peu trop feeling parce que c'est pas rentable Mais bon

J : Et tu fais de la transformation sur tes légumes ?

X : Non

J : Tu fais que sur les plantes aromatiques ?

X : Que ouais Je fais que sur les plantains Je fais que sur les plantains Sur les légumes j'avais Non même pas sur Même la plante aromatique À un moment j'avais fait des sirops, des pestos Et en fait sans atelier de transfo Après t'as dû entendre parler du projet qu'il y avait eu Sur un atelier de transfo collectif Donc je faisais partie aussi de ce truc là Et après c'était pas le moment On était en train de gérer d'autres choses Mais euh Mais non

je fais pas parce qu'il y a pas l'atelier J'ai pas le temps Et c'est parce que Je sais pas ce que je fais Je suis pas convaincue de la Par rapport au temps qu'il passe, etc Vraiment de la valeur ajoutée Bien sûr

J : Et tu m'as parlé des parcelles en commun avec d'autres maraîchers ?

X : Avec X et X

J : Est-ce que tu peux m'en parler un peu plus ? Comment vous avez monté ça ?

X : (...) Bon on bossait déjà ensemble Sur des jus de pommes perso Et donc on s'entendait bien Et puis là c'est parti d'un constat que On fait tous plein de trucs Des mini trucs diversifiés Absolument pas rentables Donc essayer de faire un truc un peu plus gros mécanisé Et que ce soit euh Un minimum euh Voilà tout ce qui est conservation Donc là on fait patates, oignons, courges trucs de conservation Et après c'est Olivier Clerc Il bosse déjà un peu pour les cantines Donc là c'était aussi Il y a de voir comment on peut combiner Nous trois pour Par exemple quand t'as besoin de livrer 80 kilos de courgettes C'est bien beau tu fais ta livraison mais Si on est trois à fournir Après c'est plus simple d'écouler 30 kilos par semaine Sur des débouchés individuels Parce que sinon là je vois Olivier Il passe ses 50 kilos de courgettes Et après tu fais une livraison Après t'as encore toutes tes courgettes qui poussent Et puis parce qu'on s'entend bien Et parce que c'est vrai que vous Vous passez toujours tout seul dans son coin C'est un peu chiant

J : Parce que tu as l'impression que tu travailles beaucoup toute seule ?

X : Bah là vu qu'il y a eu une stagiaire Qui a été là un jour par semaine à l'année Donc ça c'était cool Mais sinon ouais non je passe beaucoup toute seule

J : Et sur tes parcelles tu as des voisins agriculteurs ?

X : les seuls voisins À côté il a des chevaux Il avait des chevaux parce qu'on vient de le retirer Mais il avait des chevaux pour reproduction Pour vendre des chevaux Et euh en élevage Et sinon après c'est le foin qui est là-haut La lucerne Y'a la bergère qui passe avec ses moutons en bas Et c'est tout

J : Et t'as des interactions avec eux ou pas ?

X Hummm Bah ouais Je vais rigoler attends. Parfois je gueule quand les moutons sont chez moi C'est ça mon interaction non après il n'y a pas trop d'entraide mais on se connaît après si vous là par exemple le père de x m'a dépanné deux trois fois à venir passer le giro après pareil x il m'a livré la paille enfin si tu demandes

J: C'est des gens qui sont en bio ça ?

X : non non c'était un peu justement le camp le père modeste il m'avait livré la paille en me disant c'est bien beau votre truc mais nous on nourrit les gens parce que c'est pas avec le bio qu'on peut faire ça. Nous on fait de la vache vraiment on nourrit les gens et vraiment ah oui je nourris grand mais je sais pas ouais mais en fait je me fais vite prendre souvent je suis à courre d'arguments les gens sont tellement convaincu que j'ai pas vraiment d'argumentaire là c'est un truc complètement en sujet mais par exemple l'abstentionniste en ce moment va essayer de convaincre des gens d'aller voter des abstentionnistes mais j'ai pas les mots en fait je sais pas j'ai pas le j'ai pas il y en a qui savent bien argumenter moi quand il me dit ça mais il est tellement convaincu par son truc que j'ai pas envie de dire après il y a quand même on n'a pas les mêmes visions de l'agriculture après ils sont nés là dedans ils ont toujours eu ça comme ça c'est pas une nouvelle agriculture et une recherche de faire différent de reproduire et dans l'asso baliec parce que ouais au niveau de l'asso ouais parce que toi t'en fais partie ouais j'aime pas ce que ce que je suis maintenant mais j'en fais partie mais j'avoue pas très très actif parce que avec le boulot le petit il y a plus de 1000 trucs à faire et donc bah le truc au départ c'était une visée un peu plus grosse que ça me chatouille la gorge je sais pas si c'est les plantes en fait toi aussi ben j'ai déjà tout les graves mais en main ça veut dire mardi ah ouais mais si ça me fait une réaction alors on peut n'être pas l'argent parce que quand je fais les travaux aussi c'est trop de l'ambiance un Ratage comment Annabelle Saab a goûté est donc à la base oise étaient plus sur nous l'on était pas si un peu sur le délire de la vie aux galets dans la drôle essayer de faire un système d'amélioration des pratiques de d'Jèr mais là ça se contente un peu au marché. On fait des marchés, et voilà on fait les marchés festifs, après il y a eu toute l'étude de l'INRAE justement sur les différents

points. Voilà, vraiment dans la vie quotidienne, est-ce que ça change un peu le point de vue des gens ? Des fois je suis un peu sceptique, parce que j'ai l'impression que ça fait deux sphères un peu, tu vois la sphère de recherche. Donc justement, Valiek était partenaire de ce truc-là et Benji est à fond là-dedans dans la recherche et tout, mais j'ai l'impression qu'en application locale vraiment, c'est difficile, j'arrive pas à avoir le lien. Des fois... Donc voilà, l'asso on fait ça, on fait des marchés. On valorise un peu les produits locaux. Vraiment la convivialité, parce que c'est vrai que ça permet aux gens de se rencontrer, de passer des bons moments. Mais moi j'aimerais bien aller plus loin, c'est pour ça que j'ai décidé d'essayer un peu. Après j'ai pas le temps aussi d'aller plus loin, je connais ce qui est. Mais qui est vraiment plus une recherche de militantisme et de faire changer un peu... Oui voilà, il y a trois produits locaux, c'est toujours les mêmes personnes en fait. Mais bon, je suis peut-être un peu impatiente. Là on va lancer... Il y a un drive fermier, avec Kajet qui va se lancer, donc avec l'auditeur du YEC. Et voilà, petit à petit, ça va peut-être quand même... Voilà, le truc là, c'est vraiment convivialité et de faire que les gens se rencontrent. Donc c'est déjà cool.

J : Et c'est quoi l'idée de la biovalley ?

X : Qu'est-ce que... Biovalley, ils avaient fait un système... C'est après les discours de Benjamin, parce que moi je... Un système de... J'ai ma gorge qui est en train de se tapisser. Un système de points. Et en fait, plus t'améliore, mieux t'avais un score. En fait, ils essayaient de faire évoluer les pratiques vers quelque chose de plus vertueux et plus... Voilà, donc t'avais un système de points et après à quoi ça... Qu'est-ce que ça faisait ce système de points ? Je sais pas, peut-être que t'arrivais à être mieux valorisée, je sais pas exactement. Mais voilà, il y avait toute une grille pour faire évoluer les pratiques, tu disais pas du tout de tout, toi tu passes en bio, tu machin... C'est vraiment un guide des bonnes pratiques et... Faire une transition. Faire une transition pour beaucoup de gens. Et ça, c'est difficile de le développer dans la vallée ? Bah, faudrait... Bah en fait, avec le valier, qu'on a voulu mettre en place une charte. Une charte, j'ai un problème avec ce mot. Avec ces mots. Et... Une création d'un label, mais je crois que la commission n'a pas trop évolué. C'est Benji qui était vraiment plus à fond là-dessus et il y avait une commission, mais je crois... C'est pas... Est-ce qu'il y en a une qui a été écrite ou pas ? Moi, mon petit, il a 3 ans et demi, je t'avoue. Depuis 3 ans et demi, il y a... Ouais, bien sûr.

J : Et il y a d'autres agriculteurs dans la vallée à qui ça plaît pas, ce genre de démarche ?

X : Je ne sais pas ce qu'ils en pensent. Après, on n'est pas nombreux dans la vallée. Tu me diras les... Modesto, elle fait partie de l'asso, donc c'est une des grosses familles des veurs. Après, les solatges, on les voit pas. C'est des autres. Ok. Mais c'est la même famille. Ils sont cousins, mais voilà. Il y a ça et après, ce qui plaît, ça ne plaît pas. À mon avis, tu sais, c'est comme dans tous les villages.

J : Et toi tu es en contact avec les autres maraîchers sur le confluent ?

X : Un peu après parce que j'en croise quand même pas mal il ya plusieurs copains en croise sur les marchés aussi et oui après on a du mal à se capter forcément mais par exemple Catherine et Jérôme qui sont au fenouil x qui est qu'on la mate la cagette à l'alchimie donc eux c'est des copains donc je les croise t'hésites pas surtout si c'est trop on va te voir non on s'inquiète ça va et eux et après un peu avec les plans mais bon c'est vrai que je vais pas forcément sur les exploits pour voir pour plus apprendre etc bah là déjà qu'on soit avec olivier et jérôme qui sont à fenouilhèdes qui est qu'on la mate la cagette à l'alchimie donc eux c'est des copains donc je les croise t'hésites pas surtout si c'est trop on va te voir non on s'inquiète ça va et Justin et Greg de manière informelle enfin Greg qui est là mais pas officielle et bien ça fait qu'on échange au niveau de nos pratiques etc donc c'est déjà cool et après j'échange là quand je vais à Formiguette donc à partir de samedi il y a Guilhem qui est à Prades aussi qui est vers la limite de Codalet qui est au marché aussi le mardi donc on échange aussi là dessus et après on va voir. Bah quand il y a les rencontres là en tout moment il y a pas mal de rencontres suite tous les trucs de sécheresse les mobilisations ils se font des rencontres assez régulières mais j'y vais pas au moment où j'ai toujours plein de trucs à faire non j'y vais pas

J : Et les maraîchers que tu côtoies eux ils sont en bio aussi ?

X : (...) Ouais c'est peut-être aussi par rapport à parce qu'en plus je pense que l'enveloppe tu vois le crédit d'impôt pour un maraîcher maintenant c'est 4500 c'est cool l'élevage ils vont pas se faire chier c'est pas du tout le même temps je pense qu'il n'y a pas trop d'intérêt après il y a la valorisation je pense qu'ils ont intérêt quand même

pour l'arbre ils disaient que ça a coûté cher pour l'alimentation des bêtes ouais pour le foin surtout ils disaient que c'était plus cher de l'avoir le bio après pour l'instant je me suis vraiment concentrée sur arboriculture et maraîchage et je suis en train de voir comment c'est ouais c'est vrai parce qu'il y en a plein qui font de l'extensif et tout mais parce qu'ils ont le label bio je vois jamais

J : Et justement toi comment ça se passe avec des gens qui sont enfin avec des agriculteurs qui sont pas forcément dans du bio qui sont pas forcément dans les pratiques écologisées ? Est-ce que toi tu les connais ? Est-ce que tu interagis avec eux ?

X : Bah en fait souvent tu es dans ton milieu et tu vois là justement le fait de avec les modestos etc qui sont pas forcément en bio et les enfants qui reprennent et tout parce qu'on est sur le même territoire donc voilà mais on parle pas forcément et ailleurs si il y a Alban avec qui je discute un peu qui est pas forcément qui est en transition et qui m'explique pourquoi il a pas de label etc mais parce que c'est lui qui devait racheter les terres de Terraneo donc c'est comme ça qu'on s'était croisés et sinon c'est vrai que après si bah là il y a Fanny et Jean-François aussi qui sont agriculteurs ici mais c'est pas la même échelle et après on se côtoie on se dit bonjour et tout mais c'est vrai que c'est pas non il n'y a pas d'échange je parle plus et j'ai plus de discussions et d'échanges même au niveau technique avec des gens qui ont les mêmes pratiques merci après c'est intéressant de comparer mais voilà ils ont dit ah mais je fais ça comme ça ou je prends mon tracteur ou je mets ça comme lui bah je fais pas ça pour ça donc ça m'intéresse pas et de faire des comparatifs sur les rendements et tout c'est sûr qu'il doit y avoir des rendements autres mais justement j'en parlais avec Jérémy André qui fait le pain et il m'a dit non mais on n'est pas payé pour régénérer les terres et il m'a dit non mais on n'est pas payé pour régénérer les terres mais en fait c'est une valeur aussi certes tu nourris moins mais tu nourris tu améliores ton sol il y a quand même plus de je sais pas on est pas sur les mêmes visions

J : C'est une autre vision ?

X : Oui une autre vision beaucoup plus globale et ouais un truc plus global c'est pas tu veux sortir ton produit pour cette valeur là du produit et nourrir c'est vrai que pour terme si t'as plein d'animaux dans ton sol et t'as pas à bouffer ça te sert pas à grand chose Je ne suis pas fermée, mais c'est vrai que je suis souvent là dans mon champ et je ne parle à personne.

J : Il y a plusieurs maraîchers qui m'ont parlé d'une tentative de structuration d'une filière maraîchère. Est-ce que toi tu en as entendu parler ?

X : Une tentative de structure ? Ils voulaient faire quoi ?

J : Ils voulaient essayer de faire une sorte de réseau entre maraîchers parce qu'ils avaient l'impression qu'ils ne se connaissaient pas assez. Et ça leur permettrait peut-être de pouvoir avoir une meilleure visibilité.

X : Je pense que c'est justement toutes les rencontres qu'il y a eu. Souvent c'est des dimanches etc. et ça se structure un peu suite aux problèmes. Je ne sais pas. Après il y a le groupe agri du Conflent etc. Je regarde de loin mais c'est vrai que je n'y vais pas. C'est vrai que ça permet de faire entendre une voix là-dessus. C'est un peu ce qu'on disait au moment aussi de la structuration pour l'atelier de transfo. C'est qu'en fait si tu as du temps et tout mais si tu es encore dans une dynamique de survie pour ton entreprise etc. En fait c'est un peu adopté. C'est un peu adopté. Parce qu'il faut que tu y ailles pour faire entendre et arriver à mieux vivre de ce que tu fais. Mais d'un côté quand tu as la tête sous l'eau c'est un peu compliqué. Tu as la tête sous l'eau, tu n'as pas de temps pour faire. Mais si tu fais, tu arriveras à mieux t'en sortir. Donc c'est un peu... Ouais. Là je délègue. Peut-être que j'irai militer plus tard mais je délègue tout à temps.

J : Et l'atelier de transformation vous étiez combien ?

X : Moi au départ on était je crois une bonne dizaine. Après ça s'est grainé petit à petit. Après il y a eu des gens qui sont partis, des gens qui sont revenus. Moi je suis restée un peu et ça tourne en rond. Tu sais tu fais ça, il y a des gens qui partent, ça revient. Tu refais des plans, tu expliques la même chose, tu refais le matos. On sait que ce n'est pas le bon moment. En fait on n'avait pas encore nos cultures etc. Voilà le problème. C'était un bon atelier. Un bon truc à faire ensemble pour faire évoluer nos entreprises. Mais d'un côté nos entreprises étaient en train de... Et voilà dans quel sens tu prends le... Tu as besoin de ça mais d'un côté tu es déjà en train de galérer.

Tu n'as pas de temps pour construire cet outil. C'est le même truc que le militantisme par rapport aux politiques. Après s'il y a des papiers à signer etc. Je suis allée à la Manif, j'y suis allée un petit peu. Ça coûte déjà beaucoup de temps sur l'exploit à travailler. Oui mais bon après voilà c'est pas bossé. C'est un peu le délire des manifestations aussi. Voilà.

C'est que quand le petit sera plus grand, je n'ai pas le temps en fait.

J : Et dans ce projet d'atelier de transfo, il n'y avait que des maraîchers ?

X : Il y avait Sophie qui est formatrice. Et après je crois qu'il n'y avait que des producteurs de châteaux. De toute manière, c'était un labo végétal.

J : En bio aussi ? Tout était en bio ?

X : Non. On pouvait avoir les deux. Il fallait juste être bien éclairé. On s'était renseigné. Elle a juste un bon processus de nettoyage entre les deux. Mais sinon il n'y avait pas de soucis.

J : Et du coup c'était où ? C'était à Vinça ?

X : Oui on avait visité plusieurs bâtiments. Il y avait Vinça. Il y a eu plusieurs visites. Mais après c'était surtout, il y avait le projet de miellerie collective avec Benjamin. Donc après ça s'est transformé. Et après tout le monde est parti. Quand ça prend trop de temps, c'est que ce n'est pas le moment. Et si ça bat de l'aile, si il n'y a personne qui est vraiment moteur de ce truc-là. Comme je l'ai dit, ce n'est pas perdu. Ça ne sert à rien de se croiser tous les six mois pour faire ci, qu'on bosse sur un truc. Ce n'est pas le moment, ce n'est pas le moment et c'est tout. Ça aurait été un bon truc pour le territoire. Mais bon, peut-être que ça ressentira dans deux ans. J'en ai plus besoin en tout cas.

J : Et toi, tu bosses avec des structures d'accompagnement ? La chambre d'agriculture ou Terre Vivante ?

X : Avec Terre Vivante. Au tout début, il y avait un petit peu la chambre d'agriculture pour le PPP. Et après pour les stages obligatoires. Parce que j'avais fait le PPP et tout le process DJA que j'arrivais plus tard au final. Mais sinon, c'est Terre Vivante pour la compta, pour mes questions, tout ça. Avec le chiffre de Terre Vivante. Qui correspond plus au modèle. Le modèle paysan, je trouve.

J : C'est quoi le modèle paysan ?

X : De moins de surface, de plus de valorisation. Et les pratiques, quand je dis modèle paysan, c'est plus... Même plus valoriser le local et les pratiques par rapport au sol. Parce que du coup, on se met dans le ventilateur. Non, t'inquiète, j'avais une mouche. Ouais, je sais, je la vois depuis tout à l'heure. T'inquiète, c'est pas grave. Voilà, et un truc à petite échelle. Parce que si tu prends vraiment tes tableaux, etc. Bon, allez, si tu veux te sortir un SMIC, pour que tu fasses combien de tonnes de légumes et combien de... Après, là, il y a un... Après, au niveau financier, tu vois, le modèle, là, je me sors... Cette année, j'ai décidé de me prendre 400 euros par mois. C'est ma 5e saison. Ouuh, youpi. C'est difficile de s'en sortir. Et puis, il y a le RSA. C'est le RSA qui fait que je peux tenir et continuer d'évoluer, de faire évoluer l'entreprise. L'an dernier, je devais être à 20 000 de chiffre d'affaires. Là, t'as la clôture. T'en es pour 12 000 de clôture. Bon, bah, ça y est. Plus toutes les autres charges fixes. Tout part dans les investissements.

J : Et tu penses que terres vivantes correspond plus à ce modèle-là ?

X : Peut-être plus à l'écoute de partir plus de ce que tu veux dans la vie plutôt qu'en mode tu as le droit de bosser, il faut que ce soit rentable. Dans quoi tu veux investir ? C'est parce que tu peux réfléchir vraiment au modèle que tu veux et calculer bien si tu as besoin de ces outils, quel est le pas. Ils ne sont pas dans une projection ou tu montes, tu montes, tu montes, non tu trouves où ça va t'aller pour toi personnellement et au niveau des investissements, etc. C'est plus une stratégie. J'ai l'impression que la chambre d'agriculture, bien que ça fasse un moment que je ne suis pas allée, c'est plus un modèle pour... Il faut que ton entreprise, tu évolues, que ça monte les quantités, que tu vas plus... Après, c'est peut-être un truc préconçu. Je ne dis pas que c'est la vérité, loin de là. Mais dans ma tête, c'est comme ça. C'est le côté où il faut toujours que ça évolue et que tu tires plus. J'ai l'impression qu'avec Terre-les-Landes, c'est plus jusqu'où tu veux aller, quel est ton objectif. Et ça,

c'est ton objectif. Tu n'as pas besoin de prendre plus que ça.

J : Et tu bosses avec la communauté de communes, en fait ?

X : Non, quasiment pas. Là, les parcelles collectives, c'est pour le plan, le PAT, un peu. C'est là-dessus aussi qu'on... Pour ça que... On a mécanisé pour avoir des plus grosses quantités, mais moi, pas directement. Parce que le maraîchage, c'est vraiment des toutes petites quantités, via Olivier, indirectement, mais sinon, non.

J : Et du coup, les parcelles collectives, vous les avez achetées tous ensemble ?

X : Non. Il y a chaque... Tu as une partie qui est chez Justin, une partie qui est chez Olivier. Et en fait, comment on a fait pour... Moi, je pense qu'il n'y a que chez moi qu'il n'y a pas un truc, donc ça serait plus équitable d'avoir un tiers, un tiers, un tiers. Et chez moi, il n'y a pas. Et après, je pense que ça peut peut-être poser un peu de soucis.

Parce qu'au niveau des déclarations des surfaces que tu utilises, en fait, les surfaces qu'on utilise en collectif, elles sont déclarées à titre individuel. Là, il y a 1000 mètres carrés qu'on utilise en collectif, mais ils déclarent ça sur ces déclarations. Donc si c'était équilibré un tiers, un tiers, un tiers, ça ferait un... Il n'y a que chez moi qu'il n'y a pas. Bah, je suis un peu excentrée, et puis il n'y a pas 500 mètres d'entonnement, en fait. J'ai calculé, il n'y a pas... Il n'y a qu'en bas, mais ce n'est pas exploitable. Sinon, il y a des arbres, il y a des trucs partout, donc ce n'est pas du tout fait pour être mécanisable. Donc ça serait plus juste de répartir comme ça, même au niveau... Tout le temps de travail. Mais voilà. Donc on n'a pas acheté en commun. Après, et puis même, c'est un collectif informel, donc même si on veut signer un bail pour... Ou un comoda pour une parcelle plus grande par la suite... Bah, ça sera une des personnes qui se mettra. On n'a pas de structure... On verra comment ça évolue, là, c'est vraiment la première année qu'on va passer ensemble. Comme ça. On verra ce que ça donne. C'est bien de tester sur des 500 mètres.

J : Et comment vous faites pour vous répartir les tâches et le travail ?

X : Bah, on a un groupe sur Signal, où on dit ce qu'il y a à faire. J'en parlais justement ce matin avec la stagiaire. C'est qu'au départ, on voulait vraiment tenir un décompte. On a un décompte des coûts, tu sais, quand il y a besoin d'acheter du terreau, du machin, tout. Et on a du mal à calculer les heures. On tient pas un décompte des heures. Ça serait mieux. Ça serait plus juste, parce que là, on pense que c'est égalitaire ou pas, mais bon, c'est un peu... Là, ce matin, on est allé remplacer les courges. C'est tout con, mais on a pris une demi-heure pour aller remplacer les courges avec la stagiaire et faire le tour des patates pour les doriforts. On va aller faire une demi-heure sur le décompte. Ça me rassure, parce que... On dirait pas, c'est bien, les plantes aromatiques, mais t'inquiète, le système ORL, là, il s'en prend dans la tête. Et là, c'est frais. Quand je bosse les plantes en sec, j'ai le masque et j'ai tout.

Ah oui, OK. Ah ouais, tu t'en prends dans la tête. C'est pour ça que c'est matériellement. Mais c'est quand même costaud. C'est l'ordre.

(...)

J : Et justement, toi, t'as ressenti la sécheresse ces deux dernières années ?

X : Bah, surtout par rapport à... Bah, après, mes arbres et tout, qui galèrent. Ouais. Surtout pour mes débouchés, pour la pépinière. Les gens, ils n'ont pas le droit de planter, donc je ne vends pas ici. Je ne vends pas. Je vends essentiellement aux particuliers, pour les jardins. Donc, c'est à 10 minutes, 50%. Oui, OK. Là, cette année, c'était pareil. Après, j'ai été vendre un peu ailleurs. Mais ce n'est pas une bonne stratégie d'entreprise, d'aller faire 3 heures de route pour aller dans l'environnement et tout. Je l'ai fait un peu l'an dernier pour me dépanner. Et là, cette année, je le faisais depuis 2 semaines. Mais en fait, beaucoup trop de frais, trop de fatigue, trop de... Autant vendre ici un peu moins, faire un peu moins et faire plus de marchés à la limite. Mais voilà. Et puis, ce n'est pas le but. En plus, faire du bio local et puis se retrouver à faire 300 km pour vendre ton bio local. Alors, l'emploi est vraiment un producteur local. Je ne vais pas prendre la place de quelqu'un qui habite juste à côté.

J : Et tu trouves que c'est difficile de commercialiser ta production bio sur le confluent ?

X : En tout cas, pour les légumes et tout, oui. Justement, le délire de se mettre à 3 avec les gars, c'est d'arriver à

démarcher plutôt, à avoir une plus grosse... Parce qu'il y a plein de petits maraîchers. Donc là, de se mettre ensemble, ça veut dire qu'on a une offre plus conséquente. Et donc, on peut aller démarcher. On peut aller démarcher les restaurateurs, etc. Ou même les épiceries. Parce qu'en individuel, on n'a pas assez de quantité. Et donc, tout le monde, surtout, va faire du diversifié en direction de marché. C'est pour ça que je m'entends faire mes gars faire le marché. Parce qu'il y a Guilhem qui y monte. Et sinon, il y a un autre, mais en gros, qui fait du bio conventionnel. Je n'aime pas toutes ces appellations qui ont plein de connotations qui ne veulent un peu rien dire. Mais voilà, j'utilise quand même avec mes guillemets. Et donc, il y a de la place. Et les gens, ils sont demandeurs là-haut. Et là, sur Prades, je trouve que c'est assez dur. Tout le monde se tire les prix vers le bas, là, à Prad. Au lieu de t'aligner au plus haut et puis te valoriser, tu as du vent. Tu sais qui, toi, tu fais ça à ce prix-là, tout le monde s'aligne sur le plus bas. Après, tu n'en dis pas. Tu vois, mes plans, cette année, je les en ai encore un euro. En fait, pour le particulier, si je les passe à un euro vent, ça ne me change pas sa vie. Mais moi, surtout, si je demande de 20 % de +, là, je vis correctement. Mais c'est un euro. Donc, je ne peux pas vendre à 1.20 si les autres sont à un euro. C'est un peu compliqué.

J : Et au niveau de l'ASA, du canal, ça s'est bien passé pour le partage de l'eau ?

X : L'an dernier ?

J : Oui.

X : Bon, je trouve que oui.

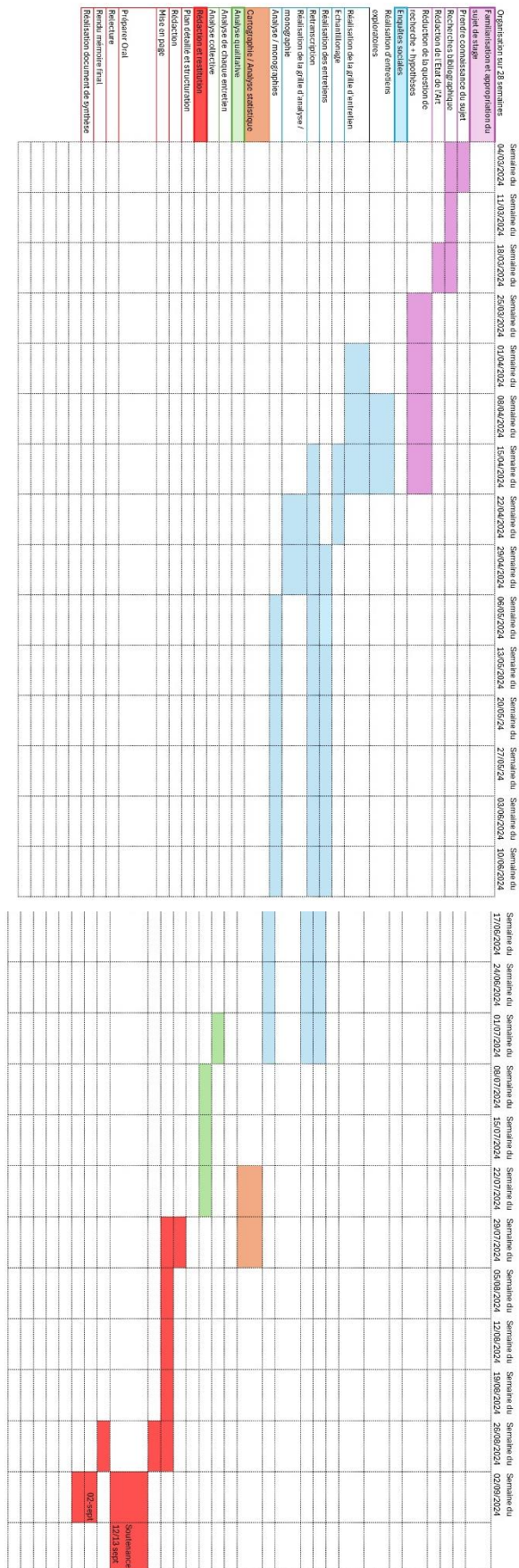
J : Comment vous êtes organisée ?

X : C'est des jours. Tu vois, il y a des heures et des jours. Et c'est par tranche de 6 heures. Et puis, c'est vrai que non, des fois, il n'y a pas trop de pression. Des fois, c'est un peu un guéguerre en haut. Moi, je n'arrose pas beaucoup. Je n'ai pas besoin. Je n'ai pas des aspersions. Je mets du goutte à goutte. Si, la vendredi, il a fait super chaud. Il n'y avait pas de... Et je venais de planter. Donc, à 6 heures, j'arrive pour mettre mes trucs en route. Parce que c'était 6 heures minuit la semaine dernière. Il n'y avait pas d'eau. Donc, j'ai arrosé ma petite citerne. J'avais des trucs qui tiraient à la gueule. Mais bon, je pense qu'il y avait juste un problème. Il y a des vannes qui ne s'étaient pas arrêtées. Des choses comme ça. Je crois que l'an dernier, c'est l'année où j'ai la moins galéré. Ah oui, ok. C'est vu qu'il n'y avait pas tous les particuliers, etc. qui prenaient de l'eau. Franchement, je n'ai pas galéré. Tu as enlevé une bonne partie des...

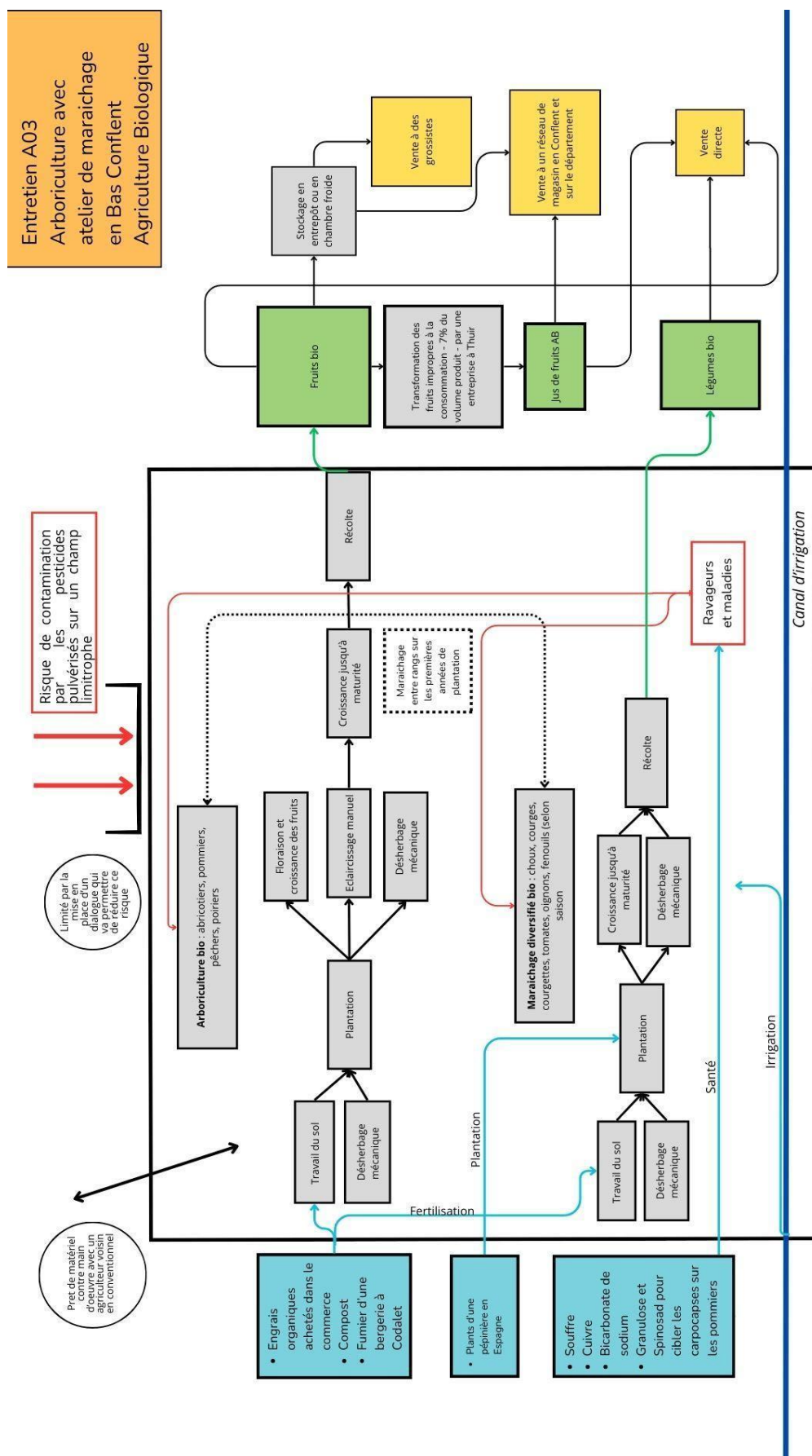
J : Et quand tu dis que c'est la guéguerre en haut, tu parles de quoi ?

X : Ah, parce que des systèmes de sous-vue. Tout le monde ouvre en même temps. Et donc, il y en a qui prennent beaucoup plus. Et donc, tout part chez eux. Et donc, il y en a qui ont plus de pression. Et c'est un peu... Là, je suis allée au cours à côté de chez Olivier ce matin. Et quand il y a un autre agriculteur qui remplit ses réserves, lui, il n'a pas d'eau, bien sûr. Et voilà, c'est des trucs comme ça. S'ils arrivent à s'entendre, ça va. Mais des fois, c'est... Je dis ça parce que Guilhem, qui est tout là-haut, qui s'installe là-haut, souvent, il ira là-après l'eau. Dès que toutes les asperseurs sont en route, lui, il n'a pas d'eau. Il faut faire un roulement. Des espaceurs... Des déchets en deux usages. Parce que c'est ça, en fait. Il y a une diminution de l'eau, une restriction de l'eau. Mais là, les trucs ici... Bon, on doit réduire de 50%... 50% nos prélèvements d'eau. Les asperseurs ils sont en route quand même 6 heures, 6 jours sur le site. Normalement, si tu réduis de 50%, ça devrait être moins mais tu sais, c'est ceux qui ne font pas du tout... C'est ceux qui ne font pas du tout du bio et qui ont oublié de sortir du territoire. Ah bon. (...) Il faut diminuer, c'est un truc commun. Et je pense que s'il y a vraiment besoin de partager du commun, c'est un peu compliqué. Oui. C'est pour ça que tu as installé ta réserve. C'est surtout pour l'hiver. Pour l'hiver, pour la pépinière. Parce que sinon, si j'avais 5000 litres, je ne faisais rien. Et puis ça me sert de... Tu vois, j'avais pas l'eau, j'ai pu quand même ouvrir et arroser. Même si c'était très long. Mais bon, si je mets une pompe dans mon truc, c'est beaucoup moins long que ça peut le faire. Donc ouais, l'idée c'est d'avoir un tampon comme ça, si c'est pas ouvert, et puis je prends et je remplis quand c'est ouvert. Comme ça, le nombre de soirs que je me suis énervée, parce que t'as le petit qui t'attend ou qui râle dans la bagnole et t'as l'eau qui n'arrive pas.

Annexe n°5 : Diagramme de Gantt



Annexe n°6 : Exemple de schéma technique type (entretien A03)



Liste des figures

Figure 1 : Organisation du projet DEFIBIO,	10
Figure 2 : Carte de localisation de la zone d'étude, le Conflent	12
Figure 3 : Schéma de la théorie de la coexistence.....	20
Figure 4 : Schéma du système d'activité.....	26
Figure 5 : Echantillonnage des entretiens exploratoires	37
Figure 6 : Organisation type de la présentation des résultats.....	44
Figure 7 : Tableau récapitulatif des interactions bio/non-bio en Conflent	56

Liste des annexes

Annexe n°1 : Offre de stage

Annexe n°2 : Grille d'entretien

Annexe n°3 : Echantillon des entretiens

Annexe n°4 : Retranscription de l'entretien M03

Annexe n°5 : Diagramme de Gantt

Annexe n°6 : Exemple de schéma technique (entretien A03)

Table des matières

Résumé	1
Abstract.....	2
Remerciements	3
Sommaire	4
Liste des sigles.....	6
Introduction	7
I. Contexte du stage	8
1.1. Présentation des structures encadrantes du stage	8
1.1.1. L'INRAE.....	8
1.1.2. La communauté de communes Conflent Canigó	9
1.2. Contextualisation et présentation des missions de stage	9
1.3. Présentation et caractérisation de la zone d'étude, le Conflent	12
II. Cadre théorique	14
2.1. Modèles et régimes : l'importance de la sémantique utilisée dans le sujet d'étude	14
2.2. Contextualisation historique du sujet d'étude (et des recherches autour de celui-ci)	15
2.2.1. Une Histoire des modèles agricoles français	15
2.2.2. Le développement d'une pensée binaire entre modèle "conventionnel" et "alternatif" au sein des recherches scientifiques	16
2.3. Un renouveau dans les focales de recherche depuis 2010.....	17
2.3.1. Une caractérisation du paysage agricole français à travers les notions de "coexistence" et de "confrontation"	17
2.3.2. Qualifier les phénomènes de transition au sein des territoires : l'importance du choix de l'échelle de travail.....	21
2.3.3. Une prise en compte progressive des focales socioéconomiques dans les recherches sur la thématique.....	23
2.3.4. La notion de système d'activité	26
2.4. Caractérisation des enjeux de la thématique au sein du territoire du Conflent	30
III. Cadre méthodologique	34
3.1. Compréhension du sujet d'étude et caractérisation de la zone d'étude	34
3.2. Le cadrage du sujet d'étude et de l'enquête sociale	35
3.3. La réalisation des entretiens.....	40
3.4. La démarche d'analyse et l'étape finale de rédaction	42

IV. Résultats et analyse	44
4.1. Présentation des résultats	44
4.1.1. Processus de décision vers une écologisation des pratiques culturelles.....	44
4.1.2. Les modalités d'interactions au sein de la filière	50
4.1.4. Les modalités d'interactions interfilières et les formes d'action collective	54
4.2. Présentation de l'analyse	63
4.2.1. Au-delà des coexistences entre exploitations bio et non-bio.....	63
4.2.2. Trajectoires socio-techniques des exploitations agricoles du Conflent.....	67
V. Discussion	75
Conclusion.....	78
Bibliographie	79
Annexes.....	81
Annexe n°1 : Offre de stage	81
Annexe n°2 : Grille d'entretien	83
Annexe n°3 : Echantillon des entretiens.....	84
Annexe n°4 : Retranscription de l'entretien M03.....	85
Annexe n°6 : Exemple de schéma technique type (entretien A03).....	94
Liste des figures	95
Liste des annexes	96
Table des matières.....	97
Document de communication	99

COEXISTENCE ET CONFRONTATION DES EXPLOITATIONS BIO ET NON BIO DANS LE TERRITOIRE DU CONFLENT, PYRÉNÉES ORIENTALES

Stage de Master 2 GAED, Parcours GEMO
Juliette Tomasini Sierra

• Contextualisation et présentation des structures encadrantes du stage

Le stage est encadré par l'INRAE et s'inscrit dans le cadre du projet de recherche DEFIBIO financé par le programme TETRAE qui réunit une vingtaine de chercheur.ses interdisciplinaires. Ce projet rassemble en son sein quatre laboratoires de recherche qui collaborent également avec une diversité d'acteur.ices socio-économiques.

Le projet DEFIBIO a vu le jour à une époque marquée par des changements rapides et significatifs dans le secteur biologique de la région. Entre 2015 et 2020, l'Occitanie a observé un doublement du nombre d'agriculteurs certifiés et d'entreprises bio, illustrant une forte croissance à tous les niveaux et transformant la région en un exemple de développement bio.

Toutefois, cette transformation rapide a engendré des incertitudes, exacerbées par le changement climatique, impactant la disponibilité des ressources et l'équilibre entre l'offre et la demande. En 2021, une diminution de la consommation nationale et un ralentissement des conversions régionales ont accru les préoccupations concernant la durabilité du secteur, soulignant l'importance d'une réflexion et d'actions pour maintenir son développement.

Le stage a pour spécificité d'être co-construit avec la Communauté de communes Conflent Canigó dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial qu'elle développe. C'est au sein de cette structure, à Prades, que la stagiaire est accueillie pour six mois.



• Présentation des missions de stage et caractérisation de la zone d'étude

Le stage se concentre tout particulièrement sur l'étude de la coexistence bio / non-bio au sein du territoire du Conflent dans les Pyrénées-Orientales. À travers la réalisation de recherches bibliographies ainsi que d'une enquête sociale qualitative, le stagiaire doit être à même de proposer :

- Une analyse des trajectoires historiques de différenciation socio-économique et technique des exploitations.
- Une analyse des conditions et processus d'engagement dans des pratiques écologisées (bio et non-bio).
- Une analyse des interactions qui s'opèrent entre les agriculteurs, entre les agriculteurs et les autres parties prenantes des démarches d'écologisation afin de mettre en évidence les alliances, rapports de force et controverses'.

Les résultats sont transmis au projet DEFIBIO et à ses partenaires ainsi qu'à la communauté de communes. En effet, comprendre les conditions de la coexistence et de la confrontation entre les exploitations bio et non bio permettra d'orienter les stratégies du développement agricole et territorial du Conflent.

Le Conflent se caractérise par une diversité agricole, important. Bien que le secteur agricole ait diminué en termes d'emplois et de nombre d'exploitations, il reste un pilier économique important. .

Le territoire présente une grande hétérogénéité agricole, marquée par une forte proportion d'agriculture biologique, qui a nettement progressé entre 2010 et 2020, atteignant 39 % des exploitations. Parallèlement, d'autres labels de qualité, tels que les AOP et IGP, ont diminué.

Des initiatives locales visent à renforcer la résilience du système agroalimentaire du Conflent. Par exemple, la Communauté de communes du Conflent Canigó a lancé un Plan Alimentaire Territorial pour relocaliser la production agricole et garantir une alimentation saine. Le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes promeut la marque "Valeurs Parc" pour encourager une agriculture durable. De plus, des actions sont menées pour dynamiser la commercialisation des produits locaux et exploiter les terres en friche.

Le Conflent est un territoire où la diversité agricole et les initiatives collectives jouent un rôle crucial dans le développement et la valorisation de l'agriculture locale.



- **Présentation du cadrage et de la problématisation de l'étude**

Historiquement, l'agriculture française a connu une transition du modèle productiviste vers une diversification accrue, avec l'émergence de l'agriculture biologique en réponse aux limites économiques, sociales et environnementales du modèle dit conventionnel. Cette évolution a conduit à une diversité d'études proposant une opposition binaire entre deux modèles. Cependant, une diversité de recherches récentes montrent que cette opposition ne reflète pas la réalité des interactions.

Les travaux contemporains soulignent l'importance de dépasser cette dichotomie pour mieux comprendre des dynamiques souvent hybrides, qui existent entre les modèles agricoles.

Dans ce contexte, le territoire du Conflent dans les Pyrénées-Orientales est caractérisé par une diversité agricole et une forte proportion d'exploitations biologiques. Ce territoire offre un cas d'étude pertinent pour analyser une diversité de dynamiques et d'interactions entre un large spectre de pratiques et de modèles à la fois bio et non-bio.

C'est à partir de ce constat que nous proposons de réfléchir à la problématique suivante :

Comment se caractérise la coexistence des exploitations agricoles biologiques et non-biologiques dans le territoire du Conflent, et quels sont ses enjeux sur les dynamiques agricoles contemporaines locales ?



- **Méthodologie employé au cours du stage**

La méthodologie adoptée au cours de ce stage est une analyse qualitative fondée sur des recherches bibliographiques ainsi que les résultats de vingt-neuf entretiens semi-directifs réalisés au cours du stage auprès d'agriculteur.ices du Conflent.



- **Résultats et analyse de l'étude menée**

Cette étude révèle une mosaïque complexe de pratiques, de trajectoires ainsi que de dynamiques territoriales sur un même territoire. L'analyse, basée sur vingt-neuf entretiens avec des producteur.ices du Conflent, a permis de mettre en lumière plusieurs axes majeurs sur la manière dont ces exploitations interagissent.

En Conflent, la coexistence bio/non-bio est un phénomène complexe qui se manifeste de différentes manières, allant de la coopération à la confrontation, en fonction des pratiques agricoles, de la proximité géographique et des dynamiques de filière. L'analyse met également en évidence que la coexistence bio/non-bio n'est qu'une des multiples formes de coexistence agricole dans le Conflent. Les tensions entre différentes filières ainsi que les divergences entre modèles économiques, jouent un rôle crucial dans la structuration du de la sphère agricole locale et sont exacerbées par des inégalités d'accès aux ressources.

Ainsi, l'analyse souligne la complexité des dynamiques agricoles territoriales en Conflent caractérisée par une diversité de formes de coexistence entre différentes pratiques et modèles agricoles.



Résumé

Ce mémoire est le fruit d'un stage de recherche portant sur la question de la coexistence et de la confrontation entre les exploitations bio et non-bio au sein du territoire du Conflent.

Le stage a été encadré conjointement par l'INRAE et la Communauté de communes Conflent Canigó, s'inscrivant dans le cadre du projet de recherche DEFIBIO, qui explore les dynamiques de l'Agriculture Biologique en Occitanie face aux nouveaux défis actuels (réduction de la consommation, ralentissement des conversions, augmentation des coûts de production, impact du changement climatique, etc.).

Durant ce stage, un travail de recherche a été mené sur la question de la coexistence entre l'agriculture biologique et non-biologique dans le territoire du Conflent, qui connaît une croissance significative du secteur biologique depuis 2010 et présente une grande diversité de pratiques et de modèles agricoles. Ce territoire constitue ainsi un cas d'étude pertinent pour analyser une variété de dynamiques et d'interactions entre pratiques biologiques et non-biologiques.

La méthodologie adoptée au cours de ce stage est une analyse qualitative fondée sur des recherches bibliographiques ainsi que les résultats de vingt-neuf entretiens semi-directifs réalisés au cours du stage auprès d'agriculteurs du Conflent.

L'étude aborde la problématique suivante : **Comment la coexistence des exploitations agricoles biologiques et non-biologiques dans le territoire du Conflent se caractérise-t-elle et quels sont ses enjeux sur les dynamiques agricoles contemporaines locales ?**

Cette étude révèle une riche diversité de trajectoires, de pratiques et de stratégies, qui caractérisent et témoignent de la complexité des dynamiques agricoles au sein de ce territoire. La coexistence bio / non-bio se joue principalement autour de la question de l'accès et du partage d'une diversité de ressources, renforcée par des dynamiques de filière et une proximité spatiale entre agriculteur.ices. Au-delà de la coexistence bio / non-bio, d'autres types d'interactions, notamment entre diverses filières agricoles et modèles de production, jouent un rôle déterminant dans la structuration du paysage agricole du Conflent.

Mots clés : Coexistence, Conflent, Agriculture Biologique, Interactions, Dynamiques agricoles territoriales